L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1157 - VENDREDI 16 MARS 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Dossier pulvérisateurs
p.18-25

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Aurélien Viellard nouveau président des JA

P 07 **Actualité** Nièvre
Daniel Matalon sur deux exploitations: Le préfet de la Nièvre a été reçu par les Jeunes Agriculteurs

P 12 **Actualité** Yonne
Concours général agricole: Le beau palmarès de la viticulture icaunaise

P 14 **Vie** Syndicale
FDSEA de l'Yonne: Changer de bassin laitier pour préparer l'avenir

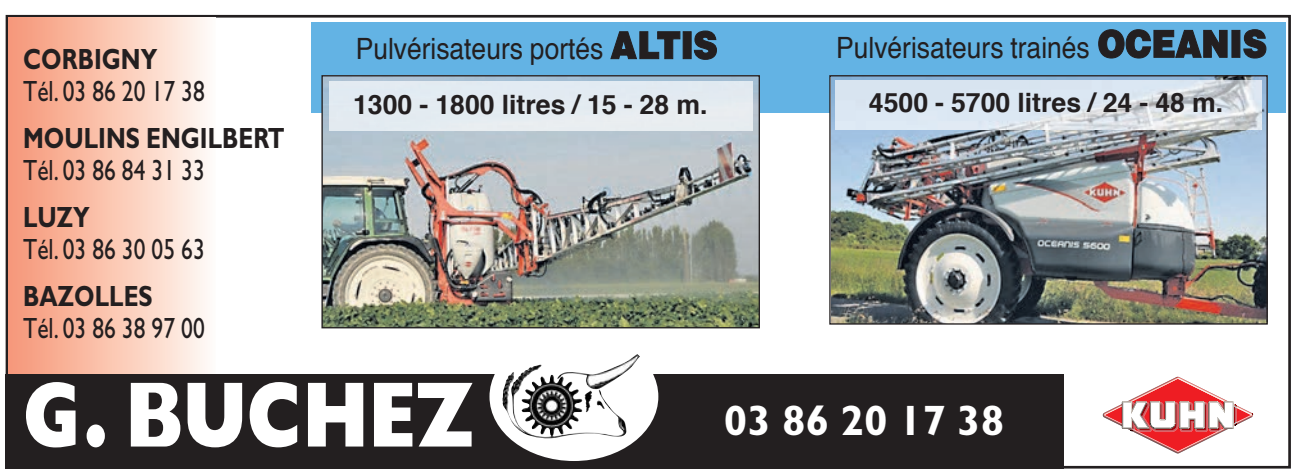
P 16 **Vie** Pratique
MSA prévention: Pour débarder en toute sécurité et sans pénibilité. Utilisez le câble synthétique !



Parcelles détruites, baisse de production, ressemis...

La facture du gel sera salée !

Les ressemis vont bon train sur beaucoup d'exploitations de grandes cultures de Bourgogne. Sur les plateaux du Châtillonnais en Côte d'Or, comme sur les plateaux de Bourgogne dans l'Yonne, les conseils en agriculture, les techniciens Chambre et les Instituts techniques dressent la carte des dommages et informent sur les conduites à tenir. Les FDSEA, pour leur part, veillent au grain, afin que les agriculteurs déjà éprouvés ne soient pas doublement pénalisés du fait de leur difficulté à respecter leurs engagements dans le cadre des MAE rotationnelles, en particulier. L'heure est aux bilans et aux demandes d'assouplissement de contraintes réglementaires qui avaient tout prévu, sauf les caprices du climat... *(pages 3, 5, 10, 11 et 15)*





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales

16/03, Is sur Tille, 18h30, Salle polyvalente de Marcilly
21/03, Semur-Epoisses, 18h30, Espace de Loisirs d'Epoisses
22/03, Meursault, 18h30, Salle des fêtes de Puligny

MSA Instants Santé

Rendez-vous les 19 et 20 mars à Selongey et les 21 et 22 mars à Mirebeau.

Réunions d'information Pac 2012

Pour la 7ème année consécutive, vendredi 23 mars matin et mardi 27 mars après-midi, la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or et la Direction Départementale des Territoires organisent conjointement des réunions d'information PAC. Ces réunions ont pour objectif de communiquer à un maximum d'agriculteurs, simultanément sur tout le département, les informations relatives à leur déclaration PAC via la diffusion en direct sur notre webTV et également grâce au relais des centres S@ti interconnectés par visioconférence. Au cours de ces réunions, toutes les formalités à respecter pour les déclarations PAC de 2012 seront précisées. Nous aborderons notamment les DPU, les aides directes, les MAE la conditionnalité et la télédéclaration.
Ces réunions auront lieu le vendredi 23 mars à 9 heures 30 et le mardi 27 mars à 14 heures
Comme l'an dernier, elles seront réalisées en visio-conférence, c'est à dire diffusées simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau SATI 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser des questions en direct aux intervenants.
Auxonne : 2 rue de la Paix (20+20) (tel 03 80 31 58 32)
Baigneux les Juifs : MFR - Route de Jours (30+30) (tel 03.80.96.59.29)
Beaune : 8 avenue du Parc (CFPPA) (60+60) (tel 03.80.24.79.95)
Bligny sur Ouche : 4 allée des Cordiers (Maison de Services) (30+30) (tel 03.80.20.16.73)
Châtillon sur Seine : 14bis rue de la Libération (15+15)
(tel 03.80.81.28.68)
Dijon Campus : rue des Champs Prévois (AgroSup) (100+100)
(tel 03.80.77.26.48)
Pontailler sur Saône : Maison des services - r des Saucis (25+25)
(tel 03 80 47 89 82)
Saulieu : 5 rue du Tour des Fossés (Centre Social) (40+40) (tel 03 80 64 31 96)
Venarey lès Laumes : Route de Dijon (médiathèque) (25+25)
(tel 03.80.96.11.56)
Vitteaux* : 13 rue de l'Hôtel de Ville(Maison du canton) (10)
(tel 03 80 51 38 97)
* seulement le 23 mars matin
(le nombre de places est indiqué entre parenthèse pour chaque journée)
Le nombre de places étant limité dans certaines salles, il est vivement recommandé de vous inscrire auprès des centres SATI 21 concernés.
Ces réunions seront également accessibles par internet, en direct, sur votre ordinateur, en allant sur http://www.sati.tv. Vous pourrez également y poser vos questions.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai 2012. Le planning prévu est le suivant:
- Caisse de Pouilly/La Charité: vendredi 16 mars à 18h à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire (thème: « comprendre les allergies »)
- Caisse de Premery: mercredi 28 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Prémery (thème: « les bienfaits du sommeil »)
- Caisse des Lacs du Morvan et Haut Morvan: vendredi 30 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Montsauche-les-Settons (thème: »la foudre et le phénomène orageux »)
- Caisse de Moulins-Engilbert: vendredi 30 mars à 18h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)
- Caisse du Grand Nevers: mardi 10 avril à 17h30 au Centre des expositions de Nevers (thème: «cambriolages et escroqueries: comment lutter?")
- Caisse de Puisaye Nohain Forterre: vendredi 13 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Bouhy (thème: « les bienfaits du sommeil »)
- Caisse des Amognes: vendredi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Benin d'Azy (thème: « du don d'organe à la greffe »)
- Caisse Aron et Bas Nivernais: mardi 17 avril à 18h au centre culturel François Mitterrand de Cercy-la-Tour (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
- Caisse de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne: mercredi 18 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix (thème: «cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
- Caisse de Cosne/Loire et Donziais: mercredi 18 avril à 18h à la salle des fêtes de Pougny (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
- Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny: vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
- Caisse de Bazois et St Saulge: vendredi 20 avril à 18h à la salle du foyer rural de Rouy (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)

LEGTA de Nevers /Cosne Portes ouvertes

Le LEGTA de Nevers/Cosne ouvrira les portes de ses deux sites, le samedi 17 mars prochain. Le site de Nevers/Challuy présentera la 2è générale et technologique, le BAC S, le BAC technologique STAV, les BTS et la licence professionnelle *«traitement des eaux et des déchêts»*. Le site de Cosne/Loire renseignera sur ses 4è et 3è agricoles, le CAPA PA/Vigne et vin et le bac professionnel en 3 ans. Renseignements au 03 86 21 66 00 (Challuy) et au 03 86 26 67 67 (Cosne/Loire).

Association Anciens de Challuy/Magny-Cours

L'amicale des anciens de Magny-Cours-Challuy se réunira en assemblée générale le samedi 17 mars prochain, à 17h30, dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'établissement. Contact par mail à magnycours.challuy@laposte.net.

Jugement de bétail cantonale à Champvert

L'équipe des jeunes agriculteurs du canton de Decize-La Machine organise son concours de jugement de bétail, ce samedi 17 mars, à partir de 14h, au GAEC Bordet, route de Cercy-la-Tour à Champvert.

MSA Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé sur le canton de Luzy, du 26 au 28 mars, à la salle des fêtes Marcel Joyeux. Ces examens de prévention, gratuits, concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation, prendre rendez-vous en retournant le formulaire d'inscription précédemment reçu.

Jugement de bétail à Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert préparent le concours cantonal de jugement de bétail, qui se tiendra, cette année, le samedi 15 avril à partir de 14h, chez Stéphane Lemoine à Villapourçon. Renseignements auprès de Ludovic Gauthier au 06 84 64 30 62 ou par mail à ludovic.gauthier@live.fr.

Yonne

Fièvre Q Réunion d'information

Une réunion d'information sur la « Fièvre Q », organisée par le GDS de l'Yonne, se déroulera lundi 19 mars, à partir de 14 h, à Magny. Sera présent notamment : le Dr Yves Millemann, Chef du département des productions animales et de santé publique à Maisons-Alfort.
Au programme : le point de la situation dans l'Yonne, les protocoles de suivi et de gestion de la maladie, la lecture des analyses, les mesures sanitaires et médicales, etc..
Pour plus de renseignement : Marina Koch, Technicienne Santé Animale au GDS89,
au 03 86 94 81 92

Instants Santé MSA pour le canton de Tonnerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 16 au jeudi 19 avril, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Molosmes
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Apectia Permanence le 29 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Section des Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin..
ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20
intéressées peuvent contacter la fédération au 03 86 94 22 83, pour tout renseignement

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
• Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
• Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
• Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
• Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
• Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Installation

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Gel sur les cultures

Plus de dégâts que prévu

Une enquête d'Agritel fait le point sur l'impact de la vague de froid de la première quinzaine de février. 2105 producteurs ont répondu au questionnaire reçu entre le 5 et le 7 mars. Les données recueillies sont susceptibles d'évoluer, prévient Agritel qui ajoute que d'autres chiffres concernant l'Europe, et notamment la Pologne et l'Allemagne sont attendus. Analyse et commentaires de Sébastien Poncelet, consultant Agritel.

La vague de froid qui a touché la France au début de mois février a affecté de manière notable les cultures de céréales d'hiver. Nous avons attendu le redoux et la reprise de la végétation pour lancer une enquête auprès de 2 105 clients agriculteurs répartis dans toutes les régions de production. Cette enquête met en évidence des dégâts supérieurs aux premières estimations évoquées ces dernières semaines, notamment en blé tendre. Les blés durs, colzas et orges d'hiver s'en sortent un peu mieux que prévu.

Le quart Nord-Est est le plus touché

Les régions les plus touchées se situent dans le quart nord-est du pays. Il s'agit de l'Alsace, de la Lorraine et dans une moindre mesure de la Champagne-Ardenne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Dans la moitié ouest et dans le Nord de la France, les cultures ont bénéficié d'une couverture neigeuse protectrice.
En blé tendre nous estimons que 5,3 % des surfaces sont totalement détruites et que 12,7 % des surfaces sont endommagées. En prenant en compte les ressemis en blé de printemps, le potentiel perdu à ce jour est de 1,9 millions de tonnes soit 5,3 % du potentiel moyen.
En orge d'hiver nous estimons que 5.15 % des surfaces sont totalement détruites et que 21.8 % des surfaces sont endommagées. En prenant en compte les ressemis en orge d'hiver, le potentiel perdu à ce jour est de 317 000 tonnes soit 4,5 % du potentiel moyen.
En colza nous estimons que 1,1 % des surfaces sont totalement détruites et que 12 % des surfaces sont endommagées. En prenant en compte les ressemis en colza de printemps, le potentiel perdu à ce jour est de 108 000 tonnes soit 2 % du potentiel de départ.
En blé dur nous estimons que 5,1 % des surfaces sont totalement détruites et que 17 % des surfaces sont endommagées. En prenant en compte les ressemis de blé dur, le potentiel perdu à ce jour est de 112 000 tonnes soit 5,5 % du potentiel de départ.

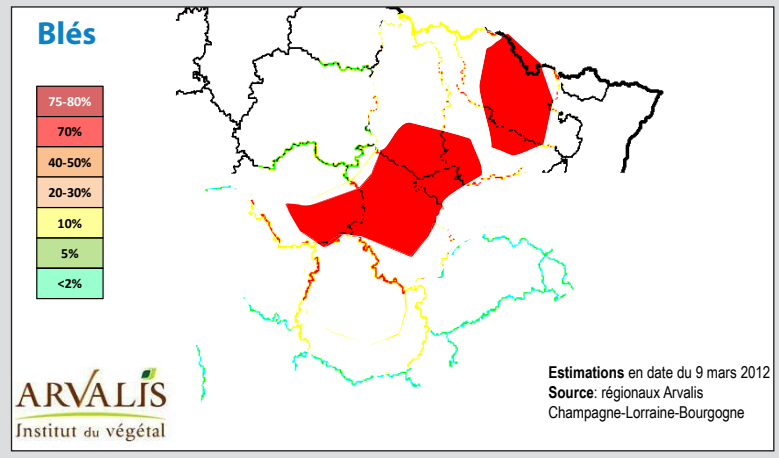
Une difficile évaluation

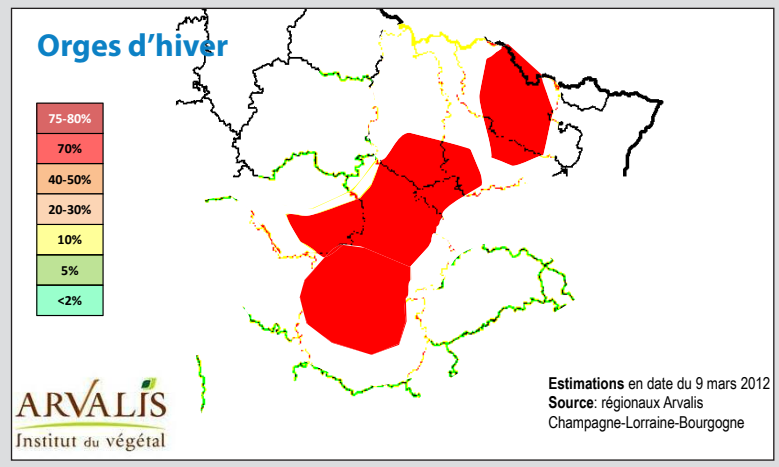
Parmi les cultures qui seront ressemées en remplacement, l'orge de printemps se distingue avec plus de 100 000 ha attendus en supplément d'une année normale soit une hausse potentielle de 20,5 % de la production par rapport à la moyenne quinquennale.
A ce jour, beaucoup de cultures sont affectées sans être totalement détruites, ce qui rend difficile leur réelle évaluation. Leur bon développement dépendra en partie des conditions climatiques d'ici à la récolte.
L'impact de ces données françaises sur un marché désormais mondialisé et globalisé est à relativiser. A l'échelle européenne, nous sommes dans l'attente de précisions sur les dégâts dans d'autres pays, notamment l'Allemagne et la Pologne.

▶ Zoom sur…

Les dégâts sur les blés et les orges dans le Nord-Est

**En Bourgogne, comme en Lorraine, Champagne-Ardennes et Alsace, Arvalis constate que les cultures de blé d'hiver et d'orges d'hiver sont localement très sérieusement endommagées et devront être réimplantées. Les orges sont les premières concernées en terme de dégâts au nord de la Côte d'Or (voir page 5), avec une estimation de 70% des parcelles détruites. Les cartes présentées ici donnent une idée de la répartition des zones touchées.
(source Arvalis-Institut du Végétal).**





àNoter

Alerte à la Listeria !

La Société «Chablis Gourmets», 5 rue du Pressoir à Chablis, a procédé le 9 mars dernier au retrait de le vente de la roulade chablisienne, suite à la mise en évidence de la présence de Listeria monocytogènes.

Le lot de produits concerné par la mesure de retrait porte les caractéristiques suivantes :

Nature du produit : produit de charcuterie cuit à base de panse de porc,
Dénomination commerciale : Roulade chablisienne,
Marque : Chablis Andouillettes,
Présentation : tranche de 300 gr environ, conditionnée sous vide, étiquette commerciale de forme circulaire dorée,
Code fabrication (ou numéro de lot) : 10.06
Agrément : FR89 068 01

Ce lot de produits a été commercialisé sur la période du 15 février 2012 au 9 mars 2012, dans les rayons «libre service» des magasins de grande distribution dans deux régions : la région Bourgogne et la région Champagne Ardennes. Les produits ont été vendus dans les villes suivantes :
Yonne : Brienon, Chablis, Auxerre, Vermenton,Joigny, Migennes, Avallon, Villeneuve sur Yonne
Côte d'Or : Arc sur Tille, Perrigny, Dijon, Fontaine les Dijon, Auxonne
Saône et Loire : Chalon sur Saône, Montceau les Mines, Torcy
Aube : Troyes
Haute-Marne : Chaumont
Les magasins concernés par la distribution du lot ont procédé au retrait de ces produits et informé les consommateurs par apposition d'affichettes sur les lieux de vente concernés. Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus, de ne pas les consommer et de les rapporter au distributeur.
Les personnes qui auraient consommé les «roulades chablisiennes» mentionnées ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.
Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

«Chablis Gourmets» se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone suivant : 03 86 42 46 93
Pour plus de renseignements, consulter le site : http://alimentation.gouv.fr/alerte-produits

enBref

Fraudes Bruxelles déclare la guerre «au crime alimentaire»

«*Le crime alimentaire voyage à la vitesse de la lumière, alors que la justice voyage encore en diligence*». Ce cri d'alarme lancé par un procureur italien lors d'une conférence sur «la lutte contre la criminalité liée à l'alimentation dans l'UE », résume à lui seul le désarroi dans lequel se trouvent les autorités européennes face aux fraudes et aux falsifications alimentaires qui gangrènent l'économie européenne.
@Ces fraudes constituent ainsi une juteuse source de financement supplémentaire et de blanchiment d'argent pour le crime organisé. Pour contrer ce fléau un projet de loi européen devrait être présenté d'ici l'été 2012, afin d'harmoniser la législation criminelle sur ce sujet au niveau des 27 États membres.

Schmallenberg La Russie ferme ses frontières

Après avoir suspendu fin janvier ses importations de viandes ovine, bovine et caprine en provenance de l'Union européenne, les autorités russes viennent d'annoncer des mesures de restrictions additionnelles pour le bétail en transit et les petits ruminants en provenance du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas, d'Italie et du Luxembourg. Les restrictions sont également appliquées au matériel d'élevage de ces pays. La suspension des importations est étendue aux porcs à compter du 20 mars.

Désherbants Le Round up sur la sellette

Le Conseil d'État vient de demander au ministre de l'Agriculture de procéder à un réexamen de l'autorisation de mise sur en marché du Round up express, le désherbant de Monsanto pour le grand public.
Le ministre devra se prononcer dans les six mois, après avoir recueilli l'avis de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses). Le Conseil considère qu'une substance active, l'acide pélargonique, présente dans le Round up au côté du glyphosate, n'a pas fait l'objet d'une évaluation de toxicité préalable à l'autorisation de mise en marché. Même si cette substance est présente à une très faible concentration dans l'herbicide.

Service de remplacement

Des contrats de prévention avec la MSA

La Mutualité sociale agricole vient de remettre un chèque de 16 057 euros au Service de remplacement. Des actions de prévention vont être mises en place pour 23 agents du Service.

«*On intervient déjà en pompiers, si nos agents sont eux-mêmes accidentés, ça devient compliqué*» : la phrase d'Olivier Gallien, président du service de remplacement de Côte d'Or, est très explicite... Afin de préserver au mieux les agents du Service (et par conséquent leur travail dans les exploitations), un partenariat a été signé vendredi dernier avec la Mutualité sociale agricole. Un chèque de 16 057 euros a été remis par Dominique Bossong, le président de la MSA Bourgogne. «*Ces contrats de prévention des risques professionnels sont une déclinaison de la convention d'objectif national signée entre la caisse centrale de MSA et la Fédération nationale des services de remplacement. Nous voulons développer la notion de prévention. On sécurise, on préserve un maximum*» indique le président. «*Les agents des services de remplacement ont des risques professionnels spécifiques, nous voulons minimiser ces risques*» résume Mickaël Nicolas, conseiller en prévention à la MSA. «*C'est un partenariat avec des engagements mutuels : les Services de remplacement s'engagent dans une démarche de prévention pour trois ans, avec réalisation de l'évaluation des risques et du document unique, et avec participation des salariés. La MSA accompagne techniquement et financièrement le projet*» ajoute Matthieu Danguin, responsable prévention.

Formations et équipements

Ce contrat, ou plutôt ces contrats (puisqu'il y a plusieurs services de remplacement signataires) sont pratiquement les premiers signés en France. L'argent recueilli par le Service de remplacement va permettre à 23 agents côte d'oriens de suivre des formations et de financer des équipements de sécurité. «*Les agents de remplacement ont une multitude de risques, ils interviennent dans des exploitations très variées*» rappelle Mickaël Nicolas. Sur le plan national, 160 accidents ont été récemment recensés (sur 10 000 agents et avec une durée moyenne d'arrêt de 50 jours). Le risque routier (40% des accidents mortels chez les salariés, chiffres MSA) est particulièrement visé par ces formations. Des stages Centaure seront suivis par les agents du Service. Dans le même registre, des formations sur le permis remorque pourront être programmées. La manipulation de bovins et le bûcheronnage, responsables de nombreux accidents, sont bien évidemment visés. En ce qui concerne les équipements de sécurité, dont les prix sont parfois élevés, une participation pourra être accordée, notamment pour l'achat de protections apportant un confort supplémentaire.

AURÉLIEN GENEST



Service de remplacement de Côte d'Or et MSA Bourgogne ont officialisé leur partenariat vendredi dernier.



Jeunes agriculteurs de Côte d'Or

Aurélien Viellard nouveau président des JA

Le conseil d'administration des JA21 s'est réuni la semaine dernière à Dijon. Un nouveau bureau et un nouveau président ont été élus.



Antoine Daurelle (ici à gauche) passe à la main Aurélien Viellard, après quatre années de mandat.

Agriculteur à Labergement-lès-Seurre, Aurélien Viellard succède à Antoine Daurelle à la présidence des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or. A 34 ans, l'ancien trésorier des JA a voulu prendre davantage de responsabilités dans le syndicat. «*Je suis depuis six ans au conseil d'administration et depuis quatre ans au bureau. Vu mon âge, tout près de la limite des 35 ans, je me suis dit que c'était le moment. Et puis, nous voulons tous qu'Antoine prenne des responsabilités au niveau national, alors il fallait le remplacer. Pour moi, l'engagement syndical est important, c'est pourquoi je me suis lancé*» confie le nouveau président.

Une équipe très dynamique

Aurélien Vieillard sent une équipe compétente et très dynamique derrière lui : «*Notre séminaire du 7 mars s'est très bien déroulé. La motivation est grande. Chaque poste a été doublé dans les différentes commissions, avec des adjoints. Je souhaite que les JA soient encore plus présents dans le milieu agricole. Nous avons toute notre place dans les OPA et dans les conseils d'administration pour prendre des positions et des décisions dans l'agriculture du département*». Comme tout président JA, Aurélien Viellard fera du renouvellement des générations l'une de ses grandes priorités, dans un contexte de baisse démographique de la population agricole. «*Nous allons tout faire pour pérenniser et améliorer le parcours à l'installation, dans la continuité des travaux JA effectués depuis plusieurs années. Il faut installer des jeunes dans le département*» lance Aurélien Viellard. Dans les autres actions au programme, le nouveau président cite notamment la future politique agricole commune : «*Il faudra regarder de très près ce qui va concerner la Côte d'Or, ça va être très important. Nous suivrons les avancées de la Pac avec la FDSEA. Sur nos actions au quotidien, il faudra s'assurer que l'agriculture n'est jamais laissée de côté. Montrons que nous sommes une population active. L'agriculture est tout de même le deuxième employeur de France, il ne faut pas l'oublier !*»

Antoine Daurelle vers JA national

Antoine Daurelle met fin à deux mandats de président (soit une durée de quatre ans). Le Jeune agriculteur de Clénay, au nord de Dijon, reste administrateur dans le département et devrait très prochainement rejoindre JA national. Quel bilan dresser de ces quatre années écoulées? «*Que des bonnes choses !*» répond-il, «*nous avons conforté le rôle du syndicalisme JA au niveau du département, tout comme nos relations avec les OPA. Autre satisfaction : des cantons JA ont été remis en place. J'espère d'ailleurs que d'autres suivront prochainement*». Antoine Daurelle ne se fait pas de souci pour son successeur : «*Aurélien fait partie du réseau depuis longtemps et a toute la légitimité d'être à cette place. Beaucoup de nouveaux JA sont arrivés. Il y a sept nouveaux entrants dans le bureau. Ce renouvellement est très prometteur pour l'équipe*». Aurélien Vieillard salue à son tour le parcours d'Antoine : «*Son mandat a été exercé avec brio. Antoine a été très présent dans les réunions d'OPA. Sa volonté de prendre du grade au niveau national prouve une nouvelle fois son implication. Il a les capacités d'emmener un bon point de vue de la Côte d'Or au niveau national*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

Composition du bureau

Président: Aurélien Viellard (Labergement-lès-Seurre). Vices-présidents: Benoît Lahaye (Pommard), François-Xavier Lévêque (Bressey-sur-Tille), Arnaud Parfait (Viévy), Victor Matrat (Prusly-sur-Ource). Secrétaire général: Yann Frelet (Saint-Seine-l'Abbaye), Secrétaire général adjoint: Simon Gevrey (Varanges). Trésorier : Vivien Lévêque (Magny-lès-Aubigny). Trésorier adjoint: Mathieu Labonde (Auxant). Membres: Clément Babouillard (Darcy), Emilien Rolet (Magny-sur-Tille), Nicolas Aubry (Selongey).



Le conseil d'administration s'est réuni le 7 mars à Dijon, quelques jours après l'assemblée générale JA à Plombières.

Après les intempéries hivernales

Des pertes conséquentes dans les cultures

L'heure est au ressemis en Côte d'Or. Sur les plateaux châtillonnais, 40 à 50% des terres sont concernées. L'Auxois ne semble pas mieux loti. Une chose est sûre : la facture est salée pour les agriculteurs.

Il y a de la casse dans les cultures. Ce n'est pas Bernard Louet, céréalier à Source-Seine, dans le canton de Venarey-les-Laumes, qui dira le contraire. Sur ses 290 hectares de cultures, 126 sont à ressemer, soit plus de 43% de ses terres. Cette proportion illustre bien la situation sur les plateaux du Châtillonnais. Damien Ronget, technicien grandes cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, signale que 40 à 50% des terres sont *«à retourner»* dans ce secteur. *«Dans l'attente de connaître tous les chiffres de l'Auxois, le Châtillonnais est la région la plus touchée du département. Environ 80% des esterels et escourgeons sont à retourner, tout comme 20 à 25% des blés»* signale Damien Ronget. *«Sur l'ensemble du département, la moutarde est gelée à plus de 90 % et le pois d'hiver à 98%. Oui, le climat a de grandes irrégularités depuis cinq ans et nous en faisons les frais de manière récurrente»* poursuit le technicien.

100% sur trois cultures

Bernard Louet avait espéré que ses cultures *«repartent»*, mais au lieu de s'améliorer, *«elles ont empiré de jour en jour»*.

Seuls ses 80 hectares de colza sont *«à priori»* épargnés. *«Les dégâts concernent 100% de l'orge d'hiver, soit 30 hectares, 100% des pois d'hiver, soit 25 hectares et 100% du lin, qui représente une surface de 21 hectares. Le blé est touché à moitié, donc 50 hectares sont à resemer»* chiffre l'agriculteur, qui se serait bien passé de ce nouvel épisode climatique. *«Il manque plus qu'un coup de sec derrière et c'est la totale»* ajoute t-il en se rappelant : *«ici, les températures sont descendues à -20°C. Le vent a accentué le gel. Contrairement à 2003, il y a pas eu de neige, ça n'a pas été favorable non plus. Toutes les parcelles exposées au vent ont été beaucoup plus touchées que les autres». «Les variétés, les dates de semis ont également une influence. Pour ma part, je sème un peu précocement car je suis en semis direct sous couvert. Ceux qui ont semé tard cette année s'en sortent peut-être un peu mieux»* ajoute Bernard Louet.

Blé de printemps : une *«expérience»*

Bernard Louet a commencé de resemer la semaine dernière. Lundi soir, il avait terminé ses orges et son lin de printemps.

Pour être en accord avec la MAE rotationnelle, du tournesol sera implanté sur des parcelles d'orge d'hiver avec précédent orge de printemps.

«Je n'ai pas le droit de remettre de l'orge de printemps, alors il faut s'adapter. Du tournesol, ça fait quinze ans que j'avais arrêté. Concernant l'orge d'hiver, j'ai tout de même gardé une parcelle de 2 hectares, d'une part pour avoir des semences d'esterel, d'autre part pour voir ce que ça donnera» confie Bernard Louet qui, en début de semaine, attendait de recevoir ses semences de blé de printemps : *«ce sera une première pour moi et pour d'autres agriculteurs. On ne sait pas du tout ce que cette culture donnera. Ce sera une expérience»*.

Quelles pertes?

Sans compter le travail supplémentaire, ces dégâts occasionnent des coûts supplémentaires et non des moindres. *«Il faut compter le semoir, le coût des semences... Tout compris, dans mon système, ça me coûte environ 150 euros par hectare»* signale Bernard Louet. Sachant que 126 hectares vont être ressemés, la *«facture»* s'élève donc à 18 900 euros.

La baisse de potentiel impliquée par les cultures de printemps inquiète encore plus Bernard Louet : *«le potentiel en a déjà pris un coup ! On fait des cultures d'hiver car on craint le sec. Il y a encore beaucoup d'interrogations quant aux résultats du printemps. La baisse de potentiel pourrait dépasser la vingtaine d'hectares en orge tout comme en blé»*.

AURÉLIEN GENEST



Plus de 43% des terres de Bernard Louet, dans le canton de Venarey, sont à re-semer. Côut de l'opération : près de 20 000€, auxquels il faut ajouter la baisse de potentiel liée aux cultures de printemps.

▶ Ce que défend la FDSEA

Jacques de Loisy, président de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA, indique que la profession *«attend des mesures et des assouplissements à hauteur de la situation, de la part de l'État». «En 2003, moins de 5 000 hectares avait été resemés. Là, on est parti pour dépasser largement 30 000 hectares, c'est du jamais vu depuis 1956»* mentionne Jacques de Loisy, qui poursuit : *«nous n'avons plus droit aux calamités. Certes, certains peuvent accéder à des mesures assurantielles couvrant éventuellement le re-semis, mais quoiqu'il en soit, le chiffre d'affaires sera sérieusement amputé. Avec des cultures de printemps, nous allons avoir des baisses de rendements, avec des qualités incertaines. Des charges ont déjà constatées sur les cultures d'automne. La marge nette sera nulle ou négative pour des exploitations qui ont déjà souffert de la sécheresse l'été dernier».

Maintien de la MAE rotationnelle

"Outre les problèmes économiques et agronomiques, l'impact du gel sur les cultures a également des conséquences pour les exploitations agricoles en matière de réglementation et plus spécifiquement sur le respect du cahier des charges MAE rotationnelle (MAER).
En effet, la destruction d'une culture d'hiver et le re-semis d'une culture de printemps peut dans un certain nombre de cas, entraîner le retour de la même culture sur la parcelle deux années successives, l'absence de quatre cultures dans la rotation, ou encore avoir la culture majoritaire qui dépasse 50% de la sole avec pour conséquence le non respect des engagements. Une dérogation accident de culture existe dans le cahier des charges mais elle supprime malgré tout l'aide (32€/ha) pour la ou les surface(s) concernée(s) par le non respect du cahier des charges.
La FDSEA souhaite assouplir cette dérogation et milite pour le maintien de la totalité des paiements. En effet le non respect du cahier des charges est indépendant de la volonté des producteurs, mais lié à un accident climatique exceptionnel. Dans cette optique, nous avons remonté le dossier côte d'orien au niveau national, et sommes intervenus auprès de Mr le Préfet ainsi qu'auprès de la DDT, pour défendre notre position".

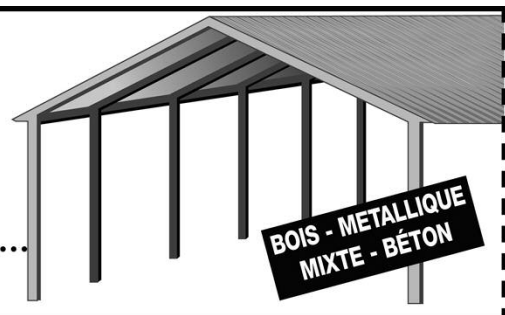
Anticiper les besoins en paille

L'épisode de gel et le re-semis de cultures de printemps vont aussi impacter la production de paille sur le département, qui sera inférieure aux tonnages initialement prévus, avec pour risque une tension sur le marché de la paille. Pour éviter une flambée des prix, nous invitons tous les éleveurs à anticiper leurs besoins en paille en contractualisant dès à présent leurs achats.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Agriculture bio

Un «tour de plaine» bio sur les plateaux, à Darcey



Vendredi 9 mars, une quinzaine de producteurs bio et en conversion mais aussi quelques uns en réflexion sur la bio, ont participé au «tour de plaine» organisé par le Sedarb sur l'exploitation de Claude Nocquard, à Darcey (canton de Venarey les Laumes).
Le polyculteur-éleveur a présenté son exploitation : 130 ha de SAU, dont 30 ha de parc cloturé pour les porcs en plein air, et le reste en céréales. Avec 110 truies, l'élevage est pour l'instant uniquement naisseur, mais un bâtiment est en construction afin d'engraisser les porcelets. La luzerne – déshydratée à la coopérative de Baigneux les Juifs, sert de tête de rotation pendant 3 ans, avant des cultures de blé, orge d'hiver et mélanges orge-pois qui sont entièrement destinées à l'alimentation des porcs.
La discussion a porté notamment sur les premiers résultats d'essais sur les engrais verts avant céréales de printemps. Un tour des parcelles a permis aux producteurs d'échanger sur la conduite technique en bio et de constater les dégâts du gel sur plusieurs cultures (orge, protéagineux…).
D'autres visites de fermes céréalières bio sont prévues ce printemps, notamment le 3 mai à Epagny et le 30 mai à Corberon, en plaine. Pour tout renseignement, contactez Sarah Hassan : sarah.hassan@sedarb.org.

SEDARB



SIA 2012

Résultats des Côte d'oriens au concours général agricole

Le concours général agricole met en compétition les meilleurs produits des provinces françaises. Voici les résultats obtenus par les producteurs côte d'oriens dans le cadre du salon de l'Agriculture.

Vins

Bourgogne. Médaille d'or : Gaec Cornu Edmond et fils (Ladoix-Serrigny). Argent : Corton André (Aloxe-Corton), domaine du Château de Meursault. Bronze : Maison Patriarche Père et fils (Beaune). **Bourgogne aligoté.** Bronze : Maison Patriarche Père et fils. **Chablis.** Bronze : Maison Albert Bichot (Beaune). **Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits.** Or : SCEA Domaine Yves Chaley et fille (Curtil-Vergy), EARL Domaine Philippe Gavignet (Nuits-Saint-Georges). Argent : EARL Domaine Guy-Pierre Jean et fils (Aloxe-Corton), SCE Glantenet Père et fils (Magny-lès-Villers). Bronze : Corton-André. **Côte de Nuits-Villages.** Or : EARL Domaine Gachot-Monot (Corgoloin). SCE Huguenot Père et fils (Marsannay-la-Côte). Argent : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix). **Fixin.** Bronze : SCE Huguenot Père et fils. **Mazis-Chambertin**. Or : Domaine Tortochot (Gevrey). **Gevrey-Chambertin.** Or : Domaine Coillot Bernard père et fils (Marsannay). Argent : Domaine Marc Roy (Gevrey). **Chambolle-Musigny.** Argent : Domaine Chauvenet-Chopin (Nuits). **Clos de Vougeot.** Argent : Domaine Tortochot. **Vougeot.** Argent : Domaine Chauvenet-Chopin. **Echézeaux.** Argent : SARL Capitain-Gagnerot (Ladoix). **Vosne-Romanée.** Or : Gerbet Marie-Andrée et Chantal (Vosne-Romanée). Argent : SA Mongeard-Mugneret (Vosne-Romanée). **Nuits-Saint-Georges.** Or : SA Mongeard-Mugneret (Vosne-Romanée). Argent : SCE Remoriquet Henri et Gilles (Nuits). Bronze : Domaine Chauvenet-Chopin. **Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune.** Or : EARL La Roche Aigue (Auxey-Duresses), SCE du Domaine Demangeot (Change). **Ladoix.** Or : Jean-Claude Boisset (Nuits), Maréchal-Caillot Bernard (Bligny-lès-Beaune). Argent : Gaec Cornu Edmond et fils (Ladoix), SARL Capitain-Gagnerot, Domaine Ravaut, Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune). **Corton-les-Fièvres.** Bronze : Maison Michel Picard (Chassagne). **Aloxe-Corton.** Argent : Château de Marsannay, Domaine Ravaut. **Pernand-Vergelesses.** Or : SCE Domaine Champy (Beaune). Bronze : Rapet Père et fils (Pernand). **Chorey-lès-Beaune.** Or : EARL Domaine Dubois d'Orgeval (Chorey). **Savigny-lès-Beaune.** Or : Domaine Doudet-Naudin (Savigny), Maison Albert Bichot, Bouchard Aine et fils (Beaune). Argent : EARL Domaine Dubois d'Orgeval. Bronze : Domaine Doudet-Naudin, Ropiteau frères (Meursault). **Beaune.** Argent : Domaine Berthelemot Brigitte SCE (Meursault). **Pommard.** Or : SCE Domaine Coste-Caumartin (Pommard), Maison Michel Picard. Bronze : Domaine Berthelemot Brigitte SCE, EARL Domaine Dubois d'Orgeval, Maison Albert Bichot, Maison Michel Picard. **Volnay.** Argent : Maison Bouchard Père et fils. Meursault. Or : Ropiteau frères (Meursault). Argent : SA Louis Max. **Saint-Romain.** Bronze : SA Louis Max. **Chassagne-Montrachet.** Or : Maison Michel Picard. Argent : Maison Michel Picard, Ropiteau frères. **Saint-Aubin.** Argent : Christophe Guillo (Comberthault), Maison Michel Picard. Bronze : Jaffelin (Beaune). **Santenay.** Argent : Maison Albert Bichot, SCE du Domaine Demangeot. Bronze : Maison Henri de Villamont (Savigny-lès-Beaune). **Maranges.** Or : SCE du Domaine Demangeot. **Bourgogne Côte châlonnaise.** Argent : SA Louis Max. **Mercurey.** Or : Maison Michel Picard. Argent : Maison Albert Bichot, Maison Michel Picard, SA Louis Max. Crémant de Borugogne. Argent : Veuve Ambal (2) (Montagny), Maison Patriarche père et fils(2). Bronze : Domaine Bouillot Louis (2).

Produits divers

Liqueur de fruit. Or : Pagès Védrenne SAS (Nuits-saint-Georges). Argent : Joannet Gilles (Arcenant). **Liqueur aux plantes**. Or : Pagès Védrenne SAS (3). **Crème de fruit.** Or : Joannet Giles. Argent : Pagès Védrenne SAS (4), Joannet Gilles. Bronze : Pagès Védrenne SAS. **Nectar. Nectar artisanal ou industriel.** Argent : Daniel Cachot (Broin).

Produits laitiers

Fromage frais. Bronze : fromagerie Delin (Gilly-lès-Cîteaux). **Fromages au lait de vache à pâte molle.** Or : fromagerie Delin (2). Argent : fromagerie Delin (2)

Daniel Matalon sur deux exploitations

Le préfet de la Nièvre a été reçu par les Jeunes Agriculteurs

C'est devenu une habitude: depuis trois ans, les JA58 organisent des journées de découverte sur plusieurs de leurs exploitations, à l'intention de tout nouveau préfet arrivé dans le département. Le 8 mars, Daniel Matalon est venu accompagné d'une forte délégation des services de l'État, visiter la ferme de Jérôme Gauthier à Châtillon-en-Bazois puis de François Couteaudier à Ville-Langy.


Fabrice Prévotat a accueilli le préfet sur l'exploitation de Jérôme Gauthier (au centre) à Châtillon-en-Bazois.

C'est entouré du sous-préfet de Château-Chinon, Alain-Michel Ngouoto, du directeur adjoint de la DDCSPP, Bernard Form, et du nouveau DDT adjoint, Hubert Goglins, que le préfet Matalon s'est présenté en fin de matinée sur l'exploitation de Jérôme Gauthier. Là, une vingtaine de jeunes agriculteurs, épaulés par Bernard Gauthier, le président de la Sicafome, Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture et Agathe Gruet, conseillère élevage, l'attendaient pour un tour de la ferme, avant un déjeuner convivial. Le représentant de l'État répondait ainsi à l'invitation de Fabrice Prévotat, président des JA58, qui a pris l'habitude, avec tout nouveau préfet, de lui faire faire visiter la ferme Nièvre. Cela avait été le cas par deux fois avec le préfet Nicolas Quillet et son successeur, Daniel Matalon, a souhaité pérenniser *«ce moment de découverte, d'attention partagée et de convivialité»*. L'occasion, tout en touchant du doigt des systèmes de production différents, d'entendre aussi les inquiétudes, les problèmes et les revendications des jeunes sur le terrain.

Deux JA, deux réalités différentes

Cette fois-ci, les JA58 avaient choisi de distinguer le centre Nivernais, d'abord à Châtillon-en-Bazois, puis à Ville-Langy. Daniel Matalon a ainsi pu comparer deux systèmes de production bien différents. Chez Jérôme Gauthier, il a d'abord vu un troupeau de 70 vaches charolaises et de 140 brebis charollaises. Installé depuis 2004 en hors cadre familial, Jérôme a expliqué comment il vend ses broutards alourdis et ses agneaux d'herbe ainsi qu'une quinzaine de veaux sous la mère croisés Montbéliard/Limousin. Sur ses 140 hectares, 47 sont semés de colza, triticale et maïs ensilage, dont un tiers est autoconsommé. La pause à Châtillon-en-Bazois a permis à Bernard Gauthier de présenter l'activité du marché au cadran, que le préfet se dit curieux d'aller visiter, une fois la période de réserve électorale passée, et à Agathe Gruet de dresser le tableau chiffré de l'agriculture du département. Après le repas, changement de dimension. A Ville-Langy, attendaient Patrick Tetard, vice-président d'Axereal, et Guillaume Lebois, technicien de la Cialyn, chez François Couteaudier. D'abord aide familial sur l'exploitation familiale depuis 2000, puis installé au départ en retraite de son père, François totalise 250 vêlages dans des grands bâtiments qui ont été construits en 2000. Il tend à diminuer son cheptel de Salers, ayant pratiqué la sélection génétique vêlage facile sur ses charolaises, qu'il tend à uniformiser sur l'exploitation. Le jeune éleveur, qui est aussi conseiller municipal auprès du maire présent lors de la visite, règne sur 460 hectares, dont 160 ha de céréales auto-consommées.


La délégation s'est rendue, en milieu d'après-midi, à Ville-Langy, où François Couteaudier (à droite) a présenté son système de production.

Messages et « parler vrai»

A l'écoute, et répétant qu'il était là pour *«parler vrai»* et prôner *«le maintien de l'agriculture sur le terrain»*, Daniel Matalon s'est entretenu avec les jeunes tout au long de la visite. Des messages ont pu être échangés et l'équipe de Fabrice Prévotat ne s'en est d'ailleurs pas privée. Alexandre Lorré a ainsi lourdement insisté sur le problème de l'installation, notamment en proposant le rajout de points de retraite ou de la défiscalisation pour inciter les cédants à transmettre à des jeunes. Il y a eu moins de 70 installations en 2011 dans la Nièvre. Les JA58 ont ensuite alerté le préfet sur le gaspillage du foncier agricole, en lui demandant d'enrayer ce problème. 600 hectares agricoles disparaissent chaque année dans le département, que ce soit à cause de l'urbanisme, des réseaux de communication ou des projets industriels. Enfin, les jeunes, évoquant la future PAC, ont fait part de leurs inquiétudes quant aux zones défavorisées, aux productions spécialisées telles que l'élevage et au découplage des aides. En montrant leur environnement de travail, ils ont voulu *«apprendre à mieux connaître le préfet pour mieux savoir gérer les difficultés à venir»*. Les uns comme les autres sont appelés à très vite se revoir.

E.C.

PORTES OUVERTES
VENEZ DÉCOUVRIR LES ROBOTS DE TRAITE LELY ASTRONAUT A3 NEXT ET A3 CLASSIC



VOUS DÉCOUVRIREZ LE ROBOT D'AFFOURAGEMENT LELY JUNO ET LA BROSSE À VACHES LELY LUNA

www.lely.com

Le jeudi 22 mars à partir de 10 h
Au GAEC du PATIS - Chez Mrs PEROT - Le Coudray
58450 NEUVY SUR LOIRE

A l'EARL de la METAIRIE HOUARD
chez M. RAVAUX - La Métairie Houard
58440 LA CELLE SUR LOIRE

NOS PARTENAIRES CORDONNIER JOURDAIN

Fléchage à partir du bourg

LELY
innovators in agriculture

Lely Center • Agriculture et Robotique Bourgogne SA • 6 rue Carnot • 89310 NITRY
E-mail : dbeaudet@nit.lelycenter.com • Renseignements : Didier Beaudet : 06 20 29 88 05

Association Avenir

Plus de créations d'emploi en 2011

L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre agricole (AVENIR) a tenu son assemblée générale annuelle, mardi dernier, à Nevers. Selon les statistiques internes, présentées aux administrateurs, la structure a permis la création de six emplois de plus en 2011, qu'en 2010.

Les chiffres de l'emploi en 2011, soutenus par Avenir, s'inscrivent dans la même tendance que les statistiques de l'emploi agricole délivrées par la MSA. L'an dernier, Avenir a aidé à la création de 40 emplois individuels, dont 14 en contrats à durée indéterminée et 26 en contrats à durée déterminée. *« Ce sont donc six emplois de plus en 2011 qu'en 2010 »* s'est réjoui Stéphane Leuzy qui anime désormais l'association avec Marie-Aline Saltel, même si un bémol est de mise: *« nous constatons une précarisation accrue des emplois agricoles -tendance engagée en 2007-2008- avec un nombre plus conséquent de contrats à temps partiel. Depuis quelques années, les éleveurs embauchent des salariés à contrat de courte durée pour pallier aux besoins les plus urgents »* a-t-il expliqué. Et, sans surprise, c'est bien la polyculture élevage qui s'affiche comme le secteur phare exploré par AVENIR, avec 29 emplois créés dont 23 rien qu'en bovins viande. Comme l'indique la MSA, la polyculture-élevage dans la Nièvre pèse l'équivalent de 1600 emplois en 2011 (CDD et CDI confondus), juste devant la viticulture (1300 emplois). Ce secteur viticole qu'Avenir a du mal à intégrer dans ses offres d'emploi car, selon Stéphane Leuzy, *« les viticulteurs font très peu appel à nous, ces exploitations ayant souvent une taille de production suffisante pour embaucher une personne chargée du recrutement du personnel »*. Et puis, dans les vignobles ligériens, l'offre et la demande d'emploi fonctionnent encore beaucoup par le bouche-à-oreille. Le secteur des grandes cultures n'arrive qu'ensuite, avec deux emplois créés, devant les plantes médicinales (1) et l'apiculture (1). Par ailleurs, Avenir a contribué à la création d'un Groupement local d'employeur en 2011, dont les deux adhérents ont embauché un salarié en CDI à temps plein. Et, de plus, le Groupement d'employeur départemental a embauché cinq salariés.

Profils jeunes et diplômés

L'assemblée générale de l'association a pu affiner les données brutes en terme d'emplois. Les animateurs ont fait le profil des salariés embauchés par des agriculteurs grâce à Avenir. Il en ressort que « *ces derniers sont souvent recrutés jeunes, 80% d'entre eux ayant moins de 40 ans* ». Ils sont aussi diplômés, 32% ayant un niveau d'études équivalent au BAC Pro et au BPREA, bien que 13% soient aussi autodidactes. Et ce sont *« les personnes qui ne disposent pas d'expérience professionnelle ou de diplôme agricole qui souffrent le plus de la précarisation. Elles sont principalement recrutées pour des contrats à durée déterminée de courte durée»* a souligné l'animateur d'Avenir. Enfin, les personnes recrutées sont principalement des hommes, la préférence pour les femmes se révélant plus accrue dans des secteurs moins mécanisés tels que la viticulture ou les exploitations qui transforment le produit avec vente directe. En terme d'offres d'emploi, Avenir est depuis 2007 le référent départemental du réseau Anefa, en partenariat avec Pôle emploi et les prescripteurs départementaux. Sa bourse pour l'emploi a permis de recevoir 41 offres (15 CDI temps plein et 10 CDD temps plein) qui ont rassemblé 71 candidats.

E.C.



L'assemblée générale d'Avenir s'est tenue dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Nevers.

Filière caprine dans la Nièvre

La vocation fragile du lait de chèvre

L'assemblée générale de la coopérative Capri-Nièvre, association loi 1901 qui regroupe une vingtaine d'éleveurs spécialisés de la Nièvre, a eu lieu chez Emilie Amelot à Parigny-le-Vaux, lundi dernier.
Le lieu n'avait pas été choisi au hasard, tellement l'exploitation de la jeune éleveuse symbolise la fragilité de la filière caprine dans le département.



Émilie Amelot a fait visiter son exploitation, lors de l'AG de Capri-Nièvre qui a eu lieu lundi 12 mars, chez elle.

Elle va avoir 32 ans le mois prochain. Passionnée de chevaux, à l'origine, Émilie Amelot s'est prise de passion pour les chèvres, dont elle a décidé de faire son activité professionnelle fin 2009. Trois ans après son installation, l'éleveuse est confrontée à une perte d'activité puisque le lait de ses 272 chèvres n'est plus collecté. Contrairement à son engagement de la première année sur l'ensemble de la production, la laiterie de Feux, située dans le Cher, lui a d'abord signifié une baisse du volume prélevé, à un seuil de 43 000 litres par an, alors que ses animaux en produisent 160 000 litres.

Elle a donc ensuite décidé de tout mettre entre parenthèse, vivant sur ses réserves, tout en désaisonnant ses chèvres et en tirant les sonnettes d'alarme de Capri-Nièvre, dont elle est administratrice, de la DDT et de sa banque, le Crédit agricole, qui lui réclame toujours ses remboursements d'emprunt. *«Grâce au désaisonnement, elle a gagné un peu de temps. La saison d'éclairement, par des néons, est aujourd'hui terminée et les chèvres commenceront à produire du lait fin août début septembre»* prévoit Christian Etienne, l'animateur de Capri-Nièvre. Quelques mois pour respirer (un peu) et chercher des solutions à cette situation qui, sans remettre en cause sa passion et sa farouche volonté d'exercer son métier, cause de sacrés embêtements à Emilie.

Reprise de la collecte?

La solution la plus efficace serait que la Laiterie de Feux décide de reprendre son engagement de départ. La perspective, aussi peu évidente qu'elle paraisse, demeure une hypothèse crédible puisque la laiterie du Cher est à vendre et que le groupe Triballat serait sur les rangs pour la reprendre.

Ce qui pourrait favoriser de nouveau une collecte totale chez Emilie, du moins l'espère-t-elle. *«Il y aurait des ajustements à faire, sans doute une diminution du troupeau et une restructuration»* suppute Christian Etienne. L'option complémentaire envisageable serait alors de créer un atelier de transformation et de vendre les fromages frais à un gros affineur de Saône-et-Loire, qui en assurerait les débouchés commerciaux. *«Encore faudra-t-il rapporter des capitaux à l'exploitation et convaincre le banquier d'aider à restructurer»* convient le conseiller de Capri-Nièvre. Le projet, qui s'appuiera sur beaucoup d'huile de coude et d'aide familiale, nécessiterait un investissement de 35 000 euros au bas mot. *«Émilie devra se former et relever progressivement son niveau technique»* imagine-t-il en contrepartie d'une éventuelle augmentation du chiffre d'affaires.

Dur quand on est encore jeune agricultrice et qu'on se trouve au pied du mur, mais Émilie, en dépit des difficultés qui lui gâchent la vie, affiche une détermination intacte. *«Même si çà ne se fait pas du jour au lendemain, Emilie pourrait envisager, à terme, de réaliser son propre affinage et de passer par la vente directe»*. Avec le mérite de valoriser le litre entre 1,50 et 2 euros là où il lui était payé entre 55 et 65 centimes jusqu'à présent. Encore doit-elle arriver à convaincre ses interlocuteurs de l'aider à poursuivre sur sa voie.

E.C.

Site internet pour les éleveurs

Bovins Croissance 58 met en ligne les éleveurs nivernais

Le concept a été lancé, avec plus ou moins d'engouement, depuis début 2010. L'idée est de permettre aux éleveurs de présenter leur exploitation, les animaux à vendre et les activités de la ferme, en ligne sur internet. Déjà 6 Nivernais ont adhéré à la démarche. 4 autres sont en projet.

Présenter le cheptel, montrer comment l'éleveur travaille, proposer une gamme de mâles et de femelles à la vente, mettre en valeur les taureaux en service sur l'exploitation, communiquer sur les activités diversifiées de la ferme: c'est ce que propose Bovins Croissance 58 à tous les éleveurs nivernais -et pas seulement les sélectionneurs- via l'outil moderne que sont les réseaux numériques. En clair, chaque professionnel peut disposer de son propre site internet, créé avec lui, composé et administré, selon la formule, en plus ou moins grande autonomie personnelle. *«Pour nous, l'objectif est de permettre aux éleveurs de vendre leurs produits. Ce service que nous leur proposons est destiné à leur faire gagner de l'argent»* dit Julie Lagord, la responsable de Bovins Croissance 58, qui, avec les élus de l'association, est partie du constat *«que beaucoup d'éleveurs mettaient des annonces sur des sites comme leboncoin.fr»*. Partant de là, BC58 a décidé d'offrir une réponse *«beaucoup plus professionnelle aux besoins de communication des éleveurs nivernais»*. C'était début 2010.



Le Gaec Martin et fils, de Luzy, a intégré son site internet dans sa stratégie commerciale vers ses clients de toute la France.

Six sites et quatre autres en projet

Depuis que l'offre de service est accessible, BC58, avec son partenaire technique, Charolais Informatique, a déjà réalisé 6 sites pour des éleveurs nivernais. Tous sont des élevages de bovins charolais, sauf un, mixte, qui présente aussi une troupe d'ovins. L'objectif de départ était la création de 20 sites, ne serait-ce que pour rentabiliser les frais de créations de base, mais, par défaut de communication sans doute, la proposition a encore du mal à prendre chez les professionnels. Aux six premiers usagers, s'ajoutent tout de même, à ce jour, quatre autres projets de création de sites internet. Côté tarifs, BC58 propose deux types de prestations: la création du site pour 850 euros hors taxe, sans console de gestion, c'est-à-dire sans la possibilité pour l'éleveur d'administrer lui-même ses mises-à-jour, ou la création du site pour 970 euros HT qui inclut l'accès à la console de mise à jour et qui permet de rentrer régulièrement des contenus d'actualité. A cela il faut ajouter respectivement 150 ou 130 euros HT de frais de maintenance, d'hébergement et de nom de domaine par an, ce qui implique une mise-à-jour par Bovins Croissance des contenus, quatre ou cinq fois par an, et, éventuellement, une participation financière supplémentaire de 20 euros HT pour des mises-à-jour ponctuelles, en dehors des périodes prévues. *«C'est souvent le temps nécessaire pour réactualiser ses photos et ses contenus qui freinent les éleveurs»* constate Julie Lagord. Exemple d'adaptation du site : le Gaec Martin Gilles et fils, de Luzy, qui lui, entre ses informations tous les mois, voire plusieurs fois par mois sur son site, parce qu'il y trouve son intérêt commercial.

Mais dans ce cas-là, la démarche numérique vers la clientèle fait partie intégrante de la stratégie commerciale de l'exploitation.

E.C.

Formations

58 Grandes cultures Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème « Sécuriser ses prix de vente en grandes cultures ». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai 2012, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés). Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr

58 Chien de troupeau Apprendre le dressage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur «Apprendre à dresser son chien de troupeau» à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2ème niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Certificat individuel au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage de 21 heures visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto) par les responsables d'entreprises de travaux agricoles ou de travaux et de services paysagers ainsi que par les agriculteurs qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur trois jours, les 29 et 30 mars et 5 avril au CFPPA. Au programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, diagnostic visant à limiter le recours aux phytosanitaires. Informations et inscriptions auprès de Claude Girerd, CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France, 58120 Château-Chinon ou par téléphone au 03 86 79 49 30 ou encore par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

Rerouvez toutes les formations en page 17

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

FAIRE SON ENSILAGE avec une remorque
POTTINGER
RÉUNION D'INFORMATION
MERCREDI 21 MARS
à 13h30
à la mairie
de Cordesse (71)

JOURNÉE ORGANISÉE PAR LA
Présence des inspecteurs commerciaux
SARL T.A.T.G
Le Voyen - 71540 Cordesse - 03 85 82 82 75 - 06 87 35 37 76
Travaux agricoles - Broyage / Elagage - Transport - Commerce de fourrage

DDT de l'Yonne

Les conséquences du gel sur la mesure agro-environnementale rotationnelle

Dans un communiqué, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne précise la conduite à tenir en matière de MAER2, suite aux gelées qui ont touché le département.

Suite aux gelées persistantes de ces dernières semaines, et concernant la conduite à tenir pour votre MAER2, il est tout d'abord rappelé que les cultures prises en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges de la MAER2 en 2012 seront celles déclarées sur le formulaire « *Liste des éléments engagés* » transmis à la DDT entre le 1er avril et le 15 mai de cette année, elles doivent donc avoir été implantées avant le dépôt du formulaire.

Que faire si une ou plusieurs de mes parcelles culturales ont gelé et nécessitent un resemis avant le dépôt de ma liste des éléments engagés au titre de la campagne 2012 ?

Prenons l'exemple d'un blé d'hiver, semé à l'automne, qui, à la suite de fortes gelées, doit être remplacé par un maïs (semé en avril).

L'exploitant a deux possibilités :

• Soit il déclare le blé d'hiver sur le formulaire «Liste des éléments engagés», en signalant qu'il s'agit d'un accident de culture. Il doit alors, par courrier adressé à la DDT, apporter des éléments attestant de l'accident de culture (photos, factures d'achats de semences, etc..). La MAER2 ne lui sera pas versée sur cette parcelle pour l'année considérée, mais c'est bien le blé d'hiver qui sera pris en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges (diversité de l'assolement, successions culturales) ;

• Soit il déclare le maïs sur le formulaire *«Liste des éléments engagés »* (la DDT ne sait alors pas qu'un blé d'hiver avait été initialement semé), auquel cas, le maïs est considéré comme étant la culture implantée et prise en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges. La MAER2 peut lui être versée et le régime de sanction s'applique alors, y compris éventuellement lors des futures campagnes.

La DDT attire votre attention sur le fait que, quelle que soit la possibilité retenue, il conviendra d'être vigilant à respecter l'ensemble des obligations liées au cahier des charges de la MAER2 (consultable sur notre site Internet), notamment le respect de la part de la culture majoritaire et la part des trois cultures majoritaires et du gel, par rapport à la surface totale engagée.

Pour plus d'informations :
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne
Service de l'économie agricole :
tél 03 86 48 41 76

Site internet : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'YONNE
SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Gel sur les cultures

L'étendue des dégâts se précise

Un nouveau point des conséquences du gel sur les cultures dans le département vient d'être dressé par les techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.



Avec ces derniers jours, le verdissement des céréales d'hiver se confirme. Néanmoins de nombreuses parcelles présentant de la route un *«aspect acceptable»* ont beaucoup de pieds dont le plateau de tallage est partiellement nécrosé (couleur marron). Ces pieds risquent de disparaître dans les prochaines semaines ou ne donneront qu'un seul épi.
Les féveroles, pois d'hiver, l'avoine d'hiver et l'orge de printemps semés d'automne sont totalement détruits. Les colzas ont été touchés de façon très hétérogène selon les secteurs.

Le point par petites régions :
De fortes disparités sont observées parcelle par parcelle

Puisaye, Sénonais, Pays d'Othe : 15 à 20 % des céréales d'hiver sont touchées (surtout les escourgeons mais également certaines variétés de blé comme Alixan).

Région d'Aillant sur Tholon : 15 à 20 % des blés sont touchés (surtout variété Alixan) et 20 à 25 % des escourgeons (Esterel notamment).

Plateaux de Bourgogne : 50 à 60 % des escourgeons touchés (surtout Esterel) et 15 à 20 % des blés touchés (Alixan principalement)
Ces pourcentages correspondent aux proportions estimées de cultures à ressemer espèce par espèce.
Il y aura également des pertes de rendement comprises entre 20% et 40% sur les parcelles qui présentent des dégâts de gel mais qui ne seront pas ré-emblavées.

Opportunité de ressemis

Le ressemis éventuel d'une parcelle touchée par le gel doit se faire après diagnostic du nombre de pieds restants estimés viables. La décision dépendra alors d'une analyse technico-économique permettant de chiffrer le gain ou l'absence de gain inhérent au ressemis (aptitude agronomique du sol, nécessité ou pas d'un nouveau labour, disponibilité en semences…)

Cas d'une culture couverte par une assurance récolte :
L'avis de l'expert mandaté par l'assureur est à prendre en compte. En effet, si l'expert ne préconise pas un ressemis, une indemnité éventuelle d'assurance récolte (déduction faite de la franchise) pourra être perçue ultérieurement en fonction du rendement obtenu.

En revanche, si l'expert préconise un ressemis :
et si l'agriculteur effectue ce ressemis : il pourra percevoir une indemnité relative aux frais de ressemis, plus le cas échéant, une indemnité éventuelle ultérieure calculée en fonction du rendement obtenu sur la culture ré-emblavée.
Et si l'agriculteur n'effectue pas ce ressemis : la seule indemnisation qu'il pourra percevoir sur la culture laissée en place, est celle liée à un coût théorique de ressemis. Il ne pourra pas prétendre alors à une indemnisation ultérieure éventuelle en cas de mauvais rendement.

Eléments réglementaires :
Ne pas oublier :
que l'accès aux aides Pac nécessite une production minimale sur les parcelles concernées : laisser en place une culture manifestement très endommagée par le gel, présente donc des risques…
qu'au regard de la directive Nitrates, le sol doit rester couvert…

MAE Rotationnelle :
Suite au gel et à un ressemis par une culture différente, les obligations liées à la MAE Rotationnelle, peuvent ne plus être respectées. Les conséquences en découlant ne sont pas encore définitivement établies. En effet, la profession agricole défend le cas de force majeure auprès des instances administratives.

Pour toute information complémentaire : contacter les conseillers *«productions végétales»* de la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 22 22

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Dégâts de gel

Les experts de Groupama sur le terrain

A l'initiative des élus des Caisses Locales du département, Groupama Paris Val de Loire a mobilisé ses experts pour dresser un état des conséquences du gel sur les cultures et décider de la nécessité ou non de ressemer.



Lors d'une réunion sur le terrain, autour de l'expert mandaté par Groupama.

Suite aux températures fortement négatives enregistrées en février et devant l'affluence des déclarations de dommages qui ont suivi, Groupama s'est mobilisé afin d'organiser et animer des réunions sur le terrain pour dresser un état des cultures dans le département. A l'initiative des élus (présidents et administrateurs) des Caisses Locales, 25 réunions *«aléas climatiques»* se sont ainsi tenues dans l'Yonne, en une semaine. Pour Jean-Luc Sonnois, l'un des huit experts engagés dans la démarche, l'important était de faire vite : *«la difficulté rencontrée était de réussir à voir l'ensemble des agriculteurs en peu de temps, de manière à pouvoir déclencher les ressemis, anticiper les commandes de semences, etc…»*. La proximité, la responsabilité et la solidarité qui animent les élus locaux au quotidien, ont permis de mobiliser rapidement un grand nombre de sociétaires. L'objectif était de répondre aux questions nombreuses que se posaient les exploitants agricoles : état des cultures, expertise et suivi des cultures affectées, nécessité ou non de ressemer… Secteur le plus touché : le tiers sud est du département, avec, souligne l'expert *« une cellule qui se situe entre Tonnerre, Ancy-le-Franc, Pimelles, très fortement atteinte, avec des destructions totales massives de plantes, jusqu'à atteindre certains colzas »*.

Les sols doivent rester couverts

Pascal Maupois, exploitant céréalier dans le Tonnerrois et président de la Caisse Locale Groupama, fait partie des agriculteurs victimes du gel : *«ce sont les gelées apparues les trois derniers jours, dans la continuité des températures les plus négatives qui ont fait le plus de dégâts. L'effet physique combiné entre le gel du matin et le dégel l'après-midi ayant causé un maximum de pertes»*. Et comme sur le reste du département, les orges d'hiver sont le plus touchées, avec des pertes estimées à plus de 50 %. Des chiffres corroborés par les constatations réalisées également sur le terrain par les techniciens de la Chambre d'agriculture. Une fois les dégâts répertoriés sur une parcelle, se pose la question du ressemis éventuel. Une décision pas toujours facile à prendre selon l'agriculteur Tonnerrois : *«sur des terres argilo-calcaires comme ici, entre conserver une orge qui fera tout au plus 40 q/ha et ressemer une orge de printemps avec le risque qu'on peut avoir d'un effet de stress hydrique en fin de cycle, c'est pas gagné non plus ! Il faut vraiment adapter les ressemis en fonction de chaque exploitation»*. Autre élément à prendre en compte : le fait que la directive nitrates exige que les sols restent couverts. D'où cette mise en garde de Jean-Luc Sonnois : *«actuellement, même si on est plutôt dans une logique de ressemis, il n'est pas inutile de rappeler que les sols nus ne sont pas acceptés par l'administration. Avec le risque, en pareil cas, pour l'agriculteur, que lui soient retirées certaines aides PAC, voire, comme cela m'a été confirmé, appliquées des pénalités pour les deux prochaines années»*.

DOMINIQUE BERNERD

Visite de la maison Billot à Bassou

Opération «escargot» pour le président du Conseil général



Masqué, chaussé, chapeauté… Difficile de reconnaître sous le costume de rigueur imposé par la législation sanitaire le «Patron» du Conseil général de l'Yonne !

Lorsqu'il y a plus de deux siècles, le Père Vallée, aubergiste à Bassou, faisait déguster ses escargots à la bourguignonne aux voyageurs de la malle-poste roulant de Lyon à Paris, il ne pensait pas qu'un jour le président de l'instance départementale viendrait lui rendre hommage, le temps d'une courte visite dans les locaux historiques de l'entreprise.

Aujourd'hui filiale du groupe Française de gastronomie, la maison Billot produit près de 60 millions d'escargots chaque année à Bassou, à partir d'animaux ramassés à l'état sauvage dans les espaces naturels d'Europe centrale. La législation interdisant désormais de le faire en France.

Espèces différentes, calibres différents, recettes et conditionnements différents, frais ou surgelés…, ce sont au total plus de 300 références qui sont travaillées et conditionnées sur le site. Cuites en marmites ouvertes dans un bouillon aromatisé à la recette tenue secrète, les chairs sont ensuite ré-encoquillées et beurrées une à une à la main. Pas moins de 130 personnes travaillent à Bassou, depuis plus de 40 ans pour certaines. Si les objectifs et les résultats de l'entreprise sont à l'échelle industrielle, l'atmosphère des ateliers est restée artisanale, avec un petit côté «atelier de haute couture» qui lui sied bien !



Ré-encoquillage des chairs, beurrage…, tout se fait à la main !

La visite d'André Villiers aura été l'occasion de reparler d'un projet qui tient à cœur à l'entreprise : voir le rond-point de Bassou, sur l'ancienne RN6, se doter d'une sculpture pérenne représentant un escargot, afin de rappeler aux touristes la genèse de ce lieu historique. Dans le contexte actuel, faute de financement, le projet a été un peu retardé et est resté dans les cartons du Conseil général… Mais promis, juré… Il avancera plus vite que la petite bête à cornes ! D. B.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Préfecture

Un nouveau sous-préfet à Avallon

Jérôme Chappa, nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon, a pris ses fonctions le 5 mars dernier.

Le ministre Henri de Raincourt s'y était engagé, promesse a été tenue : deux mois après le départ de Mourad Chenaf, son successeur vient d'arriver à la sous-préfecture d'Avallon.

Âgé de 44 ans, Jérôme Chappa occupait jusqu'alors, la fonction de directeur de Cabinet du recteur d'Académie de Strasbourg. Alsacien d'origine, le nouveau sous-préfet n'en a pas moins de solides racines bourguignonnes paternelles et pour avoir passé une bonne partie de son enfance en Côte d'Or, entre Sombernon et Vitteaux, se revendique «bourguignon de cœur et de sang».

Professeur d'anglais de formation, Jérôme Chappa a fait toute sa carrière dans l'Education nationale, du lycée à l'université via les classes préparatoires.
Après avoir passé le concours de personnel de direction, il a été proviseur d'une cité scolaire en Alsace, avant d'être nommé directeur de Cabinet au Rectorat.
Un poste qui l'a conduit à être en contact étroit avec les élus et les services préfectoraux, l'incitant à se diriger vers une fonction préfectorale.
Homme de dialogue, le nouveau sous-préfet d'Avallon a gardé de son expérience de proviseur en zone sensible, un sens de l'écoute empreint d'empathie : *«comprendre les choses, ce n'est pas seulement de la théorie, il faut parfois mettre les mains dans le cambouis, savoir où les choses vont mal et pourquoi elles vont mal. Ce n'est que comme ça que l'on arrive à gérer les situations et expliquer aux gens»*.

Se déplacer sur le terrain à la rencontre des acteurs économiques de l'arrondissement, notamment du monde agricole, fait partie des priorités de Jérôme Chappa : *«c'est avec beaucoup d'humilité et beaucoup de respect pour ces gens qui consacrent leur vie, une vie souvent dure, faite de labeur, à nourrir la France, que j'aborderai toutes ces problématiques. S'il fallait résumer les choses, je dirai qu'il faut savoir non pas donner des leçons, mais écouter, être proche, expliquer que la mission de l'Etat dans les territoires est faite pour épauler les agriculteurs, dans leurs difficultés quotidiennes et leur apporter les solutions les plus humaines»*.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans le département et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

DOMINIQUE BERNERD



Jérôme Chappa, nouveau sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon.

Concours général agricole

Le beau palmarès de la viticulture icaunaise

Les vins de l'Yonne se sont une nouvelle fois distingués au Salon de l'agriculture, raflant 77 médailles au palmarès du Concours Général Agricole, dont 24 d'or, pour près de 200 échantillons dégustés.

L'année 2012 aura été cru d'exception pour les vins de l'Yonne présentés au concours Général Agricole de la Porte de Versailles, dans le cadre du Salon de l'Agriculture, avec 77 médailles au compteur, soit une vingtaine de plus que pour l'édition 2011. Un palmarès tricolore : 24 médailles d'or, 31 d'argent et 22 de bronze.

Palmarès 2012 des viticulteurs icaunais :

Bourgogne 2010 Rouge :
Or : EARL de Mauperthuis, (Grande réserve Pinot Noir), Massangis

Bourgogne 2010 Blanc :
Argent : SARL Jean-Marc Brocard, Préhy
Bronze : SARL Clotilde Davenne, Préhy

Bourgogne Aligoté 2010 :
Or : EARL Christine, Elodie et Patrick Chalmeau, Chitry
Argent : Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Saint-Bris-le-Vineux - EARL Anne et Arnaud Goisot, Saint-Bris-le-Vineux

Chablis Grand Cru 2009 :
Or : Domaine Laroche SA, (Les Blanchots) Chablis
Argent : Domaine Laroche SA, (Les Bouguerots) Chablis

Chablis Grand Cru Blanchot 2009:
Argent : La Chablisienne, Chablis

Chablis Grand Cru Les Clos 2009:
Bronze : Domaine Long-Depaquit, Chablis

Chablis Grand Cru Grenouilles 2009:
Or : La Chablisienne (Château Grenouille), Chablis

Chablis 1er Cru Vau Ligneau 2010:
Bronze : SARL Louis Moreau, Chablis

Chablis 1er Cru Mont de Milieu 2010 :
Or : Domaine Nathalie et Gilles Fèvre, Fontenay-près-Chablis

Chablis 1er Cru Fourchaume 2010:
Argent : Domaine Alain Geoffroy SAS, Beine
Bronze : SA Durup Jean et fils, Maligny - SCEA Jean Père et Fils Dauvissat, La Chapelle-Vaupelteigne

Chablis 1er Cru Vaillons 2010 :
Argent : EARL Gautherin Raoul et fils, Chablis

Chablis 1er Cru Montmains 2010:
Or : SCEA Domaine de la Tour, Lignorelles
Argent : GAEC Domaine du Chardonnay, Chablis - La Chablisienne, Chablis - SCEA Domaine de Vauroux, Chablis

Chablis 1er Cru Beauroy 2010 :
Or : La Chablisienne, Chablis
Bronze : SAS Gérard Tremblay, Chablis

Chablis 1er Cru Vaucoupin 2010:
Or : Domaine Long-Depaquit, Chablis - SCEV Château de Viviers, Chablis

Chablis 1er Cru Vaugiraut 2010:
Argent : GAEC Domaine du Chardonnay, Chablis

Chablis 1er Cru Les Fourneaux 2010 :
Bronze : Domaine de la Meulière, Fleys - GAEC Gautheron, Fleys

Chablis 2010 :
Or : Domaine Mosnier, Beine - GAEC de Oliveira Lecestre, Fontenay-près-Chablis - SARL Louis Moreau, Beine - SCEA de Chantemerle, La Chapelle-Vaupelteigne - Vignoble EARL Eric Dampt (Vieilles Vignes), Collan
Argent : Denis et Isabelle Pommier, Chablis - Domaine de la Meulière, Fleys - Domaine des Malandes, Chablis - EARL Bachelier, Villy - SCEA Domaine de la Tour, Lignorelles - SCEV Château de Viviers, Chablis
Bronze : Domaine Laroche SA, Chablis - EARL Christine, Elodie et Patrick Chalmeau, Chitry - EARL Jean-Claude Courtault, Lignorelles - SCEA Domaine de la Motte, Beine - Vignoble EARL Hervé Dampt, Collan

Petit Chablis 2010 :
Or : EARL Domaine Hamelin, Lignorelles - Vignoble Dampt Dupas EARL, Collan
Argent : Domaine de Chaude Ecuelle, Chemilly-sur-Serein
Bronze : GAEC Gautheron, Fleys - SCEA Domaine de la Motte, Beine

Bourgogne Côtes d'Auxerre Rouge 2010 :
Argent : EARL Anne et Arnaud Goisot, Saint-Bris-le-Vineux

Bourgogne Côtes d'Auxerre Blanc 2010 :
Or : Domaine Verret, Saint-Bris-le-Vineux
Argent : SCEA Domaine JF et PL Bersan, Saint-Bris-le-Vineux

Bourgogne Chitry Blanc 2010 :
Or : Domaine du Chaâteau de Val de Mercy, Val-de-Mercy

Bourgogne Côtes Saint-Jacques Rouge 2010 :
Argent : Domaine Alain Vignot, Paroy-sur-Tholon

Bourgogne Epineuil 2010 :
Or : Vignoble Eric Dampt, Collan
Bronze : Vignoble Emmanuel Dampt, Collan

Irancy 2009 :
Or : EARL de Mauperthuis, (Palotte), Massangis
Argent : Domaine Verret (Palotte), Saint-Bris-le-Vineux
Bronze: Domaine Felix (Cuvée saint Fereol), Saint-Bris-le-Vineux - Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot (Les Mazelots), Saint-Bris-le-Vineux

Bourgogne Tonnerre Blanc 2010:
Or : Vignoble Emmanuel Dampt, Collan
Argent : Domaine Clément, Tonnerre - Vignoble EARL Hervé Dampt, Collan
Bronze : Vignoble Eric Dampt, Collan

Bourgogne Epineuil Rosé 2010 :
Argent : Domaine du Val Grévin, Florent Masson, Epineuil

Saint-Bris 2010 :
Or : SARL Clotilde Davenne, Préhy - Gisèle Sorin, Saint-Bris-le-Vineux
Argent : Caves Bailly-Lapierre, Saint-Bris-le-Vineux - SCEA Bersan, Saint-Bris-le-Vineux - SARL Jean-Marc Brocard, Préhy
Bronze : La Chablisienne, Chablis

Côteaux du Giennois 2010 :
Argent : Anne Marie Marty, Domaine des Beaurois, Lavau

Crémant de Bourgogne Rosé 2010:
Argent : Caves Bailly-Lapierre, (Rosé extra dry), Saint-Bris-le-Vineux

Crémant de Bourgogne Blanc 2009 :
Argent : Domaine La Croix Montjoie, Tharoiseau

Crémant de Bourgogne Blanc 2010 :
Or : Caves Bailly-Lapierre, (Pinot Noir), Saint-Bris-le-Vineux
Bronze : Caves Bailly-Lapierre, (Bailly-Lapierre Ravizotte), Saint-Bris-le-Vineux
Bronze : Caves Bailly-Lapierre, (Pinot Noir Bailly-Lapierre), Saint-Bris-le-Vineux

Conseil d'administration de la FDSEA 58

Les dossiers environnementaux interpellent

La surabondance des dossiers environnementaux et la surenchère réglementaire ont fait l'objet de vives discussions lors du dernier conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre.



Une trentaine d'administrateurs a pris part à ce conseil d'administration

Les discussions ont été vives lors du dernier conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre qui s'est tenu le 9 mars dernier à Nevers. Environnement et action syndicale mais également travail structurel quant à l'organisation des services aux agriculteurs dans le département était à l'ordre du jour de cette réunion suivie par une trentaine d'administrateurs.

Le dossier environnement échauffe passablement

Avec la sortie de nouveaux textes relatifs à la pollution de l'air et des actions de répressions des services de gendarmerie sur certains cantons du département, la pression monte sur le terrain. Les agriculteurs sont excédés par le resserrement de l'étau environnementaliste et craignent que le seuil de tolérance soit atteint. Face aux alertes récurrentes des syndicats locaux et cantonaux, le conseil d'administration de la FDSEA a commencé par dresser un bilan des dossiers environnementaux pilotés par l'administration et actuellement en cours d'élaboration au niveau départemental, régional et national. Le constat est sans appel, tout comme la conclusion : Trop c'est trop. Après de nombreuses démarches auprès du Préfet visant à sensibiliser aux excès du dossier, le point de rupture semble être atteint et suite aux actions engagées par le réseau FDSEA/JA en Bourgogne, le dossier engendrera des mobilisations syndicales fortes dès ce printemps.

Le service aux agriculteurs au cœur des préoccupations …

Ce conseil d'administration aura également été l'occasion pour les responsables syndicaux de faire le point sur le dossier Oscar (Outil de Service, Conseil et Appui Réglementaire) développé par la FDSEA et qui sera mis en service dans les quatre prochaines semaines dans la département. En charge du dossier Maëla Guegan, animatrice syndicale de la FDSEA, a fait le point sur l'état d'avancement du dossier et sur ses objectifs. Ainsi, Oscar permettra aux agriculteurs Nivernais de gérer à distance la contrainte réglementaire sur leurs exploitations tout en s'assurant de ne pas risquer de sanctions au titre de la conditionnalité des aides, domaine sur lequel la FNSEA reste le seul et unique interlocuteur des services de l'Etat. Enfin, les élus auront également entériné lors de ce conseil d'administration, le rapprochement entre la FDSEA et Gaec et Sociétés, dont la gestion administrative sera dorénavant assurée par les services de la fédération.

… pour finir sur le cochon !!!

Enfin, et en guise de feu d'artifice, le dossier des dégâts de gibier aura clos ce conseil. Dans le cadre de la révision du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDCG), qui encadrera les dispositions relatives à la politique de la chasse pour les six prochaines années, une proposition vise en l'état actuel des choses à contraindre les agriculteurs à installer des clôtures de protection le long de leurs parcelles sous peine d'abattements en cas de demande d'indemnisations. Partant du principe que les agriculteurs installent des clôtures pour empêcher leurs animaux de quitter leurs parcelles, pas pour empêcher la faune sauvage d'y pénétrer, les élus FDSEA se sont formellement opposés à ce que cette obligation se généralise. De même, outre l'obligation d'installer des clôtures, cette mesure risquerait d'entraîner des des sanctions financières pour les agriculteurs engagés en démarche qualité ou dans des mesures du second pilier de la PAC, notamment concernant le nettoyage et l'entretien de celles-ci. De ce fait le conseil d'administration de la FDSEA a fermement manifesté son opposition à une telle mesure, tout en rappelant que le meilleur moyen de prévenir les dégâts de gibier reste la destruction de ceux-ci. Le Préfet sera saisi dans les prochains jours de cette décision.

S.L – FDSEA 58

Point de vue

«Plus on pédale moins fort, moins on avance plus vite !»

Tout y est !!! L'incohérence du verbe mais aussi de l'esprit. En quelques mots tout est résumé et traduit au mieux le fossé se creusant à grands pas entre profession agricole d'un côté, et environnementalistes de l'autre. L'incohérence de l'esprit et du verbe, c'est celle que divulguent au quotidien «les amis des bêtes et des herbes folles». Celle qui aujourd'hui scinde les catégories socio-professionnelles et discrimine, celle qui avant même d'avoir pu constater, accuse et désigne coupable. Et si «Dame Nature» n'a elle rien demandé, certaines personnes se sentent aujourd'hui investies d'une mission pour laquelle aucune commande n'a été passée. Alors face à ce triste constat que dire ?

Relever le niveau du débat peut être, et faire en sorte que les choses soient bien claires : Les paysans français ne sont pas opposés à l'environnement mais à la catégorie de personnes le défendant. Aujourd'hui la parole est confisquée aux gens sensés au profit d'illustres inconnus ou associations ne représentant qu'eux mêmes et pensant dur comme fer qu'en mettant la France sous cloche, nous résoudrons tous les maux environnementaux du monde. Et peu importe que ceci se fasse au détriment de l'activité économique et de la vitalité de nos territoires ruraux, l'essentiel reste pour eux que l'assiette soit pleine le soir venu, lorsque à l'issue d'une journée passée à «emmerder» ceux qui produisent, ils regagnent leur cité urbaine. Oui chers amis, le constat est bien triste. Les ayatollahs des temps modernes sont tout cela à la fois : Ils discutent avec conviction de la ruralité alors qu'ils vivent en ville, ils sont opposés à l'agriculture de production alors qu'ils sont bien nourris … Bref, ils sont à eux seuls un véritable paradoxe !!!

«Contre tout et envers tout», tel est leur leitmotiv, et pour satisfaire leur volonté d'aller encore plus loin dans l'absurdité, ils déclinent aujourd'hui, après avoir investi tous les corps compétents en la matière, des mesures à la pelle : Zones humides, bassin d'alimentation de captage, stockage de l'eau, irrigation, trame bleue et verte, Natura 2000, compensation écologique, fossés, défrichement, interdiction de brûlage, SCRAE, directives nitrates, dossier inondations, Projet régional de l'agriculture durable …

J'en oublie forcément et ceci sans parler bien évidemment des dossiers sur lesquels sans aucune légitimité et toujours en suscitant la polémique, ils se positionnent, comme en témoigne les récentes envolées sur le dossier des semences de ferme ou encore sur les OGM. «Contre tout et envers tout», encore et toujours, sans se soucier des incidences à court et moyen terme, sans se soucier de la perte de compétitivité des exploitations agricoles, de son impact sur le revenu des agriculteurs. Sans parler des handicaps que leur intolérable action entraîne sur la recherche qui fut un des fers de lance du progrès et du développement de notre agriculture française. Alors aujourd'hui nous disons STOP ! La coupe est pleine et risque bel et bien d'exploser. Près de dix ans déjà que l'invasion a commencé et qu'en guise de progrès, sous la contrainte, nous nous réengageons vers la voie du Moyen-âge.

Il est grand temps que le bon sens reprenne ses droits, que l'État retrouve ses missions régaliennes et que les apôtres de la décroissance soient une fois pour toutes remis à leur place. Car à force de regarder dans le rétroviseur et de considérer que ce qui existe nuit, le risque de dégringolade est bien réel. Alors avant que les rétrogrades n'arrivent à leurs fins, et que nous soyons contraints de nous remettre à pédaler dans le garage pour avoir de la lumière, réveillons nous collectivement. « Plus on pédale moins fort et moins on avance plus vite » : Avant que la machine ne s'arrête, sachons nous mobiliser et faire entendre la voix de la raison !!!

JEAN-PIERRE CONDAMINE,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 58



FDSEA de l'Yonne

Changer de bassin laitier pour préparer l'avenir

En dépit d'un travail acharné de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, notre département perd de son quota laitier. Alors que l'attribution moyenne pour les exploitations de l'Yonne lors de la campagne 2010/2011 était de 55 555 litres, elle n'est plus désormais pour 2011/2012 que de 23 600 l, représentant un retour de 49 % du litrage libéré, soit une perte de 2,46 millions de litres. Malgré la majoration des litrages pour les zones à faible potentiel, notre département perd ainsi 51 % du litrage libéré.

Dès l'annonce de la mise en place de la gestion des quotas par bassin, nous avions alerté le ministère sur le risque d'affaiblissement de la production pour le département de l'Yonne. Le ministre nous avait alors répondu qu'un point d'étape serait effectué après la première année de mise en place de la nouvelle gestion.

Aujourd'hui, le constat est simple : une fois ajoutées les cessations laitières, moins les rachats de Transferts Spécifiques Sans terre (TSST), tout le litrage perdu représente un volume estimé entre 4 et 4,5 millions de litres. Si nous nous projetons jusqu'en 2015, date de la fin des quotas, nous cumulons entre 16 et 18 millions de litres perdus ! Un département comme le nôtre qui produit globalement 113 millions de litres ne peut se permettre de perdre 15 % de son volume annuel !

Plusieurs questions se posent :

Comment maintenir une dynamique laitière avec moins de producteurs et moins de productions ? Nos entreprises nous le démontrent, l'approvisionnement peut venir de l'extérieur, mais ceci est-il concevable à l'heure du défi énergétique ?

Quelle sera à terme, la politique des entreprises ? Transporter du lait vers nos outils de transformation ou transporter le lait de l'Yonne ?

Pour éviter de casser la dynamique laitière existante, pour permettre à des jeunes de s'installer chez nous, pour contribuer au défi environnemental, la Section lait de la FDSEA et les JA de l'Yonne se battront, afin que notre département puisse changer de bassin laitier.

Nous voulons préparer l'avenir sans quota, dans un bassin ayant des caractéristiques semblables aux nôtres : mêmes outils de transformation, même physionomie des exploitations.

Nous espérons une réponse favorable du ministère, avant la fin de la campagne

Nadine Darlot
Présidente section lait FDSEA 89

Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors «Rendre chacun acteur de sa santé», un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.

Ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste

Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)

Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20

Mieux gérer son élevage grâce à l'échographie précoce

LES BONNES RAISONS DE NOUS CONFIER VOS ECHOGRAPHIES :

- Composer vos lots d'animaux pleins en sortie d'étable
- Professionnalisme et disponibilité du personnel reconnu pour sa compétence et sa fiabilité
- Matériel moderne et autonome pour des interventions simples et rapides
- Tout type de chantier, en intérieur ou extérieur



CONTACTER VOTRE INSEMINATEUR OU JEAN-FRANÇOIS FRISTIOS (06 16 50 52 63)

COOP'EVOLIA
Générateur de performances

COOP'EVOLIA
Rue du Gué de Nifette
71150 FONTAINES
03 85 91 51 56 - www.coopevolia.fr

Production avicole

Des poulets pour le réveil du Châtillonnais ?

La FDSEA 21 a réuni une centaine de personnes vendredi 09 Mars à Châtillon sur Seine pour échanger avec la population locale sur le développement de projets de poulaillers dans le Châtillonnais. L'occasion également de tordre le cou à certaines contres-vérités sur la production.



Photo Le Châtillonnais et l'Auxois

La réunion publique a permis de recueillir le témoignage de deux producteurs, M. Arbelot de Riel-les-Eaux, et M. Verdot de Villaines-en-Duesmois.

En présence de Mme Cécile Legrand, sous préfète de Montbard, et de Marc Frot, vice-président du Conseil général, la soirée s'est déroulée dans une belle ambiance de basse cours, au sens propre - avec le caquètement des 900 volailles de l'exposition avicole voisine - comme au sens figuré avec quelques débats passionnés entre «anti» et «pro».

Les interventions concoctées par la FDSEA se sont organisées autour des règlementations liées aux permis de construire et aux ICPE (M. Blandin de la DDT et M. Huguenin de la DDPP), de la production régionale et ses débouchés (M. Marcon, Soréal), et de témoignages de producteurs (Messieurs Arbelot - commune de Riel-les-Eaux - et Verdot - commune de Villaines-en-Duesmois).

L'ensemble des présentations ont été l'occasion de réaffirmer entre autre que :

- Le Châtillonnais est un territoire axé historiquement sur des systèmes polyculture – élevage, dans lesquels des projets avicoles s'intègrent pleinement ;
- toute construction de poulailler s'exécute dans le respect de la règlementation en vigueur (distance d'implantation, insertion paysagère…) ainsi que des exigences environnementales (effluents, odeurs, bruits…) et de bien être-animal (densités, soins aux animaux…) ;
- La filière française est la plus sécurisée au monde (alimentation 100% végétale, zéro antibiotiques dans l'alimentation, bien-être animal…) ;

Aujourd'hui encore 40% des volailles consommées en France (2ème viande consommée derrière le porc), sont importées (États Unis, Brésil, Asie). Le potentiel de développement existe donc et représente une opportunité de développement économique pour des territoires ruraux comme le Châtillonnais (10 habitants au km²) et de création d'emploi, avec 5 emplois induits pour la mise en place d'un poulailler.

Les producteurs qui ont développé un atelier avicole il y a une quinzaine d'année, ne regrettent pas leur choix – et ce malgré quelques crises – l'activité permettant notamment de consolider les revenus de l'exploitation. C'est pourquoi ils incitent fortement les jeunes agriculteurs à se lancer dans cette production.

Mme Legrand, a salué *«l'initiative de la FDSEA d'organiser cette réunion d'information pour permettre aux personnes d'échanger et cela même si certains resteront campés sur leurs positions initiales»*. Et Marc Frot, de rajouter *«que la politique du Conseil général est de dynamiser les territoires ruraux, et qu'à la vue des différentes interventions il ressort que le poulet est une opportunité pour le Châtillonnais. C'est pourquoi le Conseil général apporte également son soutien financier aux travaux connexes lors de la construction de bâtiments agricoles»*.

Cette réunion publique d'information a aussi permis aux agriculteurs présents de réaffirmer leur volonté de ne pas être les dindons de la farce face à certaines pensées idéologiques, mais de tout mettre en œuvre pour consolider leur place d'acteurs économiques majeurs des territoires ruraux. En effet, qui serait assez inconscient pour sacrifier la poule aux œufs d'or de l'économie française (balance commerciale de l'agriculture : + 12 milliards d'euros / Balance commerciale de la France : - 70 milliards d'euros) ?

FDSEA 21

RIFFAULT S.A.

Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Après des cultures gelées

Réimplanter du blé au printemps, les étapes clés de l'itinéraire cultural

Si la culture des orges de printemps est connue et bien maîtrisée dans notre région, celle des blés l'est moins, car peu fréquente. Il n'empêche qu'il reste possible de proposer quelques repères sur un itinéraire technique à ajuster pour préserver une marge amputée par les dégâts du gel. Quelques points clés proposés par Arvalis - Institut du végétal.



Éviter le labour est souvent souhaitable, pour réaliser une implantation superficielle.

Photo: Réussir

Potentiel de rendement inférieur : optimiser la conduite !

Implantées au cours de la période optimale et pour la plupart dans de bonnes conditions, les cultures de printemps permettront de dégager une marge correcte pour peu que leur conduite soit raisonnée sur la base de trois ou quatre principes simples à bien garder en mémoire.

- Le premier d'entre eux est évident mais c'est mieux en le disant : s'assurer que la culture de blé est possible compte tenu des herbicides appliqués en automne, voire en hiver, sur la culture détruite.
- Le potentiel de rendement est plus faible que celui d'une culture d'hiver du fait d'un cycle plus court et décalé vers des périodes plus exposées au stress hydrique et autres excès thermiques. Il en découle une adaptation nécessaire de la fertilisation azotée.
- Les teneurs en protéines des céréales de printemps sont souvent supérieures à celles des cultures d'hiver.
- Le niveau d'enherbement et le risque verse sont moins élevés. Concernant les maladies, la pression est globalement moins forte sur les blés, sachant que la rouille brune reste à surveiller sur les variétés sensibles.

Choisir une variété adaptée à la date de semis

Les dates optimales de semis pour l'ensemble des espèces de printemps débutent au 20 février pour se terminer au 15 mars. Au-delà, le potentiel de rendement décroît rapidement. Plus on sème tard, plus les variétés doivent être alternatives et précoces. Une variété non alternative semée au printemps ne montera pas à épis. Entre les deux, il faut trouver des compromis. Pour les variétés notées 8 et 9 en alternativité par le GEVES, pas de problème, elles sont possibles jusqu'au 15 mars. Un peu moins alternatives, les variétés notées 6 et 7 conservent leur potentiel lorsqu'elles sont implantées début mars. Force est de constater qu'aujourd'hui les possibilités restent limitées et les quelques points de repère présentés ci après sont à considérer pour des blés semés au cours des jours passés.

Implantation : le plus tôt possible, pourvu qu'elle soit de qualité !

Conditions d'implantation

La recherche de bonnes conditions de semis est primordiale pour réussir une implantation de printemps. Eviter le labour est souvent souhaitable pour réaliser une implantation superficielle dans la zone ressuyée, mais pas toujours possible, le plus souvent à cause des rémanences d'herbicides appliqués sur la culture détruite. Là où le sur-semis est possible, on appliquera un glyphosate avec ajout d'adjuvant pour détruire les adventices et les plantes survivantes de blé d'hiver (360g à 720g selon le développement des plantes restantes). Les plantes survivantes peuvent en effet altérer la qualité des lots du fait d'une surmaturité lors de la récolte. Des délais de réimplantation devront être respectés. En sol filtrant, on conseille un délai d'une semaine entre l'application de glyphosate et le semis. En sol peu filtrant, pour une dose allant jusqu'à 2 l/ha, un semis est possible le lendemain. Si les plantes sont détruites à 100% et la parcelle propre, on pourra se passer de glyphosate.

Densités de semis

Les densités de semis doivent être soutenues pour compenser le faible tallage en semis de printemps. Il faut viser 300 à 350 grains/m². Dans la fourchette indiquée, le nombre inférieur est à considérer pour les semis de février, le nombre supérieur pour des semis de mars. En sol superficiel et caillouteux, les semis précoces sont à privilégier et ces densités à majorer de 15% environ.

Traitement des semences

Une protection fongicide minimale reste nécessaire vis à vis de pathogènes portés par la semence et/ou présents dans le sol, comme par exemple les fusarioses : Celest Net (Embrace Net, Effidia Net), Celest Gold Net (Embrace Gold Net, Effidia Gold Net), Prelude 20 FS, Redigo ou Misol, Vitavax 200 FF.

Le risque mouche grise est faible à très faible en semis de printemps d'autant plus que la date de semis est tardive. Concernant les pucerons, avec la disparition des générations parthénogétiques résistant peu au froid, seuls perdurent les œufs. Le risque est donc fortement réduit et si il ne peut être totalement exclu il pourra être géré avec un traitement insecticide en végétation (au seuil de risque).

Fertilisation azotée et soufrée

Comme pour les blés d'hiver, on calcule la dose totale d'azote en fonction de l'objectif de rendement et des fournitures du sol. Concernant les fournitures du sol, on peut reprendre les données des analyses de reliquat réalisées sur blé d'hiver. De la même façon, les postes minéralisation et précédent sont identiques à ceux pris en compte pour un semis d'hiver. Les différences avec une céréale d'hiver correspondent à un objectif de rendement moindre et l'absence d'azote absorbé sortie hiver. L'azote contenu dans la culture détruite devrait en partie se minéraliser, mais au maximum à 40%. Il conviendra également de prendre en compte dans les fournitures une fraction des apports qui auraient pu être réalisés avant la destruction de la culture. Ces derniers auront peu d'efficacité car apportés très en amont des besoins de la culture.

Le fractionnement en trois apports est conseillé tant pour le rendement que pour la qualité. Positionner un premier apport de 50 unités entre le semis et 2 feuilles, un second apport, au stade épi 1 cm, dont on aura réservé 40 unités à appliquer pour un troisième apport au stade dernière feuille étalée. On privilégiera les apports avant une période pluvieuse pour limiter les phénomènes de volatilisation (en particulier avec de la solution azotée) ou le retard d'absorption. Comme les cultures d'hiver, les blés semés au printemps pourront être pilotées grâce aux outils.

Concernant le soufre, il est un peu tôt pour évaluer le risque. La gestion de cet élément est identique à celle mise en œuvre sur des céréales d'hiver, mais le cycle se déroulant plus tardivement, avec des températures plus élevée, les besoins (qui sont précoces) sont mieux couverts par la minéralisation du sol.

Désherbage

La surveillance portera surtout sur les graminées qui auraient pu se repiquer lors des implantations simplifiées. On prendra garde à ne pas les laisser se développer car leur avance sur la culture peut être importante et ainsi engendrer par des phénomènes de concurrence des pertes de rendement non négligeables.

Un bon nombre d'herbicides sont autorisés mais il faut être vigilant car dans le cas d'une implantation de céréales de printemps (orges de printemps, blé, les homologations sont moins nombreuses que sur céréales d'hiver et les doses peuvent être réduites).

Concernant les applications de sulfonylurées précoces qui ont pu être faites courant janvier, ou avant (spécialités ALISTER, KALENKOA, LEXUS MILLENIUM, etc…), outre le délai nécessaire qu'elles impliquent entre leur date d'application et de semis, la règle d'une application par campagne n'empêche pas leur usage sur la culture réimplantée. En ce qui concerne la flore de dicotylédones, la gestion est moins complexe. En blé de printemps, la flore de dicotylédones (dominante renouées, chénopodes, stellaires…) peut être assez facilement maîtrisée courant tallage. Pour exemple, une application de Bofix à 2l/ha est largement suffisante sur les jeunes adventices.

Maladies

Compte tenu de la date de semis, le risque piétin verse est négligeable et ne nécessite pas de traitement spécifique. Le risque est également réduit pour la septoriose mais cette maladie doit néanmoins être surveillée. Compte tenu de la vitesse d'émission de feuilles, une intervention est rarement utile avant le stade dernière feuille étalée. Ce traitement pivot peut alors viser septoriose et la rouille brune qui est la maladie à surveiller en semis de printemps, en particulier sur variétés sensibles. Les associations Triazoles + SDHI (Adexar, Aviator Xpro, Bell Star) ou Triazole + Prochloraze (Opus New+Prochloraze) sont particulièrement indiquées pour ce traitement pivot. Une faible dose de strobilurine peut être ajoutée sur les variétés sensibles à la rouille brune. La dose est à adapter selon le nombre de traitements prévus (éventuel traitement fusariose ultérieur) et la pression parasitaire (sensibilité de la variété, climat symptômes).

MATTHIEU KILLMAYER ET LUC PELCÉ
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Groupama

Un bagage pédagogique pour prévenir des accidents agricoles

La MFR de Villevallier s'est vu remettre par Groupama Paris Val de Loire, un kit pédagogique *«Circulation des tracteurs agricoles»*. Un outil qui s'inscrit dans les actions menées depuis 50 ans par le groupe mutualiste d'assurances, dans le secteur de la prévention aux risques encourus sur la route



De gauche à droite : Philippe Renoux, président délégué de la fédération des Caisses locales de l'Yonne Groupama, Jean-Philippe Thiault, président de la Caisse locale Centre Yonne, Jacques Blanchot, directeur départemental Groupama, Edith Legourd, présidente de la MFR de Toucy, Jerry Brunet, directeur de la MFR de Villevallier, Valérie Gauvin, directrice de la MFR de Toucy, Fabrice Grégoire, président de la MFR de Villevallier, Sylvie logette, présidente de la fédération des MFR de l'Yonne, Christine Chalambert, directrice de la fédération départementale des MFR

La sécurité routière dans les établissements d'enseignement agricole fait depuis longtemps partie du programme scolaire. Cette volonté de former les jeunes aux risques routiers répond à un constat : chaque année, on déplore encore trop d'accidents du travail, que ce soit en secteur agricole, forestier ou espaces verts, alors même que les machines les plus dangereuses sont progressivement remplacées par des engins plus sûrs et plus faciles d'emploi. Pour la seule année 2009, 239 tracteurs agricoles ont été à l'origine d'un accident de la circulation, entraînant la mort de 10 personnes et 47 blessés.

Déjà impliquée depuis plusieurs années dans la remise à des écoles primaires de l'Yonne, d'un *«bagage sécurité routière»* destiné à préparer les élèves à l'examen APER (Attestation de Première Education à la Route), la Caisse Régionale Paris Val de Loire poursuit son action de prévention en diffusant un kit *« circulation des tracteurs agricoles »* à destination des établissements d'enseignement agricoles.

La MFR de Villevallier, première à en bénéficier

Ce projet de kit sécurité a pris racine en Loire Atlantique où, depuis 1970, grâce à la démarche de prévention de Groupama et en partenariat avec la gendarmerie, de nombreux lycéens ont pu en bénéficier. Depuis, l'outil a évolué et le dispositif est aujourd'hui proposé à l'ensemble des lycées agricoles des quatre départements bretons et du Maine et Loire. A son tour, Groupama Paris Val de Loire a souhaité en faire bénéficier les lycées agricoles de son périmètre. La Maison Familiale et Rurale de Villevallier est le premier établissement de l'Yonne à se voir remettre ce bagage pédagogique de circulation des tracteurs agricoles, sur décision des administrateurs des Caisses locales départementales.

Composé de livrets explicatifs à destination des élèves et d'un CD Rom à l'attention de l'enseignant. il alterne photos et dessins, cours et tests divers, ainsi qu'un volet réglementation, le tout sous une forme ludique. Les thèmes abordés concernent les professionnels de l'agriculture en tant qu'usagers de la route, qu'ils soient sur un tracteur agricole, une machine agricole ou un appareil remorqué. L'objectif étant de sensibiliser les élèves sur la nouvelle réglementation et les règles de circulation en la matière.

La remise de ce kit pédagogique s'est effectuée lundi 12 mars, à la MFR de Villevallier, en présence notamment, d'élèves de la classe terminale Bac Pro et d'enseignants de l'établissement, de responsables des MFR départementales et de représentants de la direction et d'élus des caisses locales de Groupama PVDL

DOMINIQUE BERNERD

MSA prévention

Pour débarder en toute sécurité et sans pénibilité

Utilisez le câble synthétique !

«Dur dur» le métier d'exploitant forestier !

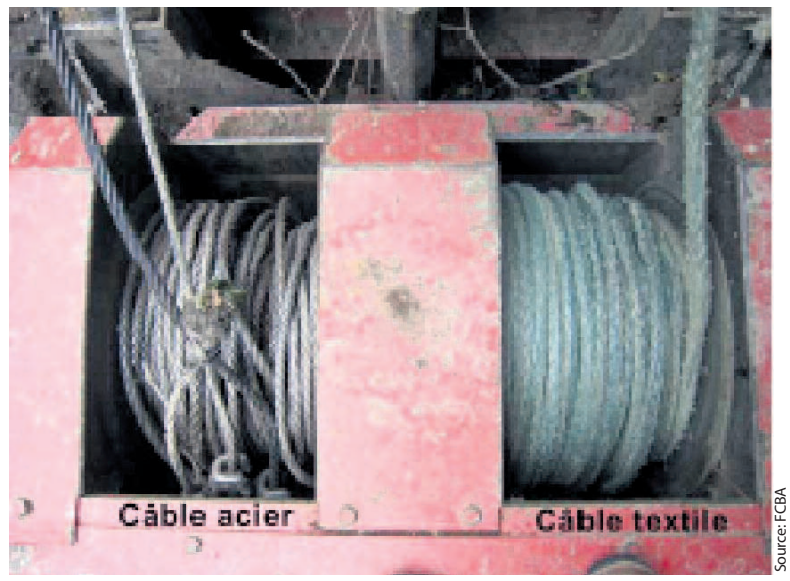
Combien de fois vous êtes vous blessés en saisissant ce câble acier dont les brins usagés voire cassés ont meurtri votre chair ?

Combien de fois vous êtes vous arrêtés pour reprendre votre souffle en tirant ce câble maudit jusqu'au pied de la grume ?

Ne souffrez vous pas du dos, de vos épaules ?

Suite à une rupture du câble, n'avez-vous pas échappé par miracle à ce coup de fouet que vous savez parfois meurtrier !?

Connaissez vous les câbles synthétiques hautement prisés par les marins ?

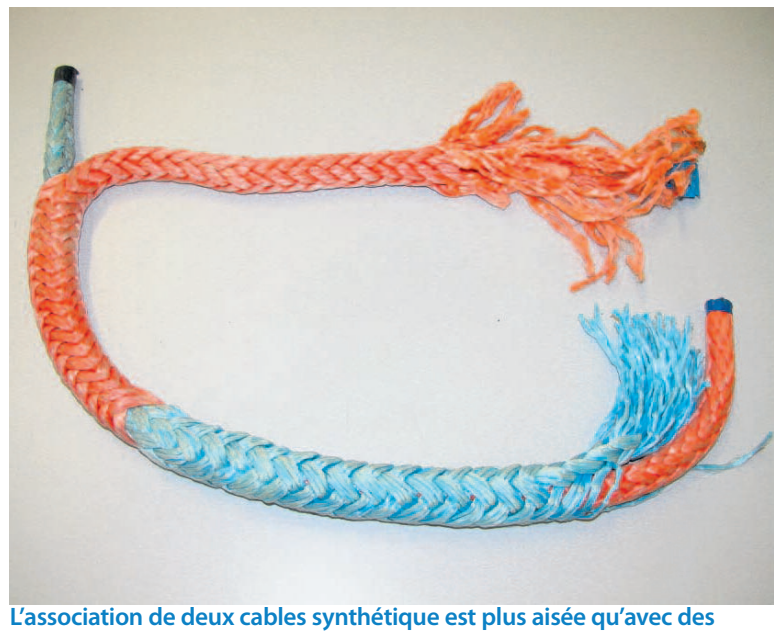


Source: FCBA

Le cable synthétique offre un meilleur enroulement sur le treuil que le cable acier.

Avantages techniques

- Aussi résistant que l'acier
- Léger, il facilite le débardage à l'amont (6 à 8 fois moins lourd que l'acier)
- Réparation rapide avec un outillage basique
- Bon enroulement sur le treuil, câble préservé sur la bobine
- Durée de vie accrue par l'utilisation de la totalité de la longueur (association de 2 câbles)
- Diminution des blessures occasionnées aux arbres sur pied



L'association de deux cables synthétique est plus aisée qu'avec des cables traditionnels.

Sécurité et ergonomie

- Limite la fatigue
- Réduit les troubles musculosquelettiques.
- Atténue les coups de fouets, faible élasticité
- Supprime les blessures aux mains

Inconvénients

- Investissement supérieur à l'acier
- Fragile à l'abrasion nécessitant des précautions d'utilisation sur terrains rocheux.

Vous voulez :

- rentabiliser votre équipement,
- adapter et faire évoluer vos méthodes de travail,
- éviter les accidents,
- limiter votre fatigue,
- augmenter votre productivité.

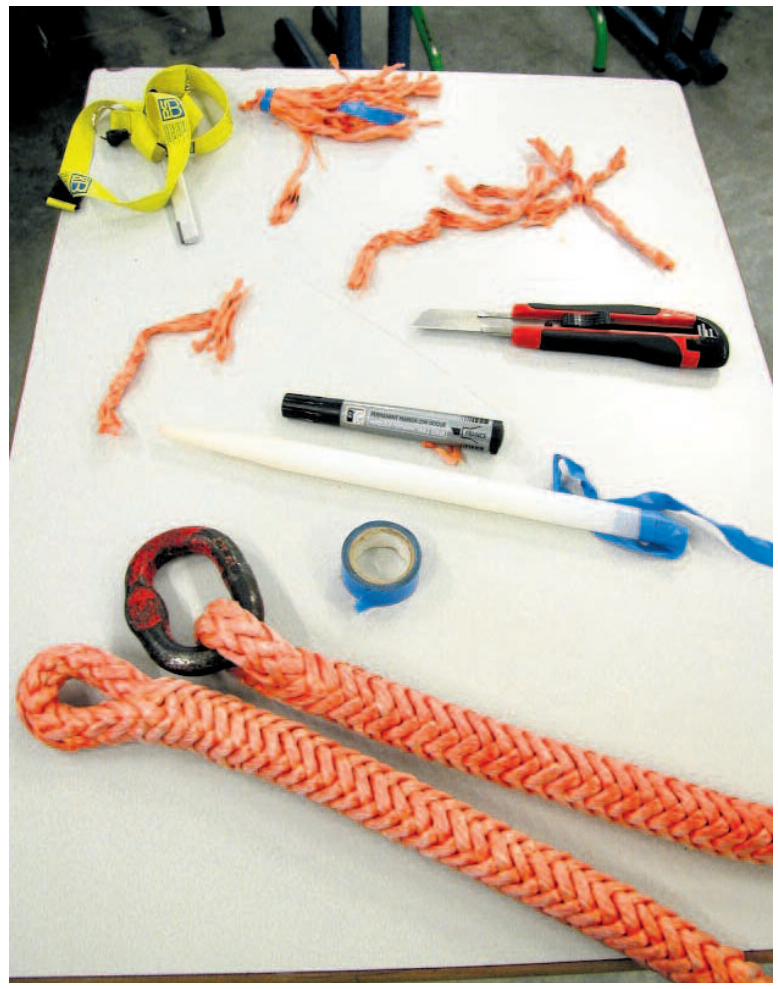
Alors le câble synthétique est fait pour vous !

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne, par son conseil d'administration, a décidé d'aider financièrement les exploitants et employeurs de main d'œuvre qui s'engagent dans une démarche de prévention et souhaitent acquérir ce type de matériel.

Les conseillers en prévention du service Santé Sécurité au Travail de la MSA sont à même d'apporter des conseils techniques et de renseigner les personnes intéressées sur les modalités pratiques d'attribution.

Contact : 03 85 39 52 52

MSA BOURGOGNE



La réparation des cables synthétiques est rapide et s'effectue avec un outillage basique.

Vos rendez-vous Formation

21 Conditionnalité des aides

- Identifier les points de vigilance pour un diagnostic d'exploitation réussi,
- Se préparer à un éventuel contrôle.

Lieux et dates : Dijon le 16 mars ; Châtillon sur Seine le 19 mars et Pouilly en Auxois 20 mars.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : C. Cuisin - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 28 81 27.

21 Optimiser la gestion du troupeau avec Ovitel

- se perfectionner notamment en valorisant au mieux les données saisies au quotidien
- acquérir les bonnes méthodes d'utilisation du logiciel

Lieux et dates : Pôle Agricole - Créancey, le 10 avril
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Contact : C. France - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 90 89 09

21 Évaluer la valeur de votre exploitation

- Maîtriser les modalités d'évaluation du patrimoine,
- Identifier les marges de manœuvre pour favoriser la rencontre de l'offre du cédant et la demande du repreneur.

Lieu et date : 30 mars, Saint Seine l'Abbaye
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 67 84.
En savoir plus: CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

21 Aides Pac : réalisation et engagements

- Faire sa télédéclaration 2012 en toute autonomie,
- Identifier les engagements qui en découlent,
- Connaître la procédure et les méthodes de contrôle pour s'y préparer.

Lieux et dates : Au choix, formation d'une journée à Auxonne, le 19 avril ; Baigneux, le 13 avril et CFPPA de Quetigny, le 18 avril ou formation de 1,5 jour avec un module complémentaire «Conditionnalité» à Châtillon sur Seine, les 12 avril et 3 mai ; Ruffey les Beaune, les 17 avril et 9 mai et Venarey, les 11 avril et 15 mai.
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68. fdsea21@wanadoo.fr

21 Santé - alimentation - parasitisme des ovins

Le GDS21 organise une formation "Santé - alimentation - parasitisme des Ovins" le 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07. De plus amples informations vous serons communiquées ultérieurement.

58 Certificat individuel au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage de 21 heures visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto) par les responsables d'entreprises de travaux agricoles ou de travaux et de services paysagers ainsi que par les agriculteurs qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur trois jours, les 29 et 30 mars et 5 avril au CFPPA. Au programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, diagnostic visant à limiter le recours aux phytosanitaires. Informations et inscriptions auprès de Claude Girerd, CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France, 58120 Château-Chinon ou par téléphone au 03 86 79 49 30 ou encore par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

58 Produire des agneaux d'herbe ou de bergerie

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage «Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie» les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation « Alimentation et homéopathie vétérinaire », qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème «sécuriser ses prix de vente en grandes cultures». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés) ; Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant.
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

89 Transferts de foncier agricole

Une formation sur le thème « Transferts de fonciers agricoles » aura lieu vendredi 23 mars et mardi 3 avril, de 9 h 30 à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière à Auxerre
Objectifs : connaître les règles et procédures du contrôle des structures, les règles fondamentales des baux ruraux, les transferts de fonciers et de DPU
Programme : Qu'est-ce que le contrôle des structures ? Comment transmettre quand on est fermier ? Quelles libertés pour les propriétaires ? Les liens entre le transfert de foncier et le transfert de DPU
Public : correspondants structures FDSEA de l'Yonne ; tous agriculteurs intéressés.
Inscription : auprès de Colette Casaramona au 03 86 49 48 10, télécopie 01 56 72 57 31, email : fdsea.yonne@fdsea89.fr

89 Autonomie alimentaire en élevage laitier bio

Une formation d'une journée sur le thème « Autonomie alimentaire en élevage laitier bio » est organisée mardi 27 mars par le Sedarb
Pour tout renseignement : Guylain Degryse au 03 86 72 92 20
Mail guylain.degryse@sedarb.fr

89 Section des Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20

▶ Des professionnels à votre service

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Assemblée Générale de votre Caisse Locale Groupama Paris Val de Loire

ÉCHANGEONS SUR LA PRÉVENTION



Grand tirage au sort pour nos sociétaires* !



2ème lot, un voyage à Malte pour 2 personnes d'une valeur de 1 700 €,
3ème lot, un écran LCD 46" samsung d'une valeur de 798 €,
du 4ème lot au 6ème lot, des Smartbox (Voyage Gourmand 239.90 € - Séjour bien être 199.90 € - Escapade gourmande 189,90 €),
du 7ème lot au 8ème lot, stages Centaure, d'une valeur de 180 €.

flashcode web

www.ag-groupama.com

* Participer au pré-tirage et peut-être au grand tirage au sort. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Retrouver le réglement complet sur www.ag-groupama.com.
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60, bd Duhamel du Monceau - BP 10609 - 45166 Olivet Cedex. Siège social : 161, avenue Paul Vaillant-Couturier 94250 Gentilly N° Siren : 382 285 260. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuels non contractuels. Illustrations «Cerise» : Odeka/Agence L'un & L'autre. Création : Communication institutionnelle 02/2012

Groupama
Toujours là pour moi.

Pulvérisation

Choisir un type de bus

La solution miracle n'existe pas encore. Pour rester performant, l'applicateur n'a pas d'autre choix que d'utiliser différents jeux de buses en fonction du type de produit et des conditions météorologiques notamment.

L'accroissement du coût des produits phytosanitaires et des contraintes environnementales obligent à adapter ses buses en fonction des traitements et de la culture. Le choix des buses est crucial pour une efficacité maximale et des pertes minimales. Même si la traditionnelle buse à fente est de loin la plus performante en termes de micrométrie notamment, elle est aussi la plus sensible aux aléas météorologiques. Les buses à injection d'air, dites anti-dérives, sont plus appropriées pour lutter contre ces phénomènes.

Elles permettent, la plupart du temps, de diminuer la zone non traitée (ZNT) à 5 mètres. De nos jours, six familles de buses, avec insert en résine, polymère, inox ou céramique, sont couramment utilisées en grandes cultures.

Les buses doivent être certifiées Iso. Cette norme permet d'identifier leur débit par un calibre et une couleur, quelle que soit la marque. Choisir ses buses se résume alors à trouver le bon calibre (couleur de la buse) qui fait correspondre le volume par hectare, la vitesse d'avancement et la pression. Or, le type (ou la construction) de buse détermine la taille, le nombre et la répartition des gouttelettes.

Un outil d'aide à la décision est disponible sur le site d'Arvalis institut du végétal*. Accessible à tous, cette interface permet de déterminer le calibre de la buse en fonction de la vitesse d'avancement, du volume de bouillie et du débit de la buse. Suivant le calibre, une pression à la buse est déterminée. Une indication supplémentaire renseigne sur la réduction de la ZNT, en fonction du type de buse.

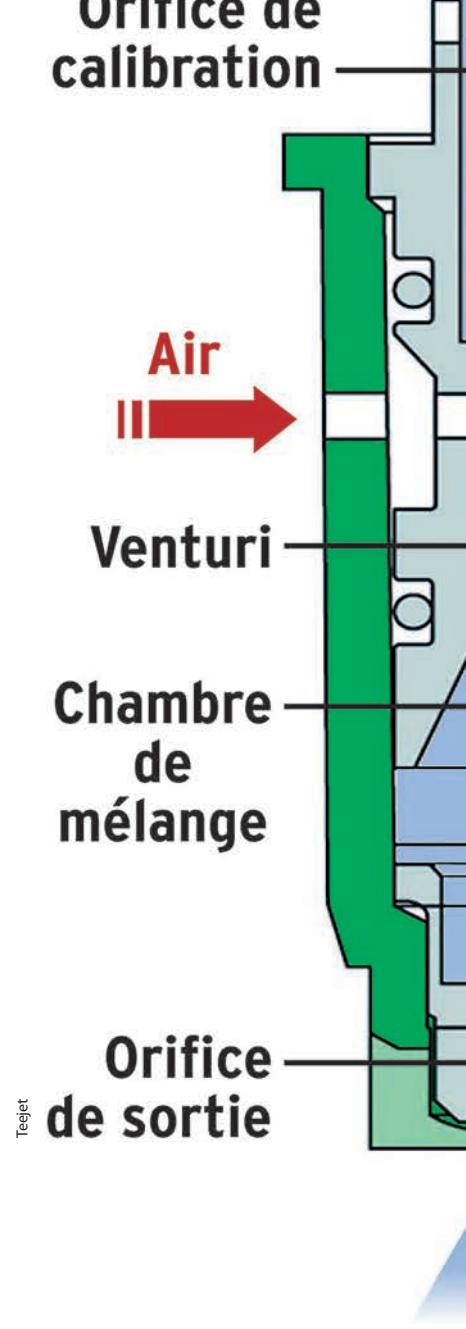
Différents types de buse existent

Plusieurs types de buse, suivant les applications, s'offrent à l'agriculteur : la buse à fente, la plus classique mais aussi la plus simple, réalise un jet plat dont l'angle est généralement compris entre 80° et 110°, voire 120°. Il s'agit de la plus performante en termes de micrométrie. Une pression d'utilisation comprise entre 1,5 et 3 bars, permet une formation de gouttelettes de taille optimale de l'ordre de 200 à 300 microns. Seules, ces buses sont préconisées dans le cas de pulvérisation bas volume, le volume hectare minimal étant de 30 l/ha et de 400 l/ha au maximum. Les buses à fente obtiennent d'excellents résultats avec des produits de contact et de très bons résultats avec des systémiques (pression < 2 bars).
Même si les traditionnelles buses à fentes restent nombreuses sur le marché, elles concèdent de plus en plus de terrain aux buses à injection d'air.

Les buses à fente anti-dérive à injection d'air se distinguent des buses à fente classique par deux trous par où l'air est aspiré. La buse travaille sur deux niveaux : le premier consiste à calibrer le débit en fonction de la pression. Dans le second, la chambre est en dépression à cause d'un effet Venturi qui crée une aspiration d'air. Mélangée à l'air, la bouillie est une seconde fois calibrée en sortie de buse.

Il en ressort un jet plat de grosses gouttes chargées de bulles d'air. La taille des gouttes les rend moins sensibles à la dérive, réduite de 50 à 90 %, et à l'évaporation. Au contact de la feuille, les gouttes éclatent en de fines gouttes qui se répartissent sur toute la surface.

Cependant, on réduit considérablement le nombre d'impacts par rapport à une buse à fente classique. La taille des gouttes varie de 300 à 800 micromètres avec une pression de 4 à 7 bars. L'angle du jet est de 110 à 130°. Par ailleurs, un volume de 150 à 400 litres par hectare est nécessaire. Il est préférable d'éviter l'emploi de produits de contact avec ce type de buse. En revanche, aucun souci avec les produits systémiques.



Teejet



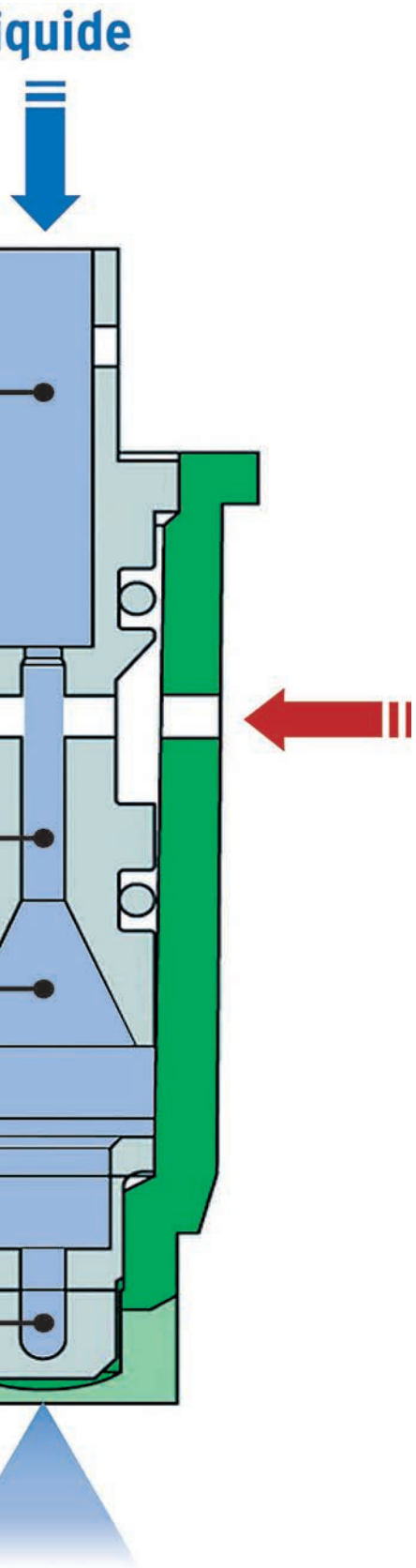
EUROPAGRI (Nord 89)
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
et son agent: Francis Lesourd à Venoy: 06 81 34 53 64
MPL (Est 89 + Nord 21)
Nitry 03 86 33 63 33
ARTEC

NOUVEAUX IXTRACK A, B, C
Conçus pour satisfaire toutes vos attentes
> Cuves 2400 à 5000 l.
> Rampes acier 18 à 36 m.
> Coupures de tronçons pour GPS
> Boitier de régulation FlowMaster Control
BRAZEY AGRICULTURE
21470 Brazey en Plaine 03 80 32 00 50
Vicon
RAU

CONTRÔLE PULVÉ à domicile
EFFICACITÉ, RAPIDITÉ, PROXIMITÉ

CONTRÔLE OBLIGATOIRE
avant le 31/12/2012
pour les numéros de SIREN
se terminant par 60 à 79
CONTRÔLE TECHNIQUE EFFECTUÉ PAR DES SPÉCIALISTES QUALIFIÉS
agri Bourgogne Contrôle
CONTRÔLE TECHNIQUE PULVÉRISATEUR
Impasse de Sennepie - SAINT CLEMENT 89100
Téléphone: 03 86 83 99 44 - Fax: 03 86 83 99 49
E-mail: abc@numero.fr
N° d'agrément F003

se adapté



La buse à fente à injection d'air haute pression et jet pinceau est efficace face à la dérive.

Injection d'air basse pression

Apparue après les modèles haute pression, la buse à injection d'air basse pression fonctionne à des pressions inférieures (1,5 à 4 bars). Elle se démarque par sa micrométrie comprise entre 300 et 500 microns, se rapprochant ainsi des performances des buses à fente classiques. Le principe de fonctionnement est le même que celui d'une buse à injection d'air haute pression. La dérive quant à elle est réduite de 50 à 75 %. Néanmoins, contrairement aux buses haute pression, le nombre d'impacts est suffisant pour utiliser les produits de contact.

Pour les buses double fente à injection d'air, leur fonctionnement est similaire à celui des autres buses à injection d'air. Cependant, deux jets constituent la buse : l'un à 30° vers l'avant et l'autre 30° vers l'arrière. Ce type de buse s'illustre lors de traitements fongicides à la floraison, pour une protection des deux côtés, mais également pour les cultures de pommes de terre ou d'oignons, pour une meilleure pénétration dans la végétation.

Il n'est donc pas utile de travailler avec ce jeu spécifique, pas toujours adapté à toutes les situations. La pression d'utilisation se situe entre 1,5 et 6 bars pour une formation de gouttelettes chargées d'air de taille moyenne permettant, au contact de la cible, une fragmentation de la goutte de 250 à 450 microns. En dessous de 3 bars, la dérive est réduite de 50 à 75 %.

Moins sensibles à la dérive

La buse miroir, souvent utilisée auparavant pour des applications en localisé, comme sur le maïs retrouve depuis peu une nouvelle jeunesse. À présent, certains pulvérisateurs peuvent être équipés, de buses miroir avec injection d'air (système Venturi) ou avec injection d'air sous pression. Dans ce dernier cas, les gouttelettes formées chargées de bulles d'air offrent une meilleure couverture de la cible et sont moins sensibles à la dérive (homologation pour les ZNT). Ce système, encore peu répandu en France, permet de réduire le volume/ha sans risque de bouchage et surtout de disposer d'un large spectre de volume/ha sans changer de buse.

Avec une régulation automatique des pressions d'air et de liquide, le système assure un ajustement précis de la taille des gouttes pour s'adapter au produit de traitement et aux conditions climatiques. Cette technique impose la circulation continue et une régulation DPAE avec gestion de la pression d'air en fonction de la vitesse. Un ou deux compresseurs pneumatiques sont nécessaires en fonction de la largeur de rampe.

Enfin, les buses à filets sont réservées à l'application d'engrais liquide. Elles sont disponibles de 3 à 7 filets. Pour un premier apport, avec un système racinaire peu développé, préférez une buse 5-7 trous, pour une meilleure répartition. En revanche, pour les apports qui suivent, utilisez une buse 3 trous, afin de limiter les risques de brûlure sur végétation. Attention toutefois à la hauteur de rampe qui doit être comprise entre 75 et 100 cm.

Gaëtan Coisel

*Note : http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/fr/choix-Buses.asp



Hardi-Evrard/H. De Brus

La buse à fente réalise un jet plat dont l'angle est compris entre 80° à 120°.

▶ Et le débit ?

Le choix de la buse implique également le bon dimensionnement de celle-ci. La formule ci-dessous permet de déterminer le débit de chaque buse à partir de la dose à l'hectare.

$$\text{Débit de la buse} = \frac{\text{Largeur de travail (m)} \times \text{Dosage à l'hectare (l/ha)} \times \text{Vitesse (km/h)}}{\text{Nombre de buses total} \times 600}$$

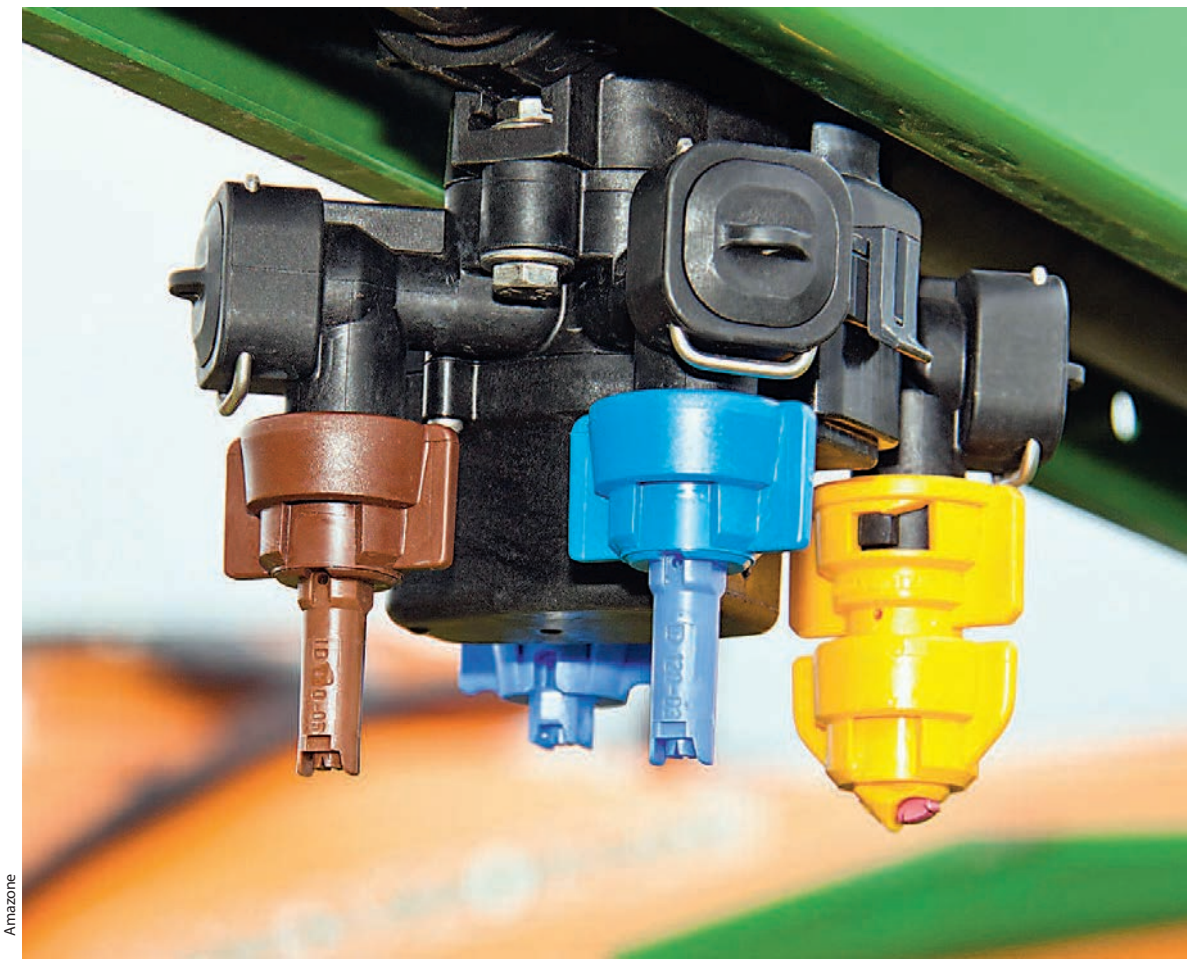
Connaissant le débit (en l/min), il suffit de se reporter aux abaques constructeurs pour déterminer, en fonction de la pression de pulvérisation, la buse qui convient. Un code couleur normé (Iso) régit les différentes catégories de dosage des buses.



Gérer l'ouverture des buses

La gestion des buses évolue tant au niveau des porte-buses que des systèmes qui les pilotent

Entre le circuit et la buse, il existe aujourd'hui une multitude d'interfaces. Exception faite des appareils d'entrée de gamme, les pulvérisateurs bénéficient d'un porte-buses quadrijets ou pentajets. Cela permet de changer par simple rotation manuelle la buse utilisée en application, afin de passer d'un produit systémique à un produit de surface, d'un phyto à un engrais liquide.


Amazone

Les dernières générations de porte-buses proposent une ouverture pneumatique ou électrique par buse, permettant de passer d'une buse à l'autre directement depuis la cabine.

Ces porte-buses sont associés au minimum à un antigoutte à ressort. En deçà d'une certaine pression (lorsque l'électrovanne ferme un tronçon), le ressort de l'antigoutte n'est plus contraint et presse une membrane qui ferme la sortie.

Principalement combinée à une circulation continue, l'ouverture /fermeture pneumatique des porte-buses s'appuie sur deux membranes qui ferment la sortie, lorsqu'elles sont gonflées par un compresseur. Si ce dernier demande un peu d'entretien, la coupure pneumatique des porte-buses se révèle très réactive, agissant instantanément. Elle permet également de se dispenser d'électrovanne, la coupure de tronçons s'effectuant pneumatiquement. Cette technologie permet également de multiplier le nombre de tronçons (parfois plus de 100, soit une buse par tronçon) et de faire varier la largeur de ces derniers.

Certains constructeurs de pulvérisateurs vont même plus loin, à l'image du système Opti-Spray d'Hardi Evrard. Les quatre buses ne sont plus montées sur un support rotatif, mais positionnées côte-à-côte, chacune disposant de sa propre coupure pneumatique. Cette configuration autorise la modulation de dose, avec pourquoi pas des doses différentes selon les tronçons. Pour travailler en ZNT, l'opérateur n'a plus à descendre et changer les buses sur une extrémité de la rampe. L'Opti-Spray permet aussi d'atteindre des vitesses de travail plus élevées, certaines buses pouvant se succéder pendant l'accélération avant d'atteindre la vitesse de croisière. Et il n'est pas interdit d'ouvrir plusieurs buses en même temps.

D'autres constructeurs suivent la même voie, notamment Tecnoma avec le VarioSelect (2 ou 4 buses). En novembre dernier, Amazone présentait à Agritechnica un système du même genre à ouverture et fermeture électriques.

Du côté de la cabine, les opérateurs peuvent piloter la coupure des tronçons, soit un à un à l'aide d'un boîtier (ou un joystick) comportant autant de commutateurs que de tronçons, soit de façon séquentielle, en coupant de la droite vers la gauche ou inversement. Plus récemment, les écrans tactiles ont procuré une nouvelle façon d'ouvrir et fermer les tronçons, sans forcément gagner en ergonomie.

Mais c'est l'avènement du GPS et la large démocratisation de la coupure de tronçons par satellites qui semblent dominer actuellement, au point de devenir une option quasi-systématique chez certains constructeurs.

La précision, le confort et l'économie de phytosanitaires permis par ce système ont séduit les agriculteurs investissant dans un appareil neuf !

Qui plus est, le GPS pourra également moduler automatiquement les applications et sélectionner les bonnes buses.

LUDOVIC VIMOND

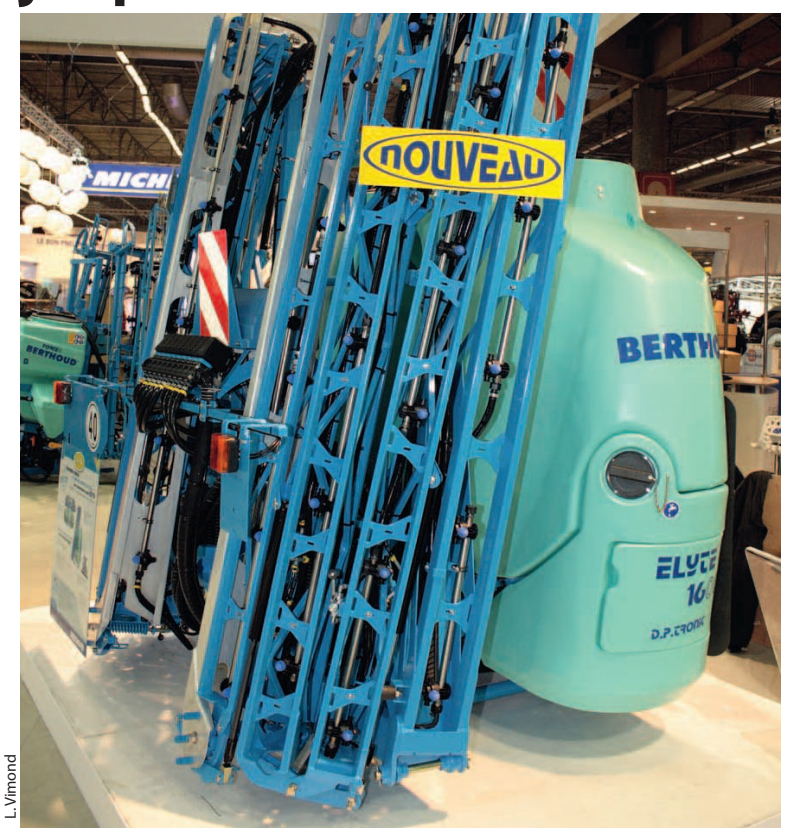




LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES •LESNOUVEAUTES



Berthoud La rampe Elypse jusqu'à 30 mètres



L. Vimond

La rampe Elypse limite le porte-à-faux du pulvérisateur à 1,80 mètres.

Les pulvérisateurs portés Elyte de 1 200 et 1 600 litres adoptent une nouvelle rampe à repliage arrière.
Disponible en deux largeurs de 28 et 30 mètres, l'Elypse s'illustre par son repliage en éventail qui permet de limiter son gabarit (2,30 m de large et 3,10 de haut) et le porte-à-faux à l'arrière de l'appareil.
Cette rampe se compose de 4 bras en acier et d'un cinquième bras d'extrémité en aluminium. Elle conserve la traditionnelle suspension Axiale de la marque.

Un Tenor de 7 000 litres

Berthoud complète sa gamme de pulvérisateurs tractés Tenor avec un modèle de 7 000 litres. Destiné principalement aux marchés exports, celui-ci adopte le même châssis que le modèle de 5 500 litres, la différence se faisant sur la hauteur de cuve qui augmente de 20 cm. La capacité de la cuve de rinçage progresse également. Ce Tenor conserve la pompe centrifuge biturbine 550 l/min à 3 bars et des rampes de 24 à 42 m.

Agrifac Un Condor sur échasses



Photo: M. Portier

Cet automoteur peut réaliser des applications tardives dans le maïs.

Le pulvérisateur automoteur Condor est proposé dans une version à grand dégagement, baptisée ClearancePlus. Le dispositif hydraulique fait passer la garde au sol de 1,25 à 2 mètres, autorisant notamment les traitements tardifs contre la chrysomèle du maïs. La rampe atteint une hauteur maxi de 3,25 mètres. Le châssis StabiloPlus renforcé conserve un ajustement de la voie en continu de 1,90 à 2,70 mètres.
Par ailleurs, en version standard, le Condor est décliné avec une nouvelle largeur de voie réglable de 2,25 à 3 mètres, le modèle actuel allant de 1,50 à 2,25 m.

Amazone Un traîné de 11 200 litres à deux essieux

Destiné aux marchés allemand et d'Europe de l'Est, le pulvérisateur UX 11200 repose sur deux essieux suspendus hydrauliquement, bénéficiant d'une correction du roulis et de roues de 1,95 mètre de diamètre.
Le poids à vide de l'appareil atteint 7 800 kg, mais sa largeur ne dépasse pas les 2,55 mètres.
De série, il reçoit un seul essieu suiveur.
En option, les deux essieux suiveurs à gestion électronique assurent un parfait suivi des traces du tracteur.
Trois pompes à piston-membranes assurent la pulvérisation, l'agitation et la gestion du rinçage. La cuve de rinçage atteint les 1 000 litres.



Photo: M. Portier

L'UX 11200 peut recevoir deux essieux suiveurs.

La gestion de la pulvérisation est assurée par la console Isobus Amatron 3 qui intègre par ailleurs les fonctions de guidage et de coupure automatique de tronçons.
Volume : 11 200 litres - Type de pompe et débit : pistons-membranes 750 l/min
Largeur de rampe : 24 à 40 mètres

[100% BERTHOUD]

DUALELEC commandes de toutes les fonctions depuis la cabine*

TENOR
une gamme de 2800 à 6700 litres,
rampes de 24 à 42 mètres.
rampe Kondor à encombrement réduit :
2,55 m en transport / 3,70 m en hauteur
pour 38 m de travail.



TRACKER
3200 litres, rampes axiales de 18 à 33 mètres.



option diluNet
pour la gestion des séquences de dilution des fonds de cuve.
Nouvelle mise en œuvre

RAPTOR
une gamme de 3200 à 2500 litres, rampes arrières de 24 à 42 mètres
et rampe avant en 4200 et 5200 litres de 36 a 42 mètres



*primé 2 fois en tant que meilleure innovation.

BERTHOUD®

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon/Armançon 03 86 43 07 90

SARL LUCAS & FILS
Cruzy le Châtel 03 86 75 20 98
Nuits 03 86 55 71 56
Leuglay 03 80 81 86 60

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Bazoches 03 86 22 11 54
Moulot 03 86 27 27 13

LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES •LESNOUVEAUTES



Beyne Deux gammes de pulvés traînés

Le constructeur Belge complète sa gamme de pulvérisateurs traînés avec le Python et le Cobra. Décliné en six capacités, le Python est équipé d'une rampe à parallélogramme et d'un essieu suiveur. Ce dernier comme le timon bénéficient d'une suspension hydropneumatique.



Photo:Benne

Le Python reçoit une circulation semi-continue avec coupure pneumatique des tronçons

Les commandes de mise en œuvre sont regroupées sur un panneau. Le Python reçoit également une circulation semi-continue avec tronçons à coupure pneumatique, améliorant la réactivité de la puvérisation. Le rinçage du circuit est aussi plus simple et rapide. Le dispositif utilise soit le compresseur du tracteur, soit un compresseur embarqué sur l'appareil. Autre système innovant, le Wingssprayer est un dispositif monté sur la rampe autorisant des traitements à vitesse élevée. Les buses sont montées sur une sorte d'aile ou déflecteur (simple ou double) qui crée, par l'intermédiaire de la vitesse d'avancement, un flux d'air limitant la dérive tout en préservant la taille des gouttes.

Le pulvérisateur Cobra est disponible en une seule capacité de 3 600 litres. Il intègre une flèche suiveuse et une suspension hydraulique. Il peut être équipé comme le Python d'une nouvelle console Confort-Terminal de 26 cm en Isobus intégrant la coupure des tronçons et la gestion des parcelles.

Modèle : Python
Capacité : 2 500, 3 000, 3 600, 4 200, 5 200 et 6 000 l - Largeur de rampe : 21 à 42 m - Modèle : Cobra - Capacité : 3 600 l - Largeur de rampe : 21 à 40 m

JUSTE CE QU'IL FAUT !



Les solutions i de John Deere
(Coupure des tronçons par GPS, système Autodilute, SCS, Sprayer'Pro) vous aident à doser vos intrants au plus juste.
C'est propre et économique



JOHN DEERE

Caruelle-Séguip Une gestion "maison" de la hauteur de rampe

Caruelle-Séguip a développé son propre dispositif de gestion automatique de la hauteur de rampe. Baptisé Iso Plan, celui-ci fonctionne avec deux ou quatre capteurs ultrasons. À la différence des systèmes existants, celui-ci ne calcule pas une hauteur moyenne entre les capteurs, mais une hauteur minimale en dessous de laquelle la rampe ne doit pas descendre. Géré par l'intermédiaire du boîtier de régulation du pulvé, l'automatisme fait redescendre la rampe avant la mise en route de la pulvérisation dans les fourrières. Du fait de sa logique de fonctionnement, l'Iso Plan n'agit pas sur les géométries variables.

Des automoteurs de 2 500 à 5 200 l.

La gamme de pulvérisateurs automoteurs Nympheos de Caruelle et APX de Séguip est complétée par deux nouvelles capacités : 2 500 et 5 200 litres. Reprenant le châssis, la cabine et les éléments de mise en œuvre des modèles 3 200 et 4 200 litres, ces deux appareils se démarquent par leur puissance. Le six cylindres Deutz délivre 180 chevaux pour le premier et 244 ch pour le second. Chaque appareil reçoit une suspension pneumatique redimensionnée à leur charge. Le 2 500 litres ne dispose que de deux roues directrices, quand les autres modèles en ont quatre. Si le 5 200 litres bénéficie de l'offre de rampes acier et alu de 28 à 42 mètres, le 2 500 litres se contente d'une rampe acier de 14 à 30 mètres.

Hardi-Evrard L'Alpha fait peau neuve



M. Portier

L'Alpha Evo adopte une nouvelle cabine

L'automoteur de pulvérisation Alpha bénéficie d'une sérieuse mise à jour en prenant le suffixe «Evo». Principale évolution, la nouvelle cabine offre plus d'espace et de visibilité. Un accoudoir multifonction regroupe l'ensemble des commandes de l'appareil. Le large écran couleur tactile du terminal accompagnant la régulation DPAE Regulor 6 assure l'affichage des paramètres. Il s'accompagne d'une poignée multifonction. Le capot moteur redessiné abrite un nouveau moteur 6 cylindres (Tier 3). La transmission hydrostatique équipée de la dernière génération de moteurs hydrauliques Poclain profite d'une gestion électronique à trois modes : confort, normal et power. Reprenant le châssis de son prédécesseur, l'Alpha Evo reçoit une cuve de rinçage de 410 litres et un incorporateur TurboFiller de 35 litres avec tablette de préparation. En option, l'ensemble des positions des vannes électrohydrauliques peuvent être sélectionnées aussi bien depuis la cabine que depuis le poste de mise en œuvre. La compatibilité avec les outils GPS Trimble est disponible en option. La barre de guidage CFX 750 assure ainsi l'autoguidage et la coupure des tronçons.

Volume : 3 500 et 4 100 litres
Rampes : alu de 24 à 40 mètres et acier avec manche à air de 24 à 36 m
Pompe : centrifuge 800 l/min - Puissance : 175 chevaux



LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES •LESNOUVEAUTES



John Deere Un pulvé traîné de 6200 litres

Le pulvérisateur R962i est le premier modèle d'une gamme de pulvérisateurs traînés qui devrait remplacer à terme les 800i actuels. Malgré sa capacité élevée, cet appareil offre un centre de gravité abaissé, grâce à une conception particulière de son châssis et de la cuve en polyéthylène. L'essieu est équipé d'une suspension à quatre plots élastomère. Directionnel en option, il est activé automatiquement par le système de gestion des fourrières ou par le dispositif de coupure des tronçons par GPS. La mise en œuvre, inspirée de l'automoteur 5430i, reprend les automatismes du SolutionCommand.



M. Portier

L'essieu directionnel est piloté par la gestion de bout de champ ou par la coupure de tronçons par GPS.

L'utilisateur gère le remplissage, l'agitation, la pulvérisation et le rinçage par la console GreenStar en cabine ou par le poste de mise en œuvre. Il dispose, entre autres, d'un calculateur de remplissage et d'une gestion automatique du rinçage. Le pilotage de l'appareil s'effectue au moyen d'une poignée multifonctions et de la console GreenStar 1800 ou 2630 ou encore d'un autre terminal compatible Isobus. Ces deux consoles offrent plusieurs solutions « i » comme la gestion des coupures de tronçons, la modulation, la documentation parcellaire, le guidage, la gestion automatique de hauteur de rampe… Lorsqu'il est équipé de la circulation continue, le R962i peut recevoir la technologie TwinFluid pour une meilleure maîtrise de la taille des gouttes. Pour la campagne 2013, il sera rejoint par deux modèles R952i et R942i.

Volume : 6 200 litres

Rampe : acier, 24 à 28 mètres à repliage double, 24 à 40 m à repliage triple

Pompe : Deux pompes pistons-membranes 280 l/min, en option : centrifuge 700 l/min au remplissage



L. Vimond

Hypro Une buse qui équipe les incorpos

En combinaison de la buse Proclean de rinçage pour incorporateur (buse rotative à quatre jets), Hypro lance le Proclean Plus, un puissant jet dirigé vers le haut pour rincer les bidons. Ces deux systèmes s'adaptent sur n'importe quel incorporateur. Hypro lance également la Guardian Air Twin, une buse à double fente à injection d'air proposant deux jets de 110° orienté 30 ° vers l'avant et vers l'arrière.

La Guardian Air Twin est une buse à double fente à injection d'air.

Kuhn Une rampe à repliage diagonal pour les portés



G. Coisel

Au transport, la rampe ne dépasse pas le gabarit routier.

Le constructeur alsacien propose un nouveau concept de rampe pour ses pulvérisateurs portés Deltis et Metris. La rampe aluminium MEA3 se distingue pas sa conception à trois bras, limitant le nombre d'articulations, et par son système de repliage diagonal. Le constructeur conserve le parallélogramme Optilift. Pour un meilleur report de charge vers le tracteur, celui-ci se est fixé à l'avant de la cuve. La rampe MEA3 bénéficie d'un nouveau cadre acier, intégrant la suspension Equilibra déjà présente sur d'autres modèles de la marque. Au transport, la rampe ne dépasse pas le gabarit routier.

AMAZONE
Toute une gamme de pulvérisateurs portés et trainés



Gamme portée UF
1 500 et 1 800 litres
Largeur de travail de rampes de 12 à 28 mètres.



Le même ordinateur de bord AMATRON + pilote toutes les machines AMAZONE
(épandeur engrais, pulvérisateurs, semoirs en ligne)

Gamme trainée UX
4 200 et 5 200 litres
Largeur de travail de rampes de 18 à 40 mètres.



AMAZONE
ETS GATELLIER 58 Suilly la Tour
tél. 03 86 26 33 93

Groupe Méthivier
TOUTE la PULVERISATION
KUHN



Portés jusqu'à 1800 l.



Traînés jusqu'à 7700 l.



Automoteur ARTEC F40

Demandez une présentation détaillée !

Groupe Méthivier
Toucy
03 86 44 01 08

Yonne Agri
Joigny
03 86 91 79 09

Promodis

LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES •LESNOUVEAUTES



Lemken Automatisation des tronçons

Lemken lance deux boîtiers Joystick Box et Matrix pour la pulvérisation. Connecté à l'Ecospray grâce à un cordon de 70 cm, le Joystick Box pilote la rampe et peut être placé où on veut dans la cabine.

Également connecté à l'Ecospray, le terminal couleur tactile Matrix communique avec les vannes de sections de rampe. Il permet ainsi d'enregistrer les surfaces épandues, de les exporter via une clé USB et d'adapter la régulation à la largeur de travail. En option, il intègre un module de correction de dévers et une antenne GPS plus précise.



M.PORTIER

Le Joystick Box intègre deux commandes en croix.

Matrot Le Xénon, automoteur version haut de gamme

L'automoteur de pulvérisation Xénon se distingue de son prédécesseur par son design et son gabarit compact. La cabine, plus accessible, bénéficie de montants fins pour une visibilité à 360°. Elle abrite un nouveau terminal 500 Confort permettant de piloter la pulvérisation et les optionnels guidage par satellites et système Stabilis, sur une unique interface. Un joystick à l'ergonomie simplifiée apparaît. Pour une meilleure visibilité et de façon à réduire les angles morts, le cadre de support de rampe avant a été redessiné. Au niveau de la motorisation, le constructeur à fait le choix de deux Deutz six cylindres, respectant les normes Tier 4i. Pouvant rouler à 40 km/h, le Xénon adopte une transmission hydromécanique à quatre roues motrices et directrices. Matrot à fait le choix de ponts mécaniques dotés individuellement d'un différentiel autobloquant. Du côté des automatismes, signalons l'Ecocontrol qui régule le régime moteur, la gestion de la transmission sur route Automotive ou encore le régulateur de vitesse.
Accessible depuis l'extérieur, le boîtier Tank Control permet de contrôler le régime moteur, le remplissage, ou encore les vannes électriques. Le Xénon est le premier automoteur de la marque à bénéficier, en option, du système ZVM (zéro volume mort). Corrélé à la circulation sans retour PPI, ce dernier consiste notamment à pousser à l'eau claire le volume résiduel jusqu'au bout de la rampe, sans dilution.
Modèles : Xénon 21-4300, 23-4300, 23-5200
Volumes : 4 300 et 5 200 l
Rampes : Aluminium avant, 24 à 50 m
Pompes : Centrifuge 1 100 l/min et piston membrane 72 l/min
Puissances : 210 et 235 ch



G. Coisel

Dans les parcelles vallonnées, l'option Stabilis corrige les dévers jusqu'à 30 % en maintenant à l'horizontal la cuve et la cabine, à l'aide de différents vérins. La rampe, quant à elle, reste parallèle au sol.



45 ans d'expérience dans la pulvé !

Nous distribuons **SEGUIP depuis 45 ans et EVRARD depuis 25 ans.** 3 techniciens spécialisés suivent chaque année, les formations produits de ces deux marques.
Nous sommes **partenaires TRIMBLE** pour le guidage GPS et les coupures de tronçons. Un technicien spécialisé vient d'être recruté afin d'étudier tous vos besoins et répondre à vos questions dans ce domaine.

N'hésitez pas à le contacter au 03 86 26 24 49

SEGUIP Trimble EVRARD Groupe KARDI

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*



Tecnoma Une cuve frontale jusqu'à 1 000 litres



L. Vimond

En standard, la cuve frontale est conçue comme une simple réserve d'eau.

Le constructeur champenois lance une gamme de cuves frontales en combinaison des pulvérisateurs portés Maxis.
Proposées en capacités nominales de 750 et 1 100 litres, elles sont alimentées par le Maxis. En standard, elles ne servent que de réserves d'eau, se transvasant manuellement (commande électrique en option) vers le Maxis quand ce dernier s'est vidé. En option, elles peuvent recevoir un système de gestion et de transport de la bouillie. Elles bénéficient alors d'une agitation électrique ou hydraulique : Tecnoma propose une solution personnalisée lorsque les cuves frontales contiennent de la bouillie.
En outre, les Maxis peuvent désormais recevoir une rampe RA à repliage arrière vertical en largeur de 27 et 28 mètres.
Par ailleurs, les petits portés Premis disposent d'un repliage arrière hydraulique sur la rampe légère GC.

LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES • LESNOUVEAUTES •LESNOUVEAUTES



Tecnoma La gamme Tecnis au complet



Tecnoma

La gamme Tecnis s'étoffe avec deux nouveaux modèles.

Après le Tecnis 6000, le constructeur champenois décline son offre avec les modèles Tecnis 3500 et 4500. Leur châssis porte-essieu monopoutre permet l'utilisation d'un essieu suiveur grand angle. La cuve en polyéthylène rotomoulée accueille 4 buses de lavage et 4 agitateurs hydrauliques. La cuve de rinçage implantée en partie basse offre une capacité de 450 litres. La mise en œuvre est assurée par deux vannes multivoies. L'opérateur peut être assisté par les automatismes Tecflow et Novaflow en option. La régulation DPAE à débitmètre est pilotée depuis le terminal Isobus Novatop qui intègre également des fonctions d'agriculture de précision : coupure de tronçons, guidage, modulation… Cinq modèles de rampes (acier et alu) sont proposés, toutes équipées de tuyauterie et porte-buses inox.

Volume : 3 500 et 4 500 litres
Pompe : pistons-membranes 250 ou 300 l/min
Largeur de rampe : 24 à 42 mètres

Vicon iXtrack, le nouveau traîné de Vicon

Vicon remplace les pulvérisateurs traînés Explorer B et Explorer C par les iXtrack B et iXtrack C. Ces derniers se distinguent notamment de leurs prédécesseurs par certains nouveaux équipements optionnels. Citons par exemple le suivi de terrain automatique de la rampe Iso BoomGuide Pro. Intégré sur le terminal Isobus IsoMatch Tellus, ce système fonctionne avec trois capteurs ultrasons et deux capteurs d'inclinaison. Selon le stade végétatif, l'opérateur peut utiliser deux modes : sol et culture.
En option, les deux vannes manuelles sont remplacées par des vannes électriques pouvant être pilotées depuis la cabine.
Du côté de la régulation, le FlowMaster Control peut être substitué par le FlowMaster Isobus, piloté depuis le terminal IsoMatch Tellus (en option).
Enfin, la coupure de tronçons peut être automatisée par GPS avec le StarGuide III. Son écran tactile de 14,5 cm assure également le guidage par satellites.

Modèle : iXtrack B28 et B36
Capacité : 2 800 et 3 600 litres
Rampe : 21 à 36 m
Modèle : iXtrack C40 et C50
Capacité : 4 000 et 5 000 litres
Rampe : 24 à 36 m



L. Vimond

L'iXtrack remplace l'Explorer.

Vogel & Noot Le Master Spray IS version pro



G. Coisel

La capacité nominale de la cuve du Master Spray ISpro 1600 est de 600 litres.

Le constructeur autrichien complète par le haut sa gamme de pulvérisateurs portés Master Spray, avec l'arrivée du modèle ISpro 1600. Celui-ci se distingue des autres modèles par sa capacité de cuve, plus importante et sa pompe à pistons-membranes MA 260, redimensionnée. De série, l'ISpro 1600 bénéficie d'une régulation à commande électrique avec réglage de la pression. Il est également équipé de la rampe FH 800 de 15 m à repliage en portefeuille unilatéral. En option, il peut recevoir la nouvelle rampe de pulvérisation VFH 1200, à repliage vertical. Elle est disponible en 21, 24 et 27 mètres. Le pulvérisateur Master Spray IS 1200 peut lui aussi bénéficier de cette rampe, en 21 et 24 mètres uniquement.
Capacité : 1680 litres (1600 nominale)
Pompe : P.M. de 256 l/min





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 29/02/12	Corbigny 12/03/12	Bourg-en-Bresse 13/03/12	St Christophe-en B. 07/03/12	M.Engilbert *maxi* 06/03/12	National : 05 au11/03/12
Effectifs		-	486	492		-	
Génisses	U	3,95 €		4,20 €	4,27 €	-	3,97 €
	R	3,80 €		3,80 €	3,96 €	-	3,67 €
	O			3,40 €	-	-	3,20 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,27 €	-	
	R	-	-		3,96 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,83 €	
	U	3,85 €	nc	3,75 €	3,94 €	2,26 €	3,81 €
	R	3,70 €	nc	3,55 €	3,66 €	2,08 €	3,50 €
	O	3,36 €	nc	3,25 €	3,20 €	-	3,00 €
Taureaux	U	-	-	3,00 €	3,10 €	2,02 €	2,93 €
	R	-	-	2,90 €	3,00 €	1,65 €	2,87 €
Broutards (240-390 kg) *maxi*			3,23 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,14 €				

Tendances locales

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 13/03/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,16-3,26 €	-
250 à 300 kg	3,03-3,21 €	-
300 à 350 kg	2,60-3,09 €	-
350 à 400 kg	2,46-2,91 €	-
400 à 450 kg	2,44-2,77 €	-
450 à 500 kg	2,35-2,69 €	-
+ 500 kg	2,23-2,56 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,48-2,72 €	-
250 à 300 kg	2,38-2,56 €	-
300 à 350 kg	2,31-2,72 €	-
350 à 400 kg	2,22-2,64 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,14-2,30 €	-
450 à 600 kg (12-24 mois)	2,28-2,69 €	2,09-2,19 €
(24-36 mois)	1,93-2,32 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,90-2,23 €	-
5 à 10 ans	1,78-2,20 €	1,75-2,09€
+ 10 ans	1,77-1,98 €	1,53-1,96 €

Tendance :

Même si les apports semblent importants, ils sont insuffisants pour couvrir les besoins des acheteurs présents. 97% de vendus.

Broutards: l'offre est toujours globalement de bonne qualité, très peu d'invendus, à des cours facilement reconduits.

Laitonnes-Génisses: Vente soutenue et totale à des tarifs en légère progression en bonne marchandise.

Vaches-Génisses 3 ans: Les besoins sont bien supérieurs à l'offre proposée, vente active, cours très fermes.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 12/03/2012

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 390 kg	720-1030 €	2,50-3,23 €
395 à 445 kg	1070-1150 €	2,47-2,70 €
530 à 600 kg	1200-1300 €	2,13-2,27 €
Laitonnes		
200 à 340 kg	520-820 €	2,32-2,71 €
345 à 400 kg	830-910 €	2,14-2,37 €
Génisses		
450 à 520 kg (16-24mois)	900-1110 €	2,00 - 2,14 €
540 à 725 kg (24-36 mois)	1160-1730 €	1,91 - 2,46 €
Vaches		
légères	820-1060 €	
entre-deux	1110-1300 €	
lourdes	1310-1790 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	-	-

Tendance :
En broutards, la demande est plus forte en sujets légers (- 350 kg), légère progression des tarifs. Cours très fermes our les sujets de 350 à 450 kg. Le peu d'invendus sont des animaux lourds pour lesquels la vente a été plus difficile cette semaine (+ de 500 kg).
Apports plus importants en laitonnes accompagnés d'une hausse des tarifs, vente totale.
Présentation de bonne qualité en génisses et vaches, pas de relève, cours toujours fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 14/03/2012

Broutards	U *(variation)*	R *(variation)*
200 à 250 kg	3,25 € (+0,05)	2,95 € (+ 0,05)
250 à 300 kg	2,98 € (+0,05)	2,73 € (+ 0,05)
300 à 350 kg	2,80 € (+0,05)	2,60 € (+ 0,05)
350 à 400 kg	2,63 € (+0,03)	2,43 € (+ 0,03)
400 à 450 kg	2,55 € (+ 0,02)	2,37 € (+ 0,02)
450 à 500 kg	2,51 € (=)	2,31 € (=)
Laitonnes	U *(variation)*	R *(variation)*
150 à 200 kg	2,51 € (+0,03)	2,41 € (+0,03)
200 à 250 kg	2,46 € (+0,02)	2,30 € (+ 0,02
250 à 300 kg	2,37 € (=)	2,22 € (=)
300 à 350 kg	2,35 € (=)	2,20 € (0,05)
Génisses		
(24-36 mois)	2,00 - 2,30 €	
Vaches		
- 5 ans	1,75 - 2,30 €	
5 à 10 ans	1,45 - 3,00 €	

Tendance :

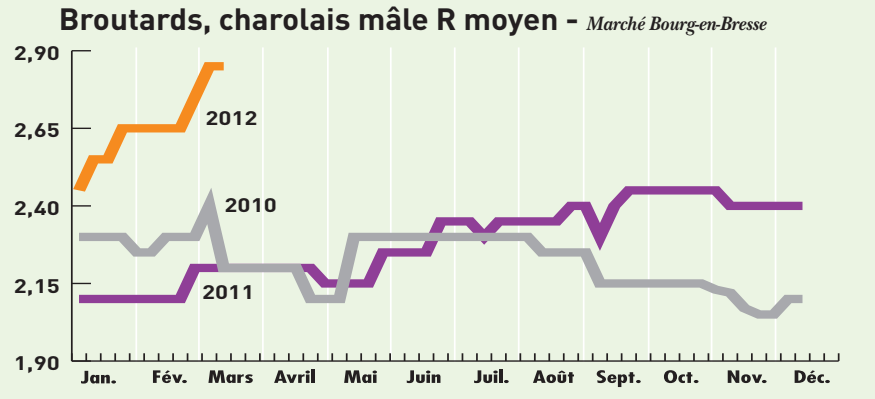
Broutards: Toujours une bonne demande avec une légère hausse toutes catégories sauf en broutards lourds de conformation moyenne supérieurs à 430 kg, vente facile en laitonnes.
Génisses: cours reconduits en toutes catégories.
En vaches moyennes et âgées : plafonnement des cours

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 13/03/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,45 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,20 €	1,90 €	nc

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/02/12 au 04/03/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	2,58 €
350 kg	-	2,60 €	2,54 €
400 kg	-	2,52 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	2,36 €
500 kg	-	2,34 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,29 €	2,24 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,13 €	2,09 €

Tendance :

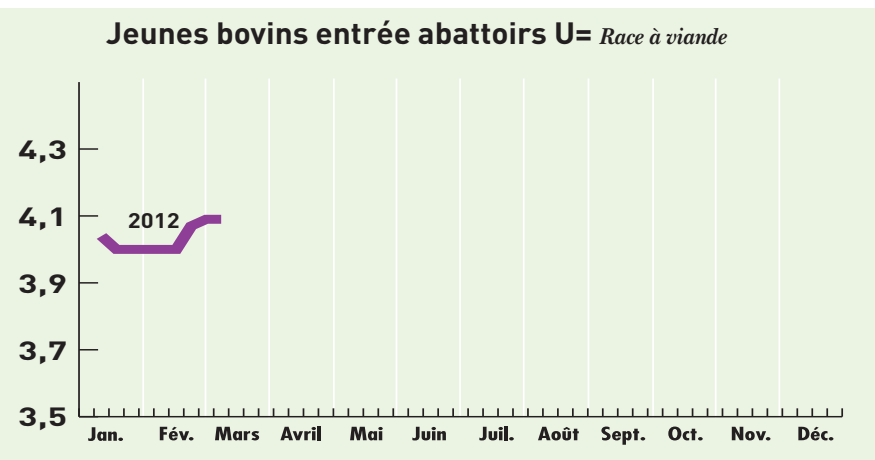
Une demande dynamique permet une bonne orientation des cours, malgré une offre importante.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 05/03/12 au 11/03/2012*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	4,06 €	3,80 €				
Races mixte		3,83 €	3,71 €	3,65 €	-		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	Inc	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,83 €	3,75 €	3,72 €	Inc			
Charolaise - 10 ans +350 kg		3,75 €	3,71 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,31 €		
Races lait					3,15 €	3,08 €	3,02 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,05 €	3,96 €	3,85 €	3,74 €	-	-	
Viande +350 kg	4,03 €	3,97 €	3,89 €	3,81 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 12 MARS AU 16 FÉVRIER 2012

Bovins de boucherie

L'activité des industriels est peu soutenue compte tenu d'une consommation en repli, mais face à la faiblesse de l'offre, les tarifs restent bien orientés. Les très bonnes femelles sont moins présentes avec des éleveurs qui les préparent pour les concours de Pâques (Autun, Romenay...). Les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère restent bien valorisées face à des disponibilités peu soutenues. En ce qui concerne les allaitantes de choix secondaire, le commerce reste régulier avec des tarifs qui se stabilisent à un très bon niveau. Dans les frisonnes et montbéliardes, la volonté des industriels est de stabiliser les prix au niveau actuel, voire de peser sur les cours des vaches plus légères ou en manque de viande. En jeunes bovins, l'activité commerciale se tend légèrement dans les races à viande. La tendance est baissière dans les laitiers. ■

Broutards

La demande reste régulière dans les charolais U de 350 à 400 kg convenant pour l'export avec des tarifs stables. Le commerce reste actif avec une demande soutenue dans les bons mâles légers (250/350kg), recherchés pour la repousse d'automne ou pour l'export. Les tarifs se tendent dans les jeunes bovins et les acheteurs commencent à peser sur les prix des mâles de plus de 450 kg.
Dans les femelles, la demande reste suivie dans les bonnes laitonnes lourdes, mais l'activité commerciale semble un peu plus calme via le marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les tarifs vont vers la stabilisation des prix dans les veaux frisons d'engraissement pour des sorties d'août. La vente est un peu plus calme avec des tarifs juste maintenus dans les montbéliards. La tendance reste baissière dans l'ensemble des croisés de moyenne conformation. En veaux d'élevage, la dégradation des cours se poursuit même si les moins-values restent mesurées dans les veaux de race pure et croisés. ■

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

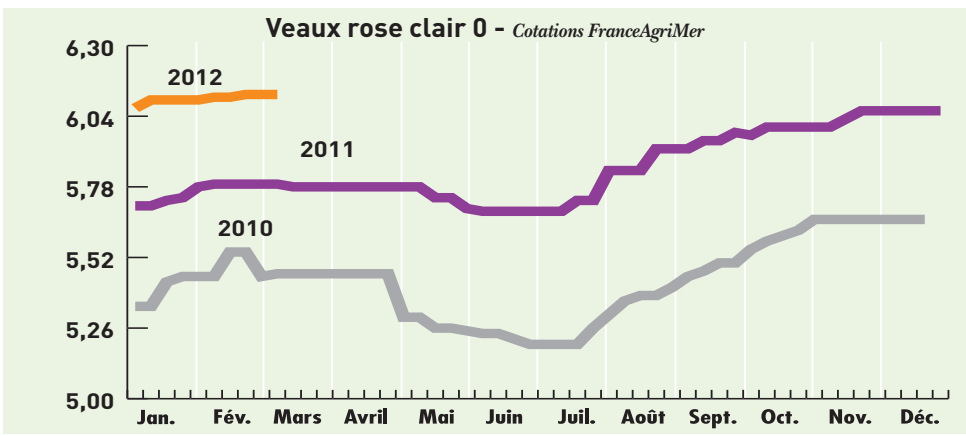
Cotation nationale FranceAgriMer du 07/03 au 13/03/12

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,47 €**	-	-	-
U	**7,74 €**	**7,76 €**	**5,89 €**	-
O	**6,25 €**	**6,12 €**	**5,15 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)*

Marchés régionaux du 12/03 au 15/03/12

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**63**	**400-610 €**	**320-500 €**	**240-320 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**151**	**220-550 €**	**200-460 €**	**150-280 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**135**	-	-	**100-150 €**	**70-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**610**	-	-	**100-165 €**	**105-135 €**



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) — *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 05/03 au 11/03/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 12/03/12

Agneaux (221)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,53-2,58 €**	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	**2,89-3,17 €**	-
Laitons (38-44 kg)	**3,18-3,34 €**	**2,80-3,18 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (84)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,84-1,28 €**	-

Divers	
Agneaux maigres	-
Béliers (4)	**100 à 108 €/animal**
Chèvres (1)	**12 à 25 €/animal**

Tendance
Agneaux Vente totale
Laitons Cours facilement reconduits voire en légère progression en marchandise supérieure. Les fins de lots d'agneaux gris trouvent facilement preneur.
Brebis Offre plus importante mais de moindre qualité. Tarifs identiques dans les bons sujets, léger tassement dans le second choix.
Béliers Peu d'offre. Tarifs sans changement.

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 05/03/12

Amenés:60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**95-120 €**	**2,05-2,67 €**
Brebis	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**
Béliers	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**

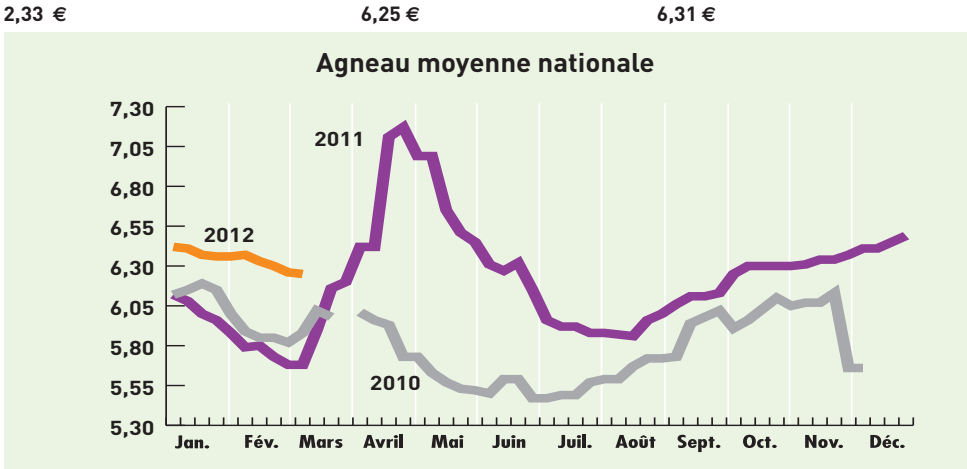
Apports stable. Stabilité des tarifs en agneaux. Bonne demande en brebis, cours ferme.
Prochain marché lundi 19 mars, horaires habituels

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 05/03 au 11/03/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 05/03 au 11/03/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,25 €**	**6,31 €**

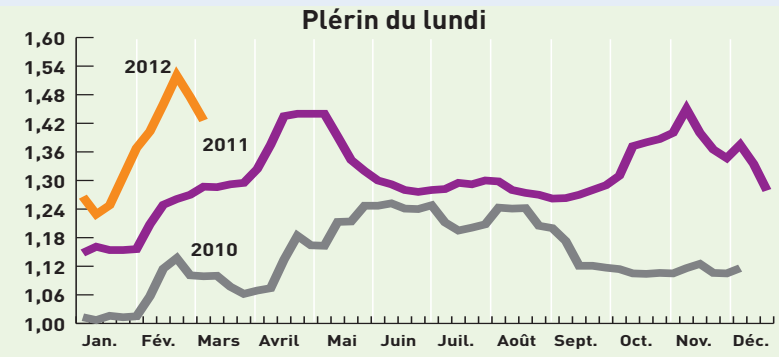


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 066 porcs présentés)

Cotations du lundi 12/03/2012

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,426 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 02/03/2012 au 08/03/2012

1,70 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 09 à 11
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
09/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
10/2012	**3**	**43 300**	**0,246**	**0,22**	**0,25**	**3**
11/2012	**1**	**4 200**	**0,22**	**0,22**	**0,22**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 29/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	270 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	260 €	230 à 240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,98 euros/tonne du 1er au 15 mars pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	194	T C
	BPMF	avril-juin	196	T C
Sud Est	BPMF 76/220/11%	mars-juin	inc	C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	195	V C
Nord Côte d'Or	BPMF	mars-juin	192	V C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	mars-mai	255	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	mars-avril	195	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	mars-mai	188	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 13/03/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	**0,70 €**	**0,58 €**
Céleri-rave France	**0,72 €**	**1,05 €**	**0,75 €**
Chou frisé France cat. I	**0,70 €**	-	-
Courge France	**0,50 €**	**0,63 €**	-
Echalote France cat.I	**1,40 €**	-	**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,30 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**2,70 €**	**3,00 €**	**2,70 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,15 €**	-	**1,40 €**
Navet rond violet France	**1,25 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,15 €**	-	-
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,25 €**	**1,35 €**	**1,05 €**
Poire Passe-crassane France q. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**0,75 €**		
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,85 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds motoculteur Agria 8CV 2T charrue rotavator Griffon BE 1500 euros à débattre
✆ **04 75 29 14 98 le soir**

07 - Échange Berliet 18T multi-benne contre MF188 - Vierzon-Lanz
✆ **04 75 65 16 14**

21 - VENDS tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros (réf. 100A)
✆ **06 76 43 55 63**
ou 06 82 42 08 75

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Tracteur New Holland TMI20 Rel avant 124cv An 2003 3800H Citerne 4000L Atomiseur 2000L
✆ **04 75 71 81 71**

38 - Recherche Renault série 54 - 110 - 120 - 133 chez particulier - de 5500 H.
✆ **04 90 72 22 42**

42 - Vds tracteur fruitier Massey Fergusson 330 S, an 2001, 4000 h, tbe, tva recup.
✆ **06 26 36 60 45**

42 - Achète moteurs 3 cylindres Perkins pour 37 42 45 MF, bon état ou tracteurs entiers
✆ **06 84 16 45 60**

54 - Vends cause décès tracteur New Holland neuf 2011, 106 CV type T5060 + chargeur.
✆ **03 83 52 52 07**
ou 03 83 52 45 29 après 18h

70 - Vends Tracteur Fiat 65-66 65cv, 2 RM, 6420h, TBE, prix : 8000euros à débattre.
✆ **06 25 88 08 62**
ou 06 11 92 24 26

89 - VENDS tracteur Fiat 780, 2 RM, 9 700 h., 12/1983, TBE, mécanique, pneus avant neufs, arrière 50 %, 6 500 euros HT (réf. 1112)
✆ **06 08 21 00 99**

89 - VENDS tracteur Case MX 150, année 2001, TBE, 6 670 h, semi Powershift, relevage avt. 25 000 euros (réf. 1118)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds herse plate Quivogne HV 6,30 de 96 repl. hydro dents neuves carré de 25 attel. auto terrage forcé état exceptionnel 3500 euros HT + surélévateur à palette pour tracteur
✆ **06 88 07 82 70**

07 - Recherche herse de prairie larg 4m
✆ **04 75 06 67 40**

21 - VENDS charrue Bugnot 5 corps monoroue, 250 euros (réf. 110A)
✆ **09 80 40 78 89 après 20 h**

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB**
- 03 80 49 78 52 le soir

21 - VENDS semoir précision 6/7 R Monosem, 1986, très bon état, 1 000 euros (réf. 1113)
✆ **06 74 03 72 83**

38 - Vds combiné étripateur vibro 3 m, double andaineur traîné DJ 7,30 m année 2008, TBE.
✆ **06 86 80 61 37**

38 - Vds vibro 3 m double rouleaux culipacker roues pneu 2m50 pulvérisateur à disque 20 porte vis à grains 8 m.
✆ **04 74 84 73 83**

38 - Vends herse plate RAU Sicam an. 1997 5m20 modèle T100GD 100 dents en carré de 22, 6 éléments, repliage hydraulique, double effet, attelage automatique, poids environ 800 kg dents changées en 2009 en très bon état toujours remisée sous abri, prix 2500 euros.
✆ **06 64 73 73 17 HR**

38 - Vd semoir Monosem PNU 4 rg 1990 R tass pr petites gr état expl + vibro Dbl roto-H 3m30.
✆ **06 25 31 32 26**

42 - Vends cause retraite charrue bissoc reversible Rabewerk, état neuf, 16 pou. versoirs spéciaux long SB, 1 400 euros
✆ **06 69 28 84 67**

70 - VEND herse alternative Amazone avec packer neuve servie 1 an cause décès, 5 000 euros TTC, largeur 2 m. (réf. 110D)
✆ **03 84 32 80 30 HR**

89 - VENDS vibro Konskilde 3 m. atel. auto + attelage rouleau, 200 euros, - charue bisoc déportée, 200 eurs, (réf. 1108)
✆ **03 86 56 27 06**

Récolte

07 - Vds faucheuse Kuhn 4 assiettes Pirouette Kuhn 2 toupies, le tout en très bon état
✆ **06 85 14 46 51**

21 - RECHERCHE MB Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 85, 86, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1065, 1075, 1085, 1177, 1188, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, 8060 et presse MD (réf. 100G)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Presse MD John Deere 336A + Auto chargeuse 1006C New Holland TBE
✆ **06 85 38 23 71**

38 - Recherche faucheuse Kuhn 5 assiettes en bon état, relevage hydraulique faire offre :
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Vends paille balles rondes (30) presse moyenne densité AP 12 K Welger Ballematic.
✆ **04 76 53 81 88**
06 81 68 42 97

38 - Vds 1 BR Renault 5480A, 1 BR Riviere C. 120A A chambre variable 800 euros pièce.
✆ **06 47 24 01 89**

38 - Vds cause cessation faneur Pottinger 6,90 m 6 toupies têtes pivotantes 2 stab. mont. 2005 très bon état + faucheuse Kuhn GMD 600 6 disques 2,40 m coupe 1997 très bon état non utilisés 2011.
✆ **06 32 12 62 23**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable, moiss.-batteuse Claas, Fahr, NH
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds planteuse salade 4 rangs Regerro R908TP, an. 2003, servie 4 saisons, tbé 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

58 - VENDS presse Welger RP 502 spéciale 11460 bottes de 2004, - dérouleuse Calvet 2001 (réf. 1010)
✆ **06 74 59 01 01**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds andain. Kuhn 7501, 2 roto et NF, 10.000 euros - épand. Jenti. 7 T, her. vert., 3.000 euros - remo. 4 ro., 8 m, 2.500 euros - ensil. auto. char. Pottinger Top 3, 30 m³, 4.000 euros - tra. Someca 850, 4 x 4, charg., 7.500 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

89 - VENDS IH 1480, 6.60 m., 9 000 euros. 89500 (réf. 1102)
✆ **06 60 68 01 68**

Traitement

01 - Vds pulvé 600 rampe 12m Berthoud
✆ **04 74 00 00 77**

18 - Vends pulvé Berthoud, DP Tronic Mack 12, 1.200 l, 24 m, année 12/1999, contrôle ok.
✆ **02 48 60 06 85**

69 - Vds atomiseur Tornado 400 l. atomiseur Cafini 400 l. vibroculteur 2,5 m. Renault Laguna RXE 1999.
✆ **04 74 26 00 29**

89 - VENDS pulvérisateur Nodet 3 000 l., 24 m., bon état, bac incorporateur, pneus 9.5 x 48, 30 %, 3 000 euros (réf. 100B)
✆ **09 64 01 07 97 HR**

Arbo-viti

26 - Vd Tonneaux chêne 350L neuf Barrique 225L servie 2 fois propre & fraîche
✆ **06 28 19 45 15**
ou 06 86 20 93 73

69 - Vends pulvérisateur Berthoud super Air Flo 400 l. Canon oscillant état neuf prix interressant. Appeler le matin jusqu'à 12 h 30 et l'après midi après 18 h.
✆ **04 74 26 85 21**

Distribution

26 - Vds Dist engrais Kuhn MDS 901 dble dis.larg 10 à 18M année 1997 Capacité 1800kg
✆ **06 75 65 80 72**

Epandage

26 - Vds Remorque-épandeur à vis marque Roche 5M3 Prix 2000 euros HT
✆ **04 75 25 02 52**

38 - Vds épandeur Gilibert 8 t bougie hérisson verticaux TBE peu tourner.
✆ **04 76 93 86 28 HR**

Irrigation

38 - Vds tuyaux irrigation Plymouth + jet 138 m diam. 32-40-50 TBE 250 euros bascule ancienne 160 euros.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

84 - Vends tuyau d'arrosage 6 M en alu. couverture 5 HA – Bon prix.
✆ **06 07 51 09 37**

Cave

69 - Secteur beaujolais recherhce cuverie ciment / inox / fibre.
✆ **06 68 09 36 50**

Manutention

01 - Vds valet de ferme Weidemann de 2007, 1800 h, tbé + godet à fumier
✆ **06 81 30 91 66**

Agri. divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m...
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

03 - Cse retraite vend pulvé 21 m, tracteur Cormick MC 115 3340 h + chargeur Case MX 135 4440 h, combi 3 m Amazone tout TBE T.
✆ **06 12 50 55 85**

07 - Vds tuyaux PE diam75 10 bar 800 m + Round Baller Supertino SP 1200 liage ficelle Pick Up large matériel en bon état renove
✆ **06 77 61 08 88**

21 - VENDS remorque bétaillère, - épandeur fumier 5 T., - tonne 3 000 l., - broyeur de grain, toy BB 2000 (réf. 1116)
✆ **03 80 61 04 17**

21 - Recherche à débarrasser ou à petit prix, pour tracteur ancien (Ferguson TEA 20 - Petit gris) Tirant troisième point (petite rotule), cardan (ø 28,5mm), masses de roues avant. Étudie toutes propositions. (0500)
✆ **06 77 22 50 28**

21 - VENDS cornadis barres obliques, bas prix, - faucheuse Krone 323 S, 2 900 euros, - pulvé Berthoud 15 m. accès manuel, - lève sacs, - surélévateur. (réf. 1012)
✆ **06 18 49 43 20**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

26 - Recherche grue à fumier Herpol pour pièces
✆ **04 75 48 24 49 (HR)**

26 - Vds Planteurse 1rang pour légumes et pom. de terres,1trans-palette 3 points Desvoys2T état neuf TBE Prix à débattre
✆ **04 75 68 64 05**

38 - Vds charrue Vogel&Noot année 2006 N°1020 sécurité boulons TB Etat prix : 4000 euros HT + tombereau pour cérélae 600 euros butoir pomme de terre 3 socs : 250 euros.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds élévateur à noix long 7,5 m larg 0,50 m : 3000 euros - faucheuse Kuhn GMD 500 5 assiettes : 1600 euros prix HT à débattre.
✆ **06 88 06 00 85**

38 - Vends combiné circulaire et tapis monte bois neuve cause retraite 2600 euros.
✆ **06 29 48 19 17**

38 - V. 1 monte-botte de 20 m tout en élément démontable 1 pirouette 2 toupies 1 andaineur 2,2 cm 1 moteur électrique 380 1 collier à cheval v. pour décoration tout ancien matériel à cheval.
✆ **06 76 59 25 39 ap 17 h**

38 - Bétaillère JP 5 m barrières ext. et int. plancher résine caisson pneus 12/5 15 TBE : 4100 E HT.
✆ **04 74 92 38 08 06 84 24 71 34**

42 - Vds citerne 180m3, souple, presse BR, courroie Fiat Heston 5670h, moulin Toy. 5 cv, enrouleur IF 75/375 Pn-ride an. 92, tract. New Hol. TS 115 an. 2000 6600 h
✆ **06 72 48 68 21**

MATÉRIELS RÉVISÉS DISPONIBLES

- 1 aplatisseur Skiold 3 rouleaux 200 KB
- 1 aplatisseur Electra AP12
- 1 enfonce-pieux Yanigav HSG3
- 1 andaineur Kuhn 3501
- 1 andaineur Fella TS 455
- 1 broyeur Quivogne à lames 1,80m
- bétaillères Mazeron 4,50 - 5m plancher neuf
- 1 cover-crop Quivogne 28 disques, modèle lourd
- 1 cover-crop 32 disques Razol, reliage hydraulique
- 1 herse rotative Amazone type KE 301 rouleau paker, attelage semoir hydro
- 1 rouleau 6,30 m Agridis ondulé
- 1 combiné semoir Sulky 4m
- 1 benne Brimont BB 8 tonnes
- 1 benne Leboulch Gold 8,5 tonnes
- 1 semoir Amazone ZAU 1501 hydro

LOCATION

- Régénérateur de prairies 6 mètres Ponge et Prairial Carré 6 mètres
- Épandeur Sodimac Rafal 3300

Promo barrières herbage galvanisées 5/6 mètres

ETS LEVEQUE Paul
21350 Saffres - **03 80 49 63 86**

67 - Vends tank à lait Serap 2500 L lavage auto, porte cueilleur LMA 6 rangs, serre Michel 9 m x 30 m en très bon état.
✆ **06 88 22 63 85**

69 - Vds ensil. Mengele SF 300 - CD - Bec 3 kg pich. 2,10 m. TBE - MB NH 8050 CP 3,66 an 85 TBE - Round Baller Heston 5650 fendeuse bois à vis type Grand Limousin ensil. DC 1500 : 600 euros.
✆ **06 82 12 02 87**
ou 04 74 05 84 27 HR

69 - Vend 1 serre 9 m 30 x 50 m. de long 25 mètres à démonter + 25 m. neuve 3000 euros + 3 rouleaux plastic serre neuf de 65 m. de long x 13,5 m. de large 200 microns 175 kg/rouleau 600 euros HT le rouleau.
✆ **04 78 48 61 63**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds TBE Benne Gilibert 12t, Brimont 6 et 8t, Cema cotes amovibles 6.5t, Semoir Vaderstad PN 4m repli 3m, Vis à engrais Brimont, Rigoleuse Agram, Vibro Kongskilde 6.10m av herse arr, Covercrop 24d Quivogne en x, Herse plate Levesque 6.75m, Tract MF 60cv, IH 75 cv + charg, Séparat à grains et trieur metal, Pneus 540-65-28, Chariot de cpe, Remorq routière charge utile 600 kg.
✆ **03 84 70 02 77 HR**

70 - Vds TBE Pirouette Krone 6.70m et 8.50m Jumelage de roues 16/9/34-16/9/38 et 520/70/38 livraison assurée.
✆ **03 84 70 02 77 HR**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

- 2 tracteurs MF 6480
- 1 tracteur MF 6455 + chargeur
- 1 tracteur MF 5445 + chargeur
- 1 semoir Horsch - Pronto 3
- 1 MB 8780
- 1 presse MF 187

sarl GATELLIER
58150 Sully la Tour
Tel . 03 86 26 33 93

71 - A vendre, cse cessation, tra. Case IH JX 1090 U, 4 RM, 2.245 H, clim. 3 PR hydro, TBE, dessileuse pailleuse Miro DP4001, centr. hydro TBE, fauch. 5155 Kuhn GMD500, BE, fan. 4 toupies Kuhn GF 5001, BE.
✆ **06 48 41 67 51**

71 - Vds herse rotative Rabewerk PKE 3 m, packer, porte-à-court avec Nodet 19 socs, pulvérisateur Hardy 1.000 L, 16 m, 2 nourrisseurs Satène avec parc, 1 double, 1 simple.
✆ **06 09 44 31 50**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+6,50 m, bennes 8-10-12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds pulvé.600l, port.ram.hyd. 12 m, él.vanne 2007, filt. tamis – TBE – col cygne d.100, div. rac., multifr. Badalini 351 TBE, vibro. Vicomdents soup. 3 m+roues st., 30 asp. Irrifrance h :0,50.
✆ **06 10 02 12 75**

84 - Vds groupe frigo complet très bon état – puissance 4,4 kg – gaz R 404.
✆ **06 07 51 09 39**

84 - Vds semoir d'engrais marque Kuhn bon état 600 kg, lève palette hydraulique très bon état.
✆ **06 09 09 57 18**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :		
CLAAS	AXION 850 CEB	2010
CLAAS	AXION 820 CEB	2007
CLAAS	ARES 836 RZ	2006
CLAAS	ARION 630 CIS	2009
CLAAS	ARES 697 ATZ	2005
CLAAS	ARES 656 RZ	2004
CLAAS	ARES 567 ATZ	2007
CLAAS	ARES 557 ATZ	2007 - 05
CLAAS	ARION 420 CIS	2010
CLAAS	ARION 410 CIS	2011
CLAAS	ARES 547 ATX	2008
CLAAS	ARES 547 ATZ	2006
CLAAS	ARES 546 RZ	2004
CLAAS	AXOS 340 CX	2010
CLAAS	CELTIS 456 RX	2007 - 05
CLAAS	CELTIS 456 RC	2007 - 05
CLAAS	CELTIS 446 RX	2008-07-05
CLAAS	CELTIS 436 RX	2005
CLAAS	CELTIS 426 RC	2005
RLT	ARES 816 RZ	2004 - 03
RLT	ARES 656 RZ	2004
RLT	ARES 620 RZ	2000 - 99
RLT	ARES 616 RZ	2004
RLT	ARES 550 RX	1999 - 97
RLT	ARES 540 RX	2001
RLT	CELTIS 456 RX	2003
RLT	CELTIS 446 RX	2004
RLT	CELTIS 436 RX	2003
RLT	CELTIS 436 RC	2004
RLT	CELTIS 426 RC	2004 - 03
RLT	TEMIS 610 Z	2001
RLT	77-14 TX	1989
RLT	751 S	1982
RLT	681 S	1985
RLT	651-2	1975
RLT	551 2	1979
RLT	CERGOS 330	1999
RLT	CERES 95 X	1997
RLT	CERES 85 X	1997
RLT	CERES 75	1996-95-93
FENDT	716 VARIO	2001
FENDT	309	1999
CASE	MXU 110	2004
CASE	1056 XL	1992
MF	6255	2003
NH	T 7040	2007
NH	TM 135 RC	2002
NH	TS 115 A+	2005
NH	TL 90 A	2005
SAME	EXPLORER 90	1998
AUTOMOTEURS :		
CLAAS	LEXION 540 - 4 RM	2010
CLAAS	MEGA 350 - 2 RM	2006
CLAAS	860 – 4 RM	2000
CLAAS	830 – 4 RM	2003
JD	T 660 HM – 4 RM	2011
JD	1166 – 2 RM	1989
JD	1075 – 2 RM	1984
LAVERDA	L 521 MCS – 4 RM	1995
MF	ROTA 8780 - 4 RM	2000
NH	TX 66 AUTO - 4 RM	2005
NH	TX 64 AUTO - 2 RM	1996
NH	8040 – 2 RM	1986
SOMECA	M 120 – 2RM	1974
PRESSES :		
CLAAS	Q 3400	2006
CLAAS	VARIANT 280	2007-05-04
CLAAS	VARIANT 180	1999
CLAAS	R 250	2003
CLAAS	R 46	1995
SUPERTINO	ABS 15 SL	2003
CASE	AROBAL 1212 S	1985
ANDAINEUR		
CLAAS	470 S	2003
CLAAS	430	2011
STOLL	1400	1999
KUHN	GA 4321 GM	2004
KUHN	GA 6000	1997
FANEUSE		
CLAAS	VOLTO 770	2011
KRONE	SWADRO 5.50	2004
POTTIN	HIT 910 N	2007
POTTIN	HIT 54	1990
VICON	903	2003
KUHN	GF 6401 T	2001 - 00
FAUCHEUSE		
CLAAS	DISCO 3000 TC	2004
CLAAS	DISCO 3450	2007
CLAAS	DISCO 3050 +	2005
CLAAS	DISCO 3050 C	2006
CLAAS	DISCO 2650	2008
CLAAS	CORTO 3100 NC	2003
CLAAS	CORTO 3100 FC	2003
CLAAS	CORTO 270 N	2006
CLAAS	CORTO 270 S	2002 - 01
CLAAS	CORTO 270 NC	2008-07-05
CLAAS	CORTO 210 C	2001
KUHN	FC 303 GL	2004
KUHN	FC 243	2002
KUHN	GMD 802	2006
KUHN	GMD 602	2002
FELLA	SM 300	2002
TARRUP	4028	2001
VICON	CMP 3001	2003
TELESCOPIQUES :		
MANI	633 LS	1999
JCB	530 SXL	2004
REMORQUES TONNES EPANDEURS :		
DEGUILLAU	HVD 13/10	2004
SODIMAC	RAFAL 900	2000
DEUTZ	K 390	1981
DEUTZ	K 390	1982
TONALIS	T 88	2006
LEBOULCH	GOLD 13000+BO	2006
SIAM	B 85	1990
SEMOIR :		
NODET	BS V6	1991
ROGE	MR 308	1999
KUHN	PL JUNIOR	1999
SOL :		
KUHN	HR 4001	1996
MASCHIO	DM 4000	1999
BUGNOT	VNS	1997
QUIVOGNE	RAP 630	2003
YANIGAV	ROYALE	2004
PULVERISATEUR :		
MATROT	M 24 D	2005
ARTEC	F40	2009
EVRARD	HM 3004	1990
BERTH	MACH 1000	1996
HARDI	MEGA LHY	1995
BROYEUR :		
DESVOYS	DR4	09/2011
KUHN	VKM 305	03/2011
KVERNEL	FBH 310	10/2011
BUGNOT	BPE 144	07/2010
DESILEUSES PAILLEUSES :		
JEULIN	ALIZEE	1996
BELAIR	COMET 400	2002
KUHN	ALTOR 7560	2006

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

88 - Cherche boules à lait ETA de 400 à 1000 lt - Paiement comptant.
✆ **0041 79 213 98 14**

89 - VENDS 2 cellules Privé 5 Virop, diam. 3.50 m., 300 qx,, diam. 4.80 m., 600 qx, ventilées complètes, 300 euros, 600 euros (1107)
✆ **03 86 56 27 06**

Élevage

38 - Vds tank à lait 350 litres Stratinox.
✆ **04 76 38 96 18**

38 - Cause cess. vêleuse Vink C4A + 5 griffes lait + colmpresseur RPS 1200 + pompe à lait 25 l Alpha Laval + tuyaux pipe lait Inox 60 m + chariot ali. 350 l + piquets parc moulin à grains + vis à grains.
✆ **06 32 12 62 23**

52 - VDS tank à lait Prominox 2000 l b.é. 1300 euros, rampe évacuateur Noirot montée gauche 8 m t.b.é. 250 euros, désileuse pailleuse Gyrax 2902.
✆ **06 13 33 46 17**

Véhicule

Utilitaire

84 - 26-Vds Fourgon Fiat Ducato maxi crochet remorque année 2000 TBE, CT OK, 172 000 km.
✆ **04 75 28 01 71**
ou 06 89 29 22 65

Tourisme

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille bottes rectangulaires
✆ **04 74 50 16 99**

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ **06 34 99 41 78**

07 - Cherche paille en andain dans la Drôme
✆ **06 34 30 69 68**

07 - Vds foin bot. 18kg 3 euros 200 env, remorque aménagée bétaillère, com. neuve capacité 12 agnx 40kg 850 euros
✆ **04 75 66 81 87**

21 - VENDS semence de luzerne europe et trèfle violet (réf. 11VB2)
✆ **03 80 26 09 85 HR**

38 - Vds pomme de terre Monalisa 8 E les 25 Kg.
✆ **06 84 52 88 68**

38 - Vds casseuse junior 3 casses Rousset avec table de triage 3 mètres Galva, bétaillère 3/4 places Hauswirth.
✆ **06 32 08 83 39**

38 - Vds luzerne et regain.
✆ **06 70 24 56 64**

39 - Vds regain bonne qualité sous hangar année 2011, 120 euros tonne, camion remorque
✆ **06 73 75 14 92**

42 - Vends foin balles rondes, plaine du Forez (42)
✆ **09 54 70 60 89**

42 - Vds gros piquets châtaignier, appointés, 2 mètres 2 euros
✆ **06 08 48 09 34**

69 - Vds P de Terre Marabel et chou lisse, priw selon quantité. Secteur Mornant.
✆ **06 82 90 51 63**
ou 04 78 44 02 46

69 - Vds Bintje Monts du Lyonnais + Rlt Express 1,2 l. TB Etat 65000 km.
✆ **04 78 48 92 29**

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ **07 60 26 46 43**

89 - VENDS paille HD, foin balle ronde, livraison possible. 89360 (réf. 1117)
✆ **06 81 82 73 32**

Fourrage

38 - Vds ensilage maïs vibro 3 m de large plus rouleaux semoir maïs 4 rangs Monosem.
✆ **06 07 33 77 17**

58 - VENDS paille et foin sous abri, livraison assurée (réf. 100C)
✆ **06 78 33 33 83**

58 - VENDS 100 t. de paille, bottes rectangulaires 80 x 80 sous abri. (réf. 1105)
✆ **03 86 60 15 13**
ou 06 82 31 44 34

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

69 - Vends fumier bovin composté + foin balles rondes.
✆ **06 87 54 80 41**

69 - Achète paille 2012 en andain ou pressée, enlèvement rapide, règlement comptant. Faire offre.
✆ **06 60 74 00 38**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends foin & regain.
✆ **06 10 11 12 55**

71 - Vends 60 bottes enrubannées + 25 bottes de foin, 150 de diamètre.
✆ **03 85 40 34 09**
(laisser message)

89 - Groupe d'agriculteurs RECHERCHE paille et fourrage (réf. 100E)
✆ **06 48 09 37 21**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06 82 07 33 68**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière ou à dominante céréalière, 160 à 220 ha, étudie toutes propositions.
✆ **02 48 59 84 42**

Propriété

21 - CEDE exploitation d'élevage en Côte d'Or, 180 ha, DPU. (réf. 090A)
✆ **09 75 23 45 75**

42 - Recherche forêts résineux ou feuillus toutes régions toutes surfaces
✆ **06 47 36 81 94**

42 - Maison plain-pied près de Charlieu, 5 pièces + cuisine, cave, chaufferie, grange, petit atelier, pré d'1 ha attenant, 250 000 euros
✆ **06 79 72 17 27**

42 - Vds exploitation laitière, quotas 300 000 litres, 70 ha, bâtiments 1 700 m², aux normes fonctionnelles
✆ **06 79 34 91 45**

84 - Cavaillon, à rénover 320 000 euros : maison 200 m2 classe G+Garage et corps ferme mitoyen sur parcelle 14 000 m2, zone agricole. Ecrire au Vaucluse agricole-Site Agropar-84912 Avignon cedex 11 qui transmettra.

89 - VENDS prés proche d'Auxerre 2,6 ha et 70 ares. (réf. 0803)
✆ **03 86 33 10 90**

Terrain

01 - Vds 20,73 DPU valeur unitaire 210,32 euros
✆ **06 07 19 54 44**

Divers

01 - Vds foin regain 2011 50 B. rondes à Malafretaz - faucheuse Class Disco 2650 pour pièces
✆ **06 75 92 97 76**

07 - Vds composte fientes + paille
✆ **06 87 31 65 25**

07 - Vds droits de plantation vignes VDP
✆ **04 75 37 91 27**
ou message au
06 08 63 23 68

07 - Vds tonneaux en chêne 350l neuf jamais servi + barriques 228l servies 2 fois propres et fraiches
✆ **06 86 20 93 73**

38 - Cherche parcs à louer et prairies à faucher ou place bovins en pension centre Isère.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Donnerai en pension 12 vaches allaitantes + taureau saison été 2012.
✆ **06 79 26 62 35**

38 - Vds 18 DPU à 150 Euros l'un dans le 38 uniquement.
✆ **06 82 22 07 98**

39 - Vds cellules à grain H 4 m ø 2,2 m, H 5,2 m ø 2,7 m, environ 700 piquets acacia 2m, 80 bottes enrubannées vesces/avoine
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48

58 - VENDS piquets châtaigner 2 m., - semoir Gougis 13 rangs à disques (réf. 11VB1)
✆ **03 86 30 44 02**

69 - Vends piquets de châtaigniers 2 m. appointés.
✆ **06 61 24 69 82**

69 - Vends portail deux battants fer pour cour ou enclos longueur totale 1,80 hauteur 1,50.
✆ **04 74 70 11 58**

84 - Vds bas prix : 1 chalet bois nf 3x4, nbreux sacs jute, 10 citernes plas. 1000l, bidons fer/plast., 1 pompe imm. 5000l, 10 roul. jute ameubl. L50 x l130, 10 000 env. av./ss fenêtre, sacs/ sachets plast. div. tailles, 100 kgs colophane à souder etc
✆ **04 90 72 91 56 le soir**

89 - VENDS env. 9 tonnes foin de pré. (réf. 1119)
✆ **06 37 91 49 19**

Location

Agricole

26 - Cherche Jeune couple intéressé par une location maison avec six hectares de terrain autour
✆ **04 75 45 73 23 (HR)**

69 - Prends en location chevaux de selle proximité de belle randonnée. Professionnel en élevage. 2 ou 3 chevaux.
✆ **06 71 20 11 07**

89 - LOUE pré de 3,2 ha à l'année près d'Auxerre (réf. 1104)
✆ **03 86 33 10 90**

Autre

70 - Dijon. Loue à personne sérieuse chambre meublée 15m² indépendante, proximité gare, parking, 250euros cc
✆ **03 80 42 85 88**

70 - Dijon. Loue à personne sérieuse chambre meublée 24m² indépendante, proximité gare, parking, 305euros cc.
✆ **03 80 42 85 88**

70 - Besançon. Loue 33 av de Montjoux, proche gare T2, parking, chauffage centrale individuel gaz. 430euros + 15euros de charges.
✆ **03 80 42 85 88**

Offre

Emploi

01 - Expl. lait traite robot ch. salarié qualifié pour CDD 6 mois
✆ **06 80 71 03 74**

69 - Négociant en bestiaux recherche chauffeur Tps plein ou Tps partiel permis poids lourds Fimo Captav.
✆ **06 03 97 07 33**

69 - Beaujolais sud Domaine 30 Ha cher. employé viticole.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Cherche couple pour exploitation montagne quota vente directe chèvre VL 60000 l. Ecrire au journal.
Réf : 276

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE salarié expérimenté CDD, juillet à octobre, moissons, semis, permis VL. (réf. 1114)
✆ **06 61 87 62 51**
ou 06 79 66 44 71

Service

01 - Ensileuses disponibles campagne herbe maïs moissonneuses pour maïs grain ...
✆ **06 87 87 31 25**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99**

Mariage

Rencontre

42 - JF africaine, 32 ans, 60 kg, 1,58m, désire rencontrer Monsieur 35/60 ans, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 64 64 81 62**

68 - Africaine 43 ans, 1.65 m., 70 kg, souriante, sincère, gentille, souhaiterait rencontrer homme 45 à 50 ans, doux, gentil, attentionné, facile à vivre pour relation sérieuse (réf. 1106)
✆ **06 85 22 40 77**

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www veauplaisir com**

89 - Prends environ 12 bovins en pension pour la saison d'été près d'Auxerre (réf. 1001)
✆ **03 86 52 08 65**

Bovin

01 - Vds vaches Blonde d'Aquitaine élevage inscrit indem IBR cause surnombre
✆ **06 77 19 11 44**
ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**
ou 04 74 24 53 28 le soir

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM002530 - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE
TECHNICO-COMMERCIAL EN PRODUCTION OVINE H/F
Coopérative Agricole spécialisé en ovin reconnue Organisation de Producteurs sur la Champagne Ardenne, Lorraine, Haute Saône. 165 adhérents, 100.000 ovins commercialisés. Suivi en élevage (conseils, tri des animaux). Commerce (achat et vente). BTS PA ou TC. Aptitude relationnelle, dynamique. Sens commercial. Maîtrise des outils informatiques (WORD, EXCEL minimum). CDI avec période d'essai.

AM002457 - COTE D'OR
COMPTABLE H/F
Domaine viticole en Côte de Nuits. Gérer la comptabilité générale, les salaires et documents export du domaine. BAC+2 en comptabilité de préférence. Expérience d'1 an minimum en tant que comptable ds un domaine viticole. Maîtrise du logiciel Isagri appréciée. Poste à pourvoir mi-avril 2012. CDD 5 mois environ à temps complet (remplacement congé maternité).

AM002321 - LOIRET – YONNE
COMMERCIAUX ITINÉRANTS H/F
Au sein d'une banque-assurance. Commercial itinérant, vous intervenez sur le secteur de l'Yonne ou le secteur du Loiret pour une meilleure proximité clients. Vous avez une 1ère expérience commerciale et souhaitez exercer votre métier dans un grand groupe. Une connaissance du monde agricole est appréciée. Rémunération fixe (à négocier à partir de 28 K€) + commissionnement + voiture + PC + téléphone.

AM002401 - JURA
CONTROLEUR QUALITE H/F
Syndicat interprofessionnel. Réaliser des contrôles sur site. Contrôle de la qualité des Comtés prêts pour la vente. Audit des exploitations agricoles et des ateliers de fromagerie (optionnel selon temps de travail). Bon relationnel. Rigueur et capacités de synthèse. Personne de terrain. Connaissance et intérêt pour le secteur des AOP laitières. Permis B et Véhicule personnel. Formation de technicien qualité. CDD 1 an minimum. Mi-temps jusqu'à temps plein selon le champs de compétences du candidat. Poste basé à Poligny avec de nombreux déplacements à prévoir sur le Jura.

AM002412 - BAS-RHIN
AGENT DE PRODUCTION EN IAA H/F
Pour IAA spécialisée en fabrication de produits laitiers. Vous serez chargé de la production, du conditionnement et ponctuellement de la livraison de produits laitiers. Expérience 6 mois minimum ds le domaine agroalimentaire exigée. Permis B + véhicule. Contrat saisonnier 6 mois. Poste à temps partiel (15 à 25h/semaine en moyenne). Possibilité de travailler le samedi matin.

AM002563 - COTE D'OR
TECHNICIEN DEVELOPPEMENT/PROMOTION COMMERCIALE H/F
maïs, colza). Assistera l'équipe régionale dans la mise en place et le suivi d'un réseau d'essais agriculteurs et de vitrines maïs et colza. Participera aux actions de promotion auprès de la distribution agricole dans le cadre du plan d'action région. BTS ou équivalent, débutant ou confirmé. Sens de l'organisation, rigoureux et autonome, facilité de contact, sensibilité commerciale. CDD de avril à octobre 2012.

AM002404 - BAS-RHIN
2 OUVRIERS HORTICOLES H/F
Pour entreprise horticole. Travaux de rempotage, mise en place de plantes de saison, réapprovisionnement de la serre de vente, préparation des marchés. CAPA horticulture ou expérience sur même type de missions. Entrée urgente. CDD 3 mois. 39h/semaine. Rémunération SMIC.

AM002564 - CÔTE-D'OR
TECHNICIEN MATERIEL D'EXPERIMENTATION H/F
Station expérimentale. Entretenir et adapter des matériels agricoles classiques et des matériels destinés à l'expérimentation en micro-parcelles. Mise en oeuvre de plateformes instrumentalisées. Bac+2. Exp en mécanique agricole (soudure, automatisme, électromécanique, informatique embarquée). Ingéniosité. Capacité d'écoute, sens de l'organisation. Concours externe. Salaire selon grille.

AM002504 - VOSGES - LORRAINE
TECHNICIEN EXPLOITATION ET ETUDES H/F
Société spécialisée dans la valorisation des biodéchets. Pour l'exploitation, gestion de contrats de valorisation agricole (préparation, organisation et suivi de chantiers d'épandage de boues et de composts, suivis analytiques et réglementaires, réalisation des prélèvements de boues et de sols). Pour l'étude , élaboration de plans d'épandage et de suivis agronomiques d'épandages de boues : prospection auprès d'agriculteurs, pédologie. BAC+2/+3, formation agricole et/ou environnement. Autonomie, connaissance du milieu agricole, sens relationnel, maîtrise de l'outil informatique, qualité rédactionnelle, organisation et gestion du temps, permis VL. CDD 18 mois. Démarrage souhaité début mai 2012. Poste basé à Rambervillers (88). Interventions en Lorraine.

AM002587 - MOSELLE
TECHNICIEN SPECIALISE AU CONTROLE LAITIER H/F
OPA. Réalisation du contrôle laitier dans le respect du règlement technique national. Encadrement des agents de pesée de son secteur. Conseils techniques aux éleveurs. Participation à des actions techniques départementales. Permis B. Rigueur, autonomie et bonne capacité à travailler en équipe. Maitrise des logiciels Word et Excel (ECLAT serait un plus). Temps plein ouvert au 01 juin 2012.

AM002645 - ALSACE
CHEF DE PROJET - FUTUR RESPONSABLE UNITE DE PRODUCTION H/F
Acteur majeur de la distribution en France. Rattaché au DG, vous assurez la création d'une base logistique fortement automatisée puis son démarrage opérationnel. Vous êtes garant du cahier des charges de ce projet. (organisation du site, mise en place des procédures, management des équipes, ...) Ingénieur avec 5 ans d'exp. en gestion d'un site industriel, fortement robotisé et mécanisé, idéalt en agroalimentaire. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

AXEQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR

RECHERCHE
SPÉCIALISTE **TECHNIQUE** MANUTENTION

MISSION

Sous la responsabilité des chefs d'atelier, vous serez amené à:
- réaliser des diagnostics et de la recherche de pannes avec le matériel approprié (PC portable, outillage spécialisé etc…)
- effectuer des réparations principalement en extérieur
- aller en formation pour se perfectionner
- préparer des chariots télescopiques neufs et d'occasion
- mettre en route des machines neuves et d'occasion

PROFIL
- Vous avez de bonnes connaissances techniques
- Vous êtes motivé par le travail de terrain
- Vous aimez les nouvelles technologies
- Vous avez envie d'évoluer
- Le contact client vous plait
- Vous êtes autonome

MOYENS
- Véhicule atelier équipé
- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Salaire motivant

Envoyer CV + photo + lettre de motivation à :
Laurent BENOIT
AXE EQUIPEMENT
58110 Aunay en Bazois
ou par mail: benoitlaurent@axequipement.com
MERLO



03 - Elevage LENA - 03360 Urcay VEND taureaux limousins 17 - 18 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud, livraison assurée. (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - L'élevage charolais HBC Jubert à Massay (18) vous propose : un large choix de veaux de 15 mois et un taureau de 3 ans.
✆ **06 07 75 73 13**

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. Sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
ou 03 80 96 79 42

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 - 16 mois, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0911)
✆ **03 80 62 15 52**
ou 06 21 88 22 77

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 15 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1005)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

21 - VENDS reproducteurs mâle et femelle OIF, contrôle sanitaire. Grandjean Philippe (réf. 100D)
✆ **03 80 57 28 44**
ou 06 40 21 48 51

21 - VENDS taureaux charolais 14 - 15 mois HBC. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 10VB5)
✆ **03 80 64 25 25**
ou 06 73 95 62 82

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 18 mois, broutardes, vaches, garanties pleines (réf. 1013)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS gros taurillons charolais 14 mois HBC. Roy - Thoisy le Désert 21320 (réf. 1103)
✆ **03 80 90 73 91 HR**

21 - VENDS taureaux charolais HBC de 12 à 15 mois prêt à saillir. EARL Ménétrier-Parizot (réf. 1101)
✆ **06 88 00 66 35**
ou 03 80 33 49 80

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 110G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

26 - Ach grosses génisses Montb prêtes et 2 vach Charol suitées 2ème veau
✆ **06 09 41 79 67**

38 - Cause cess. élevage Blond a v. 35 vaches suitées 15 prêtes avril/mai 24 génisse IA pleines.
✆ **06 07 10 67 70**
ou 04 74 83 84 71

38 - Vds taureau Limousin calme indemne IBR.
✆ **04 76 36 46 53**
ou 06 26 19 03 09

42 - Vds bons taureaux charolais, 15 mois HBC + génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

42 - Vends jeunes vaches charolaises gestantes, terme fin mars, origine IA
✆ **06 84 17 42 20**

42 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois, hivernés au pré, Capelli Patrick, St-Germain-Lespinasse
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vds très bons taureaux charolais, HBC 15 mois + adultes. Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespin
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, prim'holstein, issus de mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 12/15 mois, vêl. facile. Grouiller JP, (42) Bénisson-Dieu
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

58 - VENDS taureaux charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
ou 06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 3 et 5 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (0908)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois HBC et deux jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0913)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 et 6 ans HBC, type viande, TGS, livraison assurée. GAEC Martin Gilles et Fils 58170 Luzy (réf. 090D)
✆ **03 86 30 15 80**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs BO, TGS, HBC. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf - 10VB1)
✆ **06 86 38 53 93**
ou 03 86 68 55 08

58 - ACHETE taureau 15 mois ou plus, docile, vêlage facile (réf. 1011)
✆ **06 37 12 56 64**

58 - RECHERCHONS pour 2012 herbe à pâturer 20 à 150 ha ou estive (réf. 110B)
✆ **06 68 17 02 01**

58 - PRETONS cheptel allaitant vaches, génisses pour complèter quotas PMTVA 2012, possibilité mise en location ou mi-fruit (réf. 110C)
✆ **06 68 17 02 01**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 110E)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an (fils d'Aigle Royal), naisseur du trophée des champions Paris 2012. EARL Batho Serge (réf. 110F)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Elevage charolais VEND taureaux 15 mois, vaches, génisses 2 ans. EARL de Beaumont HBC, IND IBR. (réf. 1115)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais 2 ans HBC. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 11VB3)
✆ **03 86 50 37 07**
ou 06 36 76 43 44

70 - Elevage Charolais Demongeot HBC 70 Blondefontaine, Vds reproducteurs m.les aptes à la saillie. Génisses 18 mois.
✆ **06 08 58 46 73**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 080A)
✆ **03 85 79 40 98**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - pa@terres-de-bourgogne.net

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**
ou 06 48 20 82 79

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds, cause divorce, 18 génisses de 2 ans pour reproduction, IBR A, possibilité de livraison.
✆ **06 08 02 53 35**

71 - Vds taureaux 2 ans, veaux 16 mois, HBC, GS, grand choix. Peux livrer. Devillard J.-P., Dyo.
✆ **03 85 70 60 84**
ou 06 81 90 94 97

71 - VENDS taureaux adultes 6 ans, - veaux reproducteurs 1 an, vêlage facile, type viande élevage. (réf. 1110)
✆ **03 86 30 09 46**
ou 06 10 14 04 10

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, HBC, grand choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ **06 87 41 16 23**
ou 06 77 40 91 71
ou 03 85 50 27 49

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 2 ans et 1 taureau 30 mois, 14 génisses de 2 ans, le tout excel. origine et hivernés au pré, TGS. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **fax 03 85 54 41 10**

71 - Elev. HBC vend taureaux 18 mois et 12 mois, IBR A, livraison possible. Pallot J.-Ch.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/Lhoste, 71 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vends 2 bonnes vaches charolaises suitées avec mâle et femelle, HBC, issues I.A.
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend veaux reproducteurs de 12 à 15 mois.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

88 - Vends taureaux reproducteurs Montbéliard, veaux m.les 15 j à 1 mois - Poney.
✆ **06 37 52 06 12**
ou 06 22 66 61 21

Caprin

26 - A réserv 10 chevrettes alpines cornues présumées indemn caev age 10 jours 30 euros – Drôme
✆ **04 75 76 47 15**

42 - Vds boucs saanen, 5 ans + 2 jeunes 8 mois + 1 de 3 mois
✆ **04 77 60 10 20**

69 - Vds 16 chèvres Cornu mis bas 02/12 cse surnombre. Prix intéressant + 1 bouc.
✆ **06 88 03 03 14**

Ovin

26 - Vds 2 béliers préalpes Faucheuse Heston Conditionneuse 2,20M Cherche vis à grain
✆ **04 75 53 99 87 (HR)**

Porcin

38 - Vends porc fermier 130 kg environ 2,15 euro le KG.
✆ **06 86 87 05 02**

Equin

21 - VENDS gentil cheval 1.46 m., 14 ans, convient enfants et déb. 1 000 euros + double poney, TB Monte, 400 euros (réf. 1109)
✆ **06 19 87 16 52**

42 - Vds chevaux comtois PP : 1 jument pleine 5 ans, 1 jument 4 ans av. pouliche 2 mois, 1 pouliche 1 an
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

Chien

38 - Donne chien Epagneul 6 mois tat 2DZC073.
✆ **06 14 30 31 17**

58 - VENDS chiots type Berger des Pyrénées nés le 12/01/12, 2 mâles et 2 femelles, 9782FCRM4430, bon au travail (réf. 110H)
✆ **06 14 26 16 97**

71 - Vds chiots Berger allemand, nés 8.12.2011, 2 F 2 M, n° mère 250269801263831.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Vds chiots Beauceron, père mère travail sur troupeau, m. 250.3490, gros gabarit, nés le 06.01.2012.
✆ **06 28 02 40 31**

71 - Vds 6 mâles Bouvier Bernois, nés le 28/01, 500 euros, pucés, vaccinés, n° 250269602498655.
✆ **06 61 77 20 08**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE PLAINE ET MONTAGNE A RUFFEY- LES-BEAUNE

à Ruffey lès Beaune
N° d'agrément : 21/97/645
RCS Dijon : 410 708 390

L'assemblée générale extraordinaire de la CUMA DE PLAINE ET MONTAGNE à Ruffey-lès-Beaune a procédé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2012 aux modifications suivantes de ses statuts :
- la mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 mars 2009.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA.
Hervé OCQUIDANT

AL21118587

AVIS DE CONSTITUTION

SCI LULUE

Société Civile Immobilière
Capital social : 8 euros
8 rue Bannelier
21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date 23 février 2012 il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI LULUE
Siège social : 8 rue Bannelier, 21000 Dijon
Objet : L'acquisition, la vente, la location et la construction de tous biens immobiliers,à titre accessoire la gestion et l'administration desdits biens dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ans
Capital : 8 euros
Gérance : Monsieur Alexandre Hulin, demeurant 169 avenue Gustave Eiffel à 21000 Dijon, Madame Serena Mager, demeurant 63 rue de la Maladière à 21000 Dijon, Monsieur Jean-Charles Vernaud, demeurant 3 Place de la Banque à 21000 Dijon,
Monsieur Patrice Cannet, demeurant 2 bis Place Bossuet à 21000 Dijon
Immatriculation : RCS de Dijon

AL21118554

Par acte SSP du 01/03/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : TEQNIT
Objet social : Activité Ingénierie
Siège social : 10, Rue Henri Matisse, 21000 Dijon
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Thierry Arnal, demeurant 20 Rue Henri Matisse 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21118589

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 février 2012 à Besançon (25), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : MAHANA
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Siège social : 3 place Grangier, 21000 Dijon
Objet social :
L'achat et la revente de métaux précieux et pierres précieuses.
L'achat, la vente et la réparation d'articles de bijouterie et d'horlogerie.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 70 000 euros,
Gérance : Monsieur Gérald Fournier, demeurant à Gilley (25650), 26 rue des Fauvettes.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance.

AL21118590

TRANSFERT DE SIÈGE

CAP CALL IN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 1C Boulevard de Champagne
Tour Elithis
21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CAP CALL IN a décidé de transférer le siège social du 1C boulevard de Champagne 21000 Dijon au 14 impasse Boirac 21000 Dijon à compter du 1er mars 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL21118559

NOMINATION

INGEDIA BEP

Société par actions simplifiée
au capital de 63 000 euros
Siège social : 1183 rue Ampère
21200 Beaune
517 220 083 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une assemblée générale en date du 29 février 2012, il a été pris acte de la démission de Monsieur Bernard Vieillefont de ses fonctions de Président de la société. La société REN INVESTISSEMENTS, dont le siège social est situé au 3 boulevard du Zénith, 44800 Saint Herblain, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 482 740 198 a été nommée en qualité de nouveau Président.
Pour avis

AL21118588

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL BOURGOGNE EN DOUCE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 942.500 Euros
Siège social à Villeferry,
Le Verger sous les Vignes
RCS Dijon 452 841 935

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 juillet 2005 que Madame Michèle LE, demeurant à Villeferry (21350), le Verger sous les vignes, née le 10/05/1944 à Bellerive sur Allier(03), a été nommée en qualité de co-gérante à compter de ce jour.
Les actes et pièces seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21118591

SARL TED

SARL au capital de 30 000 €
Siège social :
4 Impasse des Charrières, 21800 Quétigny
520 718 651 RCS Dijon

En date du 18/02/2012, le gérant a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Mme Aurélie Boukantar, à compter du 18/02/2012.
Modification au RCS de Dijon

AL21118594

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de SUSSEY:
4 ha 52 a 22 ca - Les cras: E-370-373 - Les lichards: E-185 - Pre fevre: D-241(J)-241(K)
80 a 25 ca - Chelsey: E-103-108 - Pre devant: E-380
Les parcelles sont en nature de terre et de pré.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/04/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21118595

CESSION

S.C.P "Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY,Ivan STRIFFLING et Maël VIARD"
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Acte de Me Maël VIARD, notaire à Dijon du 07/03/2012, enregistré à la Recette des Impôts de Dijon Nord le 08/03/2012 Bordereau 2012/576 case n° 1, contenant cession de fonds de commerce par Mr Christophe Chouet, commerçant, dt à Dijon, 27 Place Bossuet au profit de Mr Hamid Dani, employé et Mme Rachida Ben Miloud, gérante de société, son épouse, dt ensemble à DIJON, 10 Av Champollion, d'un fonds de commerce de Journaux, Bimbeloterie, Librairie, Papeterie, Photos auquel est attachée une gérance de débit de tabac sis et exploité à Dijon, 11 Place Galilée et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de DIJON n ° 350 383 642.
Prix : 70.000 € dont 67.500€ pour les éléments incorporels, 2.500€ pour les éléments corporels. Entrée en jouissance le 12 mars 2012.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour Insertion.
Le notaire.

AL21118592

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

NOLAM 24 S.A.S.

SAS au capital de 20 000 euros
Siège social
92150 Suresnes
33 rue de Verdun
529 172 207 RCS Auxerre

Aux termes de la décision de l'associé unique du 5/03/12 à 9 h 30, a :
- approuvé le traité d'apport partiel d'actif du 1er/02/12 portant apport par la société PHILIPS France, SAS au capital de 159 000 000 euros, siège social : 33 rue de Verdun - 92150 Suresnes, 402 805 527 RCS Nanterre de sa branche complète et autonome d'activité portant sur la fabrication et la commercialisation de luminaires professionnels d'intérieur dans les gammes des encastrés, des luminaires étanches et des rails sur la base de la technologie des lampes fluorescentes destinés à l'éclairage de milieu industriel et de bureaux située dans le Centre industriels de Nevers dont l'actif transmis est évalué à 6 186 726 euros, moyennant l'attribution à la société PHILIPS France de 6 000 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale, entièrement libérées. En conséquence de cet apport il a été décidé d'augmenter la capital de NOLAM 24 SAS d'une somme 60 000 euros qui passe ainsi à 80 000 euros. La prime d'apport a été fixée à 42 794 euros.
D'autre part, il a été décidé :
- de nommer M. Hans Magnus Andresen demeurant Adalbert-Stifter - Strasse 17-D-81925 Munich (Allemagne) en qualité de président en remplacement de M. Alain Millet.
Aux termes des décisions du président du 05/03/12 à 18 h 00, il a été décidé de transférer le siège social au Parc d'activités de Nevers-St Eloi - 58 rue des Champs Pacaud - BP 55 - 58027 Nevers Cedex.
Aux termes des décisions de l'associé unique du 5/03/12 à 18 h 30, il a été décidé :
- de modifier la dénomination sociale qui devient : Technology Luminaires
- de nommer en qualité de directeur général : M. Frédéric Saizy demeurant 82 rue du Grand Faubourg 28000 Chartres.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL58118875

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CARROSSERIE CHARITOISE

SARL au capital de 7 622,45 euros
Rue de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 391 271 095

Délibération du 06/03/2012 : Décision d'étendre l'objet social aux activités de dépannage, remorquage et assistance routière ; gardiennage de tous véhicules ; locations de véhicules avec ou sans chauffeur ; fourrière et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.

AL58118886

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 07/03/2012, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
OLIVIER GADET EVENEMENTS-O.G.E
(SARL)
2, vigne du Sionnet, lotissement du Bourg,
58320 Parigny les Vaux
RCS : 482 604 253
Le Greffier

AL58118895

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Commune de COSNE COURS SUR LOIRE
(Nièvre)

Une maison d'habitation,Terrain attenant-
4 rue du Champ Blanc
Le Mardi 3 Avril 2012 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais, Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Une maison d'habitation situé « 4 chemin du Champ Blanc »-Grange
-Terrain attenant-
Section 091 AW n°158 pour 5 a 11 ca
Section 091 AW n° 159 pour 6 a 9 ca
sur la mise à Prix de : 50 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de M° Antoine MACQUART-MOULIN Avocat du créancier poursuivant, au siège de laSCP MACQUART-MOULIN , BALLERET 6 avenue Marceau à Nevers
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58118879

SCP Antoine MACQUART-MOULIN et Jean-Louis BALLERET
agissant par Maître Antoine Macquart-Moulin, Avocat au Barreau de la Nièvre, demeurant 6 avenue Marceau,
58000 Nevers
Tél. : 03 86 61 21 05

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 17 AVRIL 2012 à 10 Heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers (58), au Palais de Justice, sis Place du Palais, salle desdites audiences, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur du bien ci-après désigné :
Une maison sise à Garchy(58)
Lieudit rue Blanche
Formant le lot numéro 1 du Lotissement Duhamel
Cadastrée section C numéro 2101, lieudit « Rue Blanche »
pour une contenance **de 18 ares 91 centiares**
à usage d'habitation, comprenant, selon procès-verbal de description dressé le 14 février 2012 par Maître Viviane Coudert-Buffet, Huissier de Justice associé à Cosne-Cours-sur-Loire (58) :
Au sous-sol : Garage de 42 m² environ ;
Au rez-de-chaussée : une entrée, un séjour avec cheminée et coin-cuisine américaine ;
A l'étage : un couloir, quatre chambres, une salle de bain, un w.-c.
Terrasse pavée de 30 m² environ, Jardin arboré
- **Ce bien est occupé**
Cette vente a lieu à la requête de la Banque Palatine, Société Anonyme au capital de 538.802.680 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 104 245, dont le siège social est sis à Paris 8ème, 42 rue d'Anjou, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, son Président du Directoire domicilié en cette qualité audit siège.
Ayant pour Avocat la SCP Antoine MACQUART-MOULIN et Jean-Louis BALLERET agissant par Maître Antoine Macquart-Moulin, Avocat au Barreau de la Nièvre.
Mise à prix : 60.000 Euros - (Soixante mille Euros)
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges
On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de Nevers.
S'adresser pour tous renseignements :
A la SCP Antoine MACQUART-MOULIN et Jean-Louis BALLERET agissant par Maître Antoine Macquart-Moulin, Avocat au Barreau de la Nièvre, demeurant 6 avenue Marceau, 58000 Nevers - Tél. : 03 86 61 21 05
A Maître Fabrice Pommier, Avocat au Barreau de Paris, membre de l'association AMIGUES, AUBERTY, JOUARY, POMMIER, demeurant à PARIS (75007), 215 bis boulevard Saint-Germain - Tél. : 01 45 44 43 01 (entre 10 H et 12 H),
Mail : f.pommier@amigues.com - www.immobilier-avocat.com
Au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Nevers, au Palais de Justice, où le cahier des charges peut être consulté.
Sur les lieux où une visite sera organisée
Fait et rédigé à Nevers (58), le 9 mars 2012
Signé : SCP Antoine MACQUART-MOULIN et Jean-Louis BALLERET

AL58118887

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Nevers du 28/02/2012:
Constitution d'une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MS IMPERIAL
Siège social : 47 Bis Rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers
Objet social : En France et à l'Etranger: Achat, vente de véhicules neufs et occasion, pièces détachées et accessoires s'y rapportant par tous moyens de télécommunication (vente directe, en ligne...). Service de remorquage et d'assistance routière. Carrosserie, tôlerie, peinture, garniture,
réparation, mécanique.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 20 000 euros
Gérance : M. Senik Mkrtchian, dt 10 Rue Nicolas Copernic 58640 Varennes Vauzelles, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58118870

GAEC « 2 PAIN »

Pain - 58110 Achun

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun « 2 PAIN » dont le siège social est fixé à Pain, 58110 Achun
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 janvier 2012 Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce
de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58118871

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'Avocats
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire (58) du 02/03/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : COTE CUISINE
Siège social : 43 avenue du 85 ème de ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social : vente et pose de cuisines, dressing, agencements intérieurs ; vente et pose de registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Delque, demeurant 11 A rue des Coupances, Clos des Reculés, 18230 St Doulchard.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58118882

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: DU LAC
Capital: 1000 euros
Siège: 41 rue de Beauregard 58110 Chatillon en Bazois
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Vandenabeele Cyril 70 rue de Paris 91370 Vérrières le Buisson
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58118884

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/03/2012, il a été constitué une société
Dénomination sociale :SCM AESCULAP
Siège social : 13 avenue Louis Fouchère 58640 Varennes-Vauzelles
Forme : Société civile de moyens
Capital : 1 000 €
Objet social : la société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres
Gérance : Monsieur Michel Allaix, 36 route de Corcelles 58180 Marzy et Monsieur Alban Kozlowski, 3 rue de la vigne Sacrée 58180 Marzy.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58118888

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 58028437 parue le 13/01/2012 concernant la SARL Les Cheminées du Centre, il fallait lire : **Siège social : 58500 Villiers sur Yonne** et non Rte de Clamecy, 58500 Villiers sur Yonne.

AL58118846

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SCI MORGANE

SCI en liquidation
au capital de 290 000 euros
9 Ter Rue Dupin
58000 Nevers
Nevers 429 420 425

L'Assemblée Générale réunie le 01/03/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/12/2011, déchargé Mme Marie-Thérèse André de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL58118849

ATB FRANCE SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 566 075 euros
Siège social : 6 rue Louise Michel, 58000 Nevers
420 423 857 R.C.S. Nevers

L'assemblée générale en date du 31 octobre 2011 a, après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur, approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé le liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes définitifs de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers, siège de la liquidation.
Le liquidateur

AL58118880

SARL TP 2000

Société en cours de liquidation
au capital de 7 622 euros
Siège : 247 Rue du Champ de bois
58130 Urzy
RCS Nevers 348 563 206

Suivant décision du 29 Février 2012, les associés après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 Mars 2011, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Liquidateur

AL58118890

Société d'avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ROGER ROUX

SA en liquidation
au capital de 180.000 €
Siège de liquidation : ZI.RN 7
58640 Varennes Vauzelles
327 674 362 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 mars 2012 au siège de liquidation, ZI-RN 7, 58640 Varennes Vauzelles, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société, donné décharge de leurs mandats à M.Roger Roux, liquidateur, ainsi qu'à Monsieur Christian Pouviot, commissaire aux comptes, et constaté la clôture de liquidation de la société.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, M.Roger Roux.

AL58118891

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Déclaration d'insaisissabilité par Madame Inoue épouse Lequime

Aux termes d'un acte authentique, en date du quinze septembre deux mille onze, reçu par Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'office notarial de Maître Sophie Kreicher dont le siège est à Château-Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, publié au bureau des Hypothèques de Nevers (58) le 13 octobre 2011, volume 2011P N° 4830, Madame Fumiko Inoue, agricultrice, épouse de Monsieur Michel Raoul Lequime, demeurant à Achun (58110) Le petit Roche a, en application de l'article L.526-1 du code de commerce, déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble où est fixée sa résidence principale, située à Saint Péreuse (58110) Besolles, Chemin, cadastrée section B N° 807 et 808 pour 9a 10ca ; diverses parcelles sises commune de Tamnay en Bazois (58110) cadastrées section A N° 133, 134 et 135 pour 37a 99ca ; la moitié indivise de diverses parcelles sises commune de Saint Péreuse(58110) cadastrées section A N° 59,60,66 et section B N° 387 pour 6ha 26a 40ca et deux parcelles de prés sises commune de Saint Péreuse (58110) cadastrées section A N° 805 et 809 pour 52a 00ca. Lesdits biens constituant des biens propres de Madame Lequime.

AL58118889

MODIFICATION DE CAPITAL

S.C.P. « BERNADETTE LARIVE-BRUANDET ET SYLVIE GUYARD »
Notaires associés
3 rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine, Saint Saulge et Moulins Engilbert

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BEAUMONT SUR SARDOLLE

Société civile au capital de 110.295 €,
Siège Social : Le Bourg
58270 Beaumont Sardolles
RCS Nevers D 480 333 038

Journal publicateur de la constitution : Journal du Centre du 3 Janvier 2005.
Réduction de capital
Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernadette Larivé-Bruandet, notaire associé à Châtillon en Bazois(Nièvre) le 25 Février 2012, les associés ont décidé de réduire le capital d'une somme de 11.925 € et de le porter ainsi de 110.295 € à 98.370 € par annulation de 795 parts d'un montant nominal de 15 €.
Ancienne mention : 110.295 €
Nouvelle mention : 98.370 €
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Me LARIVE-BRUANDET
Notaire

AL58118892

S.C.P. « BERNADETTE LARIVE-BRUANDET ET SYLVIE GUYARD »
Notaires associés
3 rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine, Saint Saulge et Moulins Engilbert

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BEAU-

MONT SUR SARDOLLE

Société civile au capital de 98.370 €,
Siège Social : Le Bourg
58270 Beaumont Sardolles
RCS Nevers D 480 333 038

Journal publicateur de la constitution : Journal du Centre du 3 Janvier 2005.
Augmentation de capital
Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernadette Larivé-Bruandet, notaire associé à Châtillon en Bazois (Nièvre) le 25 Février 2012, Monsieur Jean-Pierre Compot, retraité, et Madame Renée Marie Geneviève Doridot, agricultrice, son épouse, demeurant ensemble à Beaumont-Sardolles (Nièvre), lieudit « Le Bourg », ont fait apport au GFA DE BEAUMONT SUR SARDOLLE, de divers immeubles, biens et droits immobiliers situés commune de Beaumont Sardolles (Nièvre) lieudit « Le Bourg », d'une contenance totale de 148 hectares 30 ares 20 centiares d'une valeur de 223.500 €.
En conséquence, le capital a été augmenté et porté à la somme de 321.870 €
Ancienne mention : 98.370 €
Nouvelle mention : 321.870 €
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis
Me LARIVE-BRUANDET
Notaire

AL58118893

TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CENTRE MAREE

SARL au capital de 7.622,65 €
Siège social : Résidence Château Brisset
20, rue Romain Rolland
en cours de transfert
47, allée Jacques Gandouin
58000 Nevers
327 477 477 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février a décidé de transférer le siège social de Résidence Château Brisset, 20, rue Romain Rolland, 58000 Nevers au 47, allée Jacques Gandouin, 58000 Nevers.
Pour avis, le gérant, P.GEORGES;

AL58118881

SCI L'EAU VIVE

Société Civile
Siège social :2 rue Denis Papin - Zone industrielle du Riot
58640 Varennes-Vaudevilles
Capital : 300,00 €uros
RCS Nevers 481 102 259
(numéro de gestion 2005 D 42)

Aux termes d'un acte reçu par Me RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (58380) le 21 février 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 1er mars 2012, bordereau 2012/333, Case n° 1, extrait 722, il a été décidé le transfert du siège social à 77480 Bray sur Seine, 22 avenue de la Libération, à compter du 21 février 2012.
L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Melun.
Pour avis
La Gérance

AL58118885

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de fin de location gérance
La location gérance du fond de commerce de Café-Bar Resto Rapide sis et exploité au: 11 rue du docteur Duret 58110 Chatillon-en-Bazois.
Confiée par acte sous seing privé en date du 01/09/2011 par M. Masente Charles, demeurant 11 avenue Francis Tonner 06150 Cannes la Bocca, à la SARL SOBEST au capital de 500 € dont le siège social est 11 rue du docteur Duret 58110 Chatillon-en-Bazois, est venu à expiration le 01/04/2012

AL58118876

Aux termes d'un PV des décisions de la collectivité des associés, du 29 février 2012, enregistré au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers Le 7 mars 2012 bord n° 2012/356 Case n° 5,les associés de la SCEA DEBEZE, ayant son siège social à Cuncy les Varzy (Nièvre) "Le Bourg", immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 537 991 747 au capital de 206.400 euros,ont nommé comme nouveau gérant de cette société : Mr Debèze Gérard, époux de Mme Oppin Renée, dt à Cuncy les Varzy (Nièvre) le bourg, sans limitation de durée en remplacement de Mme Paillard Marguerite, veuve de Mr Debèze Roger, dt à Cuncy les Varzy (Nièvre) le Bourg, démissionnaire en qualité de gérante associée.
En conséquence, ladite SCEA sera gérée à compter du 29 février 2012 par Mr Debèze Gérard.
Pour avis
Le Gérant.

AL58118878

CESSION

Suivant acte reçu par : Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial de Maître Sophie Kreicher dont le siège est à Château-Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux le treize février deux mille douze enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 29/02/2012, Bordereau n° 2012/327, Case n° 2
Mademoiselle Nathalie Henriette Denise Mejard, gérante, demeurant à Corancy (58120 Nièvre) lieudit "Vouchot", célibataire.
Née à Levallois-Perret (92300 Hauts-de-Seine) le 7 septembre 1965.
A CEDE A :
Monsieur Reynald Elie José Wasselin, cuisinier, et Madame Linda Angélique Besnault, responsable de salle, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Sauveur (05200 Hautes-Alpes) Les Vabres.
Nés, savoir :
Monsieur à Saint-Omer (62500 Pas-de-Calais) le 27 mai 1973.
Madame à Chatellerault (86100 Vienne) le 30 juin 1979.
Un fonds de commerce de bar, restaurant, hôtel, pension, plats à emporter, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs connu sous l'enseigne "La Vieille Auberge" situé et exploité à Chaumard (58120 Nièvre) Le Bourg
Prix : quatre vingt mille euros (80 000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour vingt mille euros (20 000,00 €)
- au matériel, mobilier et outillage, d'après l'état joint et annexé aux présentes pour soixante mille euros (60 000,00 €).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Maître Stéphane Sandelli, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique.

AL58118874

SCP "Bernadette Larivé-Bruandet et Sylvie Guyard"
Notaires associés
à Châtillon en Bazois (Nièvre)
Bureaux annexes à La Machine
Saint-Saulge et Moulins Engilbert

Suivant acte reçu par Maître Sylvie Guyard, notaire associé, le 1er mars 2012, enregistré à Nevers, le 05 mars 2012, bordereau n° 2012/344, case n° 1, extrait n° 743, a été constaté la vente par Monsieur Jacques Camille Jean Perraudin, demeurant à Moulins-Engilbert (Nièvre), rue du Commandant Blin, au profit de Monsieur Jean-Charles Barre, demeurant à Moulins-Engilbert (Nièvre), "Le Cros Tournant", 8 chemin de la Poterie.
D'un fonds de commerce de bimbeloterie - articles de fumeurs auquel est annexé la gérance d'un débit de tabacs sis et exploité à Moulins-Engilbert (Nièvre), rue de James.
Prix : 65 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 64 000 €, et au matériel, mobilier et aux agencements pour 600 €.
Date d'entrée en jouissance : 15 mars 2012.
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour insertion
Me Sylvie Guyard

AL58118877

VENTE

NOVO CONSEILS
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Vente de Fonds de Commerce

Acte sous seing privé en date à Nevers du 6 Février 2012, enregistré à Pôle départemental d'enregistrement Nevers le 8 mars 2012, bordereau n° 2012/362 case n° 11, ext 799.
Vendeur : Monsieur Bruno Jeanguyot, pseudonyme Beurdet, célibataire non lié par un pacte civil de solidarité, demeurant Place de la Bascule, 58800 Cervon, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 418 328 498.
Acquéreur : la société "MUSTANG SERVICES", société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros ayant son siège social 19, rue du Champ de Foire, 58330 St Saulge, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 501 981 872.
Désignation du fonds : un fonds de commerce de transport routier de marchandises de proximité, national et international, location de véhicule utilitaire, multiservices, étant précisé que les activités de débit de boissons, licence IV, commerce de tous biens mobiliers, sont exclues de la présente vente; sis et exploité à Cervon (58800), le Bourg, sous l'enseigne "BTRANSU" ; l'enseigne "AU TORD BOYAUX" ne faisant pas partie de la branche du fonds acquise, et pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 418 328 498.
Prix : 57.558,52 euros
Jouissance : le 1er février 2012
Opposition : pour la réception des oppositions, domicile est élu au cabinet d'avocats Novo Conseils sis 15, rue Adam Billault, 58000 Nevers.
Pour avis.

AL58118894

YONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean, Claude André Duez et Madame Suzanne, Raymonde Henriette, Robert demeurant à Lixy(89140) France, 1 rue des Truffes. Mariés à la mairie de Le Vaulmier (Cantal), le 27 août 1964. Soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, régi par les articles 1400 et suivants du Code civil aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Lerouley, Notaire à Paris, le 23 juillet 1964. Modification opérée : apports à la communauté et stipulation d'une clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant en cas de dissolution par décès. Notaire rédacteur de l'acte : Maître François Mesureur, notaire à 75012 (Paris) 76 boulevard de Reuilly. Date de l'acte : 08/03/2012. Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci dessus.

AL89118875

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE INTE- CONSEIL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mars 2012 enregistré à Sens le 06/03/2016 bordereau no 2012/196 case 4, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 500 euro dont le siège social est situé à 89110 Poilly sur Tholon 17 chemin du Ravillon à Auvergne.
L'objet social de la société est toute activité de conseil aux entreprises et particuliers; gestion études de financement et restructuration financières ; audits fonctionnels, formation de salariés, conseil en normes environnementales. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Jean-Marc Cetre , associé demeurant 17 chemin du Ravillon 89110 Poilly sur Tholon est désigné en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers »
Pour insertion, le gérant

AL89118866

Constitution SSP à Sainte Colombe en date du 08-03-2012 de la SARL RESTAURANT CABARET DANCING . Capital: 2000 Euros Siège: route d'avallon, 89440 Sainte Colombe. Durée: 99 ans. Gérance : Merlin Jean Claude , Route d' Avallon 89440 Sainte Colombe. Objet: Organisation de repas, thés et soirées dansants. Repas spectacles. RCS : Auxerre

AL89118874

Constitution SSP à Saint Aubin sur Yonne en date du 09-03-2012 de la SCI VERSEAUD. Capital: 1000 Euros. Siège: 5 rue des Ormes , 89300 Saint Aubin sur Yonne. Durée: 99 ans. Gérance: Verdier Marie Françoise , 5 Rue des Ormes 89300 Saint Aubin sur Yonne. Objet: Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Sens.

AL89118882

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DU BAS DE FOURCHAUME

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-460
N° d'immatriculation au RCS : 381 211 093
Siège social : chez Philippe Goulley,
22 vallée des Rosiers
89800 La Chapelle Vaupelteigne

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 février 2012 à la Chapelle Vaupelteigne a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 29 février 2012 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
MM. Philippe Goulley demeurant à la Chapelle Vaupelteigne (89800) et Eric Crochot demeurant à Fontenay-près-Chablis (89800), lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Philippe Goulley, 22 vallée des Rosiers 89800 la Chapelle Vaupelteigne, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COLLAN, terre à planter AOC Chablis 1er Cru
94 ca - La sbillonne: ZP 1
TREIGNY, terre et pré
Situation locative : fonds occupé en partie
14 ha 60 a 50 ca - Champs de la chapelle: YH-84[54] - Le colombier: ZN-22(J)-22(K) - Les grandes ouches: L-218 - Les grands champs est: YH-44
ACCOLAY, vigne et terre
5 ha 52 a 10 ca - Fond de berthereau: ZA-40(A)-40(B) - Migrennes: ZA-5-6
BAZARNES, serre, vigne et terre
1 ha 91 a 54 ca - Le bouchet: ZE-28-29-30-31-175[33](J)[F1]
SAINT-BRIS-LE-VINEUX, vigne et terre
4 ha 28 a 97 ca - Corbevaux: ZI-156[F1] - Cornevin: ZI-68(J)-68(K) - Haut de coutance: ZI-89(J)-89(K) - La voie du moulin: ZX-93 - Le gaudier: ZX-109(J)-109(K)-110(J)-110(K) - Les bons vincellois: ZS-37(J)-37(K)
VERMENTON, vigne et terre
5 ha 48 a 10 ca - Les vaux servins: ZP-82[F1]-82[F2]-83-84(A)-84(B)
VINCELOTTES - terre
2 a 75 ca - Les chaumes: A-48
VAL-DE-MERCY, terre, lande et bois-taillis
1 ha 28 a 39 ca - Cote de fechot: A-260-310 - Cote de giraude: A-1389 - Cote de vauluison: E-1148 - Glenarde: A-920 - La rie: A-56 - La tournette: E-1198 - Montafignon: A-342-343 - Pommard: C-48
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/04/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél. 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89118884

liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Les liquidateurs

AL89118764

LA MEDICALE MARTINOTE

SCM en liquidation amiable
au capital de 1 000 €
Siège Social : 2, Place Emile Loubet
89100 Saint-Martin-du-Tertre
512 589 292 RCS Sens

Le 31 mars 2011, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Monsieur Christophe Abman de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89118836

LE SENON EN LIQUIDATION AMIABLE

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social : 84, Grande Rue - 89100 Sens
488 330 937 RCS Sens

Le 30 septembre 2011, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Philippe Bertrand de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89118864

REALISATION ET EXPLOITATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

R.E.P.E. en liquidation amiable
SARL au capital de 25 000 €
Siège Social : La Colline
89100 Villeroy
321 021 223 RCS Sens

Le 28 février 2012, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Jean-Claude Volant de son mandat de liquidateur, donné à cet dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89118865

SCI CHEYENNE

Société civile immobilière
au capital de 27 440.82 euros
Siège social sis à Auxerre (yonne)
4 avenue des Brichères
RCS Auxerre B 399 760 313
Gestion 95 D 17

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 1er mars 2012 et tenue régulièrement, a décidé la dissolution de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
L'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Chambaret Daniel demeurant à Nantou, 2 route de Lindry, 89240.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89118862

SCI CHEYENNE

Société civile immobilière
au capital de 27 440.82 euros
Siège social sis à Auxerre (yonne)
4 avenue des Brichères
RCS Auxerre B 399 760 313
Gestion 95 D 17

L'assemblée générale des associés réunie le 2 mars 2012 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de Monsieur Daniel Chambaret de son mandat de liquidateur et constate la clôture de liquidation.

AL89118863

NON DISSOLUTION

L'associé unique de la société « ASPECT » SARL au capital de 7 800 Euros, siège social Moneteau (Yonne) Z.A. de la Chapelle, n° 424 454 296 RCS Auxerre, SIRET 424 454 296 00023, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé le 6 mars 2012, de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL89118871

L'associé unique de la société « ASPECT CARRELAGE » SARL au capital de 5 000 Euros, siège social Moneteau(Yonne) Z.A. de la Chapelle, n° 493 701 981 RCS Auxerre, SIRET 493 701 981 00018, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé le 6 mars 2012, de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL89118872

TRANSFERT DE SIÈGE

STE LIBERTE SANS PERMIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 avenue Vauban
89100 Sens
489 295 212 R.C.S Sens

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2012, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Sens (89100) 30 avenue Vauban à Villeroy 89100 6 rue de la Croix St Marc, a compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statut
Pour avis,
La gérance

AL89118883

VL PROD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 Euro
Siège social : Val Saint Martin
89270 Vermenton
522 933 027 RCS Auxerre

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2012, il résulte que le siège social est transféré à Paris (75001) 10, Rue d'Alger, à compter du 01/03/2012,
Gérante : Madame Véronique Leroy demeurant Val Saint Martin à Vermenton (89270).
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Paris.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre

AL89118885

NOMINATION

SORREM

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 15 rue de Reugny
89800 Chablis (Yonne)
442 947 784 RCS Auxerre

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2012, il résulte que :
- la société FABIEN REMONDET ET COMPAGNIE, société en nom collectif au capital de 250 001 euros, dont le siège est à CHABLIS (Yonne) 15 rue de Reugny, immatriculée au RCS de Auxerre sous le numéro 540005758, a été nommée président de la société en remplacement de Monsieur Alain SORBA, démissionnaire, à compter du 10 février 2012.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
le représentant légal.

AL89118869

AVIS

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

ANCIENNE DÉNOMINATION CAR VALLEY NOUVELLE DÉNOMINATION MANAVA

Société par actions simplifiée
Au capital de 71 299,99 €
Siège social : Route Nationale 6
89300 Champlay

ANNONCES LÉGALES 03 80 78 90 42 - legales@terres-de-bourgogne.net



RCS B 507 050 284

Avis
Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2012, l'associée unique a décidé de désigner pour une durée indéterminée à compter du même jour, la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 286 619 en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Yann Milliez, Président démissionnaire demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.
Par ailleurs par décision du même jour l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient à compter du 17.01.2012 MANAVA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts
Pour avis,
Le Président

AL89118688

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or Administratrice Générale des Finances publiques ,Ai France Domaine Gestion des patrimoines privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon Cédex, curateur des successions de :
. M. Bernard Laneau célibataire, décédé le 06/07/2010 à Auxerre, référence 10-3681
. M. Cyril Chipon célibataire, décédé le 22/06/2008 à Joux la Ville, référence 11-4108
. M. Didier Poinsard célibataire, décédé le 03/06/2009 à Auxerre, référence 11-4147
déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance d'Auxerre le 25/05/2012
. Mme Fernande Henriette Varenne veuve Besson, décédée le 17/03/2008 à Sens, référence 11-3697
. M. Michel Poncelet célibataire, décédé le 21/06/2010 à Molinons, référence 11-3899
déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 25/05/2012.

AL89118873

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

TONNERRE LOISIRS MOTORISES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Route de Paris
89700 Tonnerre
RCS Auxerre 491 861 548

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de
Madame Eliane Gaucher et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Eric Gaucher, demeurant Zone Artisanale
Route de Paris 89700 Tonnerre pour une durée illimitée.
L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.
Le nom de Madame Eliane Gaucher a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Eric Gaucher.
Pour avis
La Gérance

AL89118877

LES CROISSANTS

Société civile au capital de 45.734,71 euros
Siège social : Paron(Yonne)
« les croissants », 1-route de la mission
D 380 327 569 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 26 janvier 2012, l'associé unique a décidé :
de nommer Monsieur Christophe Rougeot, demeurant chemin de la petite Châtelaine, la montagne, 21200 Beaune, en qualité de gérant à compter du même jour pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Pascal Minet et Madame Solange Démeautis.

AL89118828

ANNONCES LÉGALES

03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

pour 8,50€ par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.

Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

LES REMISES QUI VONT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE !
"REMISE+"
PROLONGEMENT DE L'OFFRE JUSQU'AU 20 MARS 2012 !
-10% -5% -15% -8% -25%

DESTOCKAGE MASSIF
LIVRAISON DU LOCAL MONTÉ POSSIBLE
RENSEIGNEZ-VOUS !
➤ 2x2m 2447 € HT 1990 € ht livré*
➤ 2x3m 2978 € HT 2190 € ht livré*
LOCAL PHYTOSANITAIRE EN KIT 2x2 M ET 2x3 M

LA SEULE STATION FUEL "COFFRE FORT" -8%
STATION FUEL ACIER NOUVELLES NORMES 2ÈME GÉNÉRATION DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
Exclusivité BEISER
INTERRUPTEUR À CLÉ À L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE + ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR D'APPROCHE
SÉCURITÉ MAXIMUM !!!

HERSE DE PRAIRIE 4 M - 5 M - 6 M
➤ 4 araignées en diagonale
➤ Repliage hydraulique
-8,5%
RABOT DE PRAIRIE GALVANISÉ
➤ Repliage hydraulique
NOUVEAU MODÈLE
En 4,80 m et 6m

NOUVEAU GRANDE LARGEUR 2,50 M
TAPIS MARTELÉ NEUF RENFORCÉ
➤ D'autres dimensions disponibles NOUS CONTACTER
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
ÉPAISSEUR 10MM
PENSEZ AU TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOS BOVINS ET POUR UN SOL PROTÉGÉ

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER NEUVES NON TRAITÉES
PALETTE DE 20 PIÈCES
➤ Dimension : 2600 x 260 x 150 mm
➤ En chêne

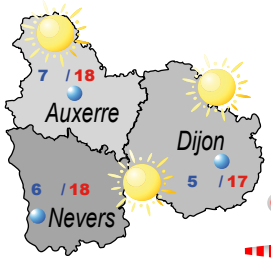
NOUVEAUX MODÈLES
FENDEUSES DE BÛCHES VERTICALES
-10%
10T - 14T - 18T

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats. Offres valables du 16/03/12 au 22/03/12. ** Offre soumise à conditions.
© Beiser - Mars 2012. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS *
PAYEZ JUSQU'À 11 FOIS À 0%**

▶Prévisions **météo** du 16 au 25 mars

Vendredi 16 Mars



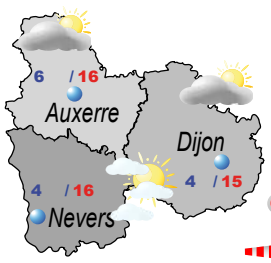
Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Bénédicte
Soleil : 07:14 - 19:12
Lune : 03:35 - 13:06

Samedi 17 Mars



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

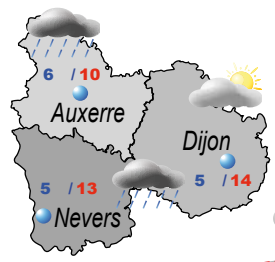
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Patrick
Soleil : 07:12 - 19:13
Lune : 04:16 - 14:12

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 18 Mars



Perturbé
Des précipitations sont attendues pour ce dimanche, mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions très localement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Cyrille
Soleil : 07:10 - 19:14
Lune : 04:50 - 15:19

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Mars :
Quelques averses pour ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 0 à 8 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Mars :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 8 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

			6				7	
6								9
3	2			9			1	
		4	7	2				8
	8	2				9	6	
7				1	9	2		
	9			3			4	5
4								3
	7				5			

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	3	4	7	6	2	9	1	8
6	9	2	1	8	5	3	7	4
7	1	8	9	4	3	2	5	6
2	5	7	4	9	8	1	6	3
3	4	1	6	2	7	8	9	5
9	8	6	5	3	1	7	4	2
8	7	5	2	1	4	6	3	9
1	6	3	8	5	9	4	2	7
4	2	9	3	7	6	5	8	1

▶**Télévision** Sélection du 17 au 23 mars

Samedi 17

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.05 The voice, au cœur des coulisses.
23.40 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Fabien Lecœuvre, Didier Gustin, Chantal Ladesou, Sophie Darel, Michel Fugain, Isabelle Boulay, Donovan, Thierry Pastor, Anggun, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 (La) nouvelle Maud (1, 2 et 3/6) ★★. Téléfilm avec Emma Colberti, Gérard Rinaldi. *Assez prenant.*
23.55 Appassionata «Une journée avec… Nemanja Radulovic».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le roi, la reine et son amant : Copenhague au siècle des Lumières» ★. *Décevant.*
22.20 Bud's best «Le monde de Bud Spencer». Documentaire.

M6
20.50 The Glades : «Le cirque de l'étrange», «Amour et dépendance», «Le venin du serpent», «Instants volés», avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 Le flingueur ★★. Aventures (2011) de S. West, avec Jason Statham (1h29) ⓬. *Pas mal, mais violent.*

Dimanche 18

TF1
20.50 La Môme ★★★. Dramee (2006) de O. Dahan, avec Marion Cotillard, Sylvie Testud, Pascal Greggory (2h20). (voir Sélection)
23.20 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 L'heure zéro ★★. Policier (2007) de P. Thomas, avec François Morel, Danielle Darrieux (1h44). *Une brillante adaptation.*
22.30 Faites entrer l'accusé «Rémy Roy, l'assassin du Minitel» ⓬.

FRANCE 3
20.35 Les piliers de la Terre (1, 2 et 3/8) ★★★. Série d'après Ken Follett, avec Ian McShane, Donald Sutherland ⓬. (voir Sélection)
00.00 Souvenirs perdus ★★. Film à sketchs en NB (1950) de Christian-Jaque (2h05). *Pas mal.*

ARTE
20.40 Les grincheux 2. Comédie (1995) de H. Deutch, avec Jack Lemmon, Walter Matthau (1h37).
22.20 Presque centenaire et athlète. Documentaire.

M6
20.50 Capital «Spécial présidentielles : Pouvoir d'achat, emploi, conditions de vie, impôts, les réponses...», avec Nicolas Sarkozy.
23.00 Enquête exclusive «France-Belgique : La frontière de tous les trafics». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Valenciennes».

Lundi 19

TF1
20.50 Clem «La famille, c'est sacré !» ★. Téléfilm avec Lucie Lucas, Victoria Abril. *Sympathique, mais mineur.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec M. Ferrier, Lilian Thuram, Dan Franck, É. Chatiliez et A. Lamy, Line Renaud et T. Solivéres, Claudia Tagbo.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Chinatown», «À la folie», «Les orphelins». Série ⓾.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Des chiffres et des lettres «40 ans». Divertissement présenté par L. Romejko, A. Boulin-Prat et B. Renard, avec Patrice Laffont.
23.05 Une histoire du terrorisme (3/3) «Les années jihad (1989-2011)» ★★ ⓾. *Inquiétant.*

ARTE
20.35 L'équipier ★★★. Comédie dramatique (2004) de P. Lioret, avec Sandrine Bonnaire, P. Torreton, G. Derangère (1h40). (voir Sélection)
22.20 Pour un instant la liberté. Drame en VO (2007) de Arash T. Riahi, avec Behi Djanati Ataï (1h46).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Mafiosa (1 et 2/8) ★★. Série avec Hélène Fillières ⓾. *Excellent.*

Mardi 20

TF1
20.50 Dr. House : «Le héros du jour», «La carotte ou le bâton», «Heureux les ignorants», «L'ami de Wilson» ★★. Série. *Très amusant.*

FRANCE 2
20.35 La soif du monde ★★★. Documentaire de Yann Arthus-Bertrand (2h). (voir Sélection)
22.50 Infrarouge «La vie moderne» ★★. Documentaire (2007) de R. Depardon (1h23). *Magnifique.*

FRANCE 3
20.35 Pour Djamila ★★. Téléfilm d'après S. de Beauvoir et Gisèle Halimi, avec Marina Hands, Hafsia Herzi ⓾. *Terrible.*
23.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddéï.

ARTE
Une société sous tension
20.35 Mon boulot, quelle galère !
21.30 Détresse psychologique au travail, le tabou. Documentaire.
22.25 Le dessous des cartes.
22.35 Palestro, Algérie.

M6
20.50 Envoyés très spéciaux ★★. Comédie (2008) de F. Auburtin, avec Gérard Lanvin, Gérard Jugnot (1h30). *Amusant, mais inégal.*
22.40 Maison à vendre.

CANAL +
20.55 La conspiration ★★. Drame (2010) de Robert Redford, avec James McAvoy, Robin Wright (1h58) ⓾. *Passionnant.*

Mercredi 21

TF1
20.50 Les experts : «Les disparues», «Capharnaüm», «Affaire de dégoût». Série ⓾.
23.20 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio.

FRANCE 2
20.35 Jeux dangereux ★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Sam Karmann (1h31) ⓾. *Bien interprété, mais peu crédible.*
22.15 Dans les yeux d'Olivier «Les amours interdites». Magazine présenté par Olivier Delacroix.

FRANCE 3
20.35 Coupe de France de football «PSG/Lyon (1/4 de finale)».
23.40 Doc 24. Magazine.

ARTE
20.35 Jane ★★. Comédie dramatique (2007) de Julian Jarrold, avec Anne Hathaway, James McAvoy (1h56). *Cette œuvre élégante et bien faite retrace une partie de la vie de Jane Austen.*
22.35 Ariane Mnouchkine «L'aventure du Théâtre du Soleil».
23.50 Médaille d'honneur. Drame en VO (2009) de Peter Calin Netzer, avec Victor Rebengiuc (1h41).

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +
20.55 Boomerang «La puce à l'oreille». Documentaire.

Jeudi 22

TF1
20.50 Profilage : «Le plus beau jour de sa vie», «Sans relâche», «Lame de fond». Série avec Odile Vuilemin ⓾.
23.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Très chère santé», «Crimes et sentiments : Une enquête au cœur du 36», «Le miracle allemand, à quel prix ?».
22.05 Complément d'enquête «Impôts, chômage, surendettement : Les rois de la triche». Magazine.
23.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Last chance for love ★★. Comédie (2008) de Joel Hopkins, avec Dustin Hoffman, Emma Thompson1h30). *Joli, mais long.*
22.50 Le lauréat ★★. Comédie dramatique (1967) de M. Nichols, avec Dustin Hoffman (1h41). *Réussi.*

ARTE
20.35 Les enquêtes du commissaire Winter (1 et 2/8) «Ce doux pays» ★★. Série avec Magnus Krepper. *Assez bien fait.*
22.35 Et l'homme se dressa…
23.20 À l'infirmerie.

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Donnie Wahlberg, Tom Selleck ⓾.

CANAL +
20.55 Dexter (7 et 8/12) ★★ ⓬. *Excellent, mais sinistre.*
22.35 Damages (8/10) ★★ ⓾.

Vendredi 23

TF1
20.50 Les 30 histoires extraordinaires. Divertissement présenté par C. Rousseau et J. Legros.
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Antigone 34 (1 et 2/6) ★★. Série avec Anne Le Nen, Claire Borotra, B. Todeschinni. *Une nouvelle série policière convaincante.*
22.25 Flashpoint (8 et 9/18). Série avec Hugh Dillon ⓾.
23.50 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Amandine Bourgeois.

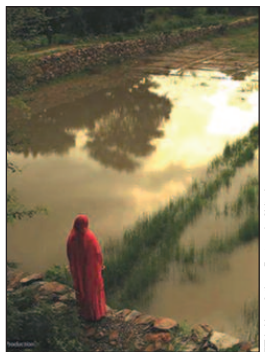
FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «En Chine». Magazine présenté par T. Young.
23.20 Les nouveaux guérisseurs «Au-delà du secret» ★★★. *Une enquête passionnante et respectueuse.*

ARTE
20.35 La mer à l'aube ★★★. Téléfilm de Volker Schlöndorff, avec Léo Paul Salmain, Marc Barbé, U. Matthes (1h30). (voir Sélection)
22.05 L'héroïne de Gdansk ★★. Téléfilm de V. Schlöndorff, avec Katharina Thalbach (1h41). *Passionnant.*

M6
20.50 NCIS : «La croisée des destins», «La taupe», «À l'amour, à la mort», «La momie». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Le chasseur de primes ★. Comédie (2010) de Andy Tennant, avec Jennifer Aniston (1h47). *Raté.*

SÉLECTION


FTV - Yann Arthus-Bertrand - Altitudo

La soif du monde - L'eau est une denrée indispensable à toute vie, mais rare aussi, puisque seul 0,02% de l'eau de notre Terre est accessible. Surtout, dès 2025, 22% de l'humanité vivront dans des régions de grande pénurie en eau. Ces chiffres servent de point de départ au dernier documentaire du photographe Yann Arthus-Bertrand. Tourné dans vingt pays, ce superbe documentaire offre quelques-unes des plus belles images de notre planète. Comme à son habitude, le photographe s'intéresse aux êtres humains, à ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de boire de l'eau potable, à ceux qui se battent pour équiper les villages ou pour développer une agriculture économe en eau. Car, comme toujours, l'homme est responsable du plus grand gaspillage qui soit : il faut 1000 litres pour produire un litre de lait et 3400 litres pour un kilo de riz ! C'est à la fois passionnant, très beau et très spectaculaire. ***Mardi 20, sur France 2, à 20h35.***

La Môme - Marion Cotillard est remarquable et habite son personnage plus qu'elle ne le joue. Olivier Dahan a eu la bonne idée de ne pas retranscrire sa vie de façon linéaire, mais de passer constamment d'une époque à l'autre, à l'image de souvenirs d'un être cher qui jaillissent de manière désordonnée. Cette émotion que la chanteuse transmettait sur scène, le film parvient à la préserver, et ce n'est pas là la moindre de ses qualités ***Dimanche 18, sur TF1, à 20h50.***

Les pilliers de la Terre (1, 2 et 3/8) - Au XIIe siècle, en Angleterre, Tom rêve de construire une cathédrale. Cette adaptation de Ken Follett a bénéficié d'un budget important. La reconstitution de la vie de l'époque est de grande qualité et montre la misère du peuple. Cette histoire d'ambition est très prenante, mais assez violente et illustrée de scènes assez crues. Cependant, il y a de belles figures d'hommes et de femmes. ***Dimanche 18, sur France 3, à 20h35.***

L'équipier - Antoine arrive dans l'île d'Ouessant pour devenir gardien de phare. Philippe Lioret fait revivre la vie fermée des habitants d'Ouessant, dans les années 60, ainsi que celle des gardiens de phare. Sandrine Bonnaire et Grégori Derangère confèrent beaucoup de charme à cette belle histoire. L'amour, l'amitié, tout se mêle dans cette histoire poignante qui met en scène des êtres dignes, emportés par les tourments de la passion. ***Lundi 19, sur Arte, à 20h35.***

La mer à l'aube - Des militants communistes ayant abattu un officier allemand, Hitler exige que 150 otages soient exécutés. Le cinéaste Volker Schlöndorf a écrit et réalisé cette œuvre poignante qui retrace les dernières journées des otages. C'est superbement filmé, et l'interprétation est sensationnelle. Les Allemands ne sont pas caricaturés, mais présentés, pour la plupart, comme profondément choqués par cette brutalité. ***Vendredi 23, sur Arte, à 20h35.***

Le 4e congrès du réseau « Bienvenue à la ferme » se déroule fin mars au Havre. « Marchés des producteurs de pays » sera également présent.

Accueillir et produire à la ferme

Depuis 2004, date du premier congrès, le réseau « Bienvenue à la ferme » (6 000 adhérents et 16 formules d'accueil ou de services) a bien évolué en tentant de « coller » de façon aussi juste que possible aux évolutions de la société et de la demande de la clientèle. Après la Dordogne en 2004, la Bretagne en 2006 et Rhône-Alpes en 2009, c'est au Havre (Seine-Maritime) que Bernard Artigue, le président du réseau, et ses 120 collaborateurs sur le territoire donnent rendez-vous pour intégrer les nouveaux comportements de consommation touristique des Français. Et la grande tendance, c'est le questionnement permanent, et devenu récurrent, sur le local, sur le fait maison, sur la proximité.

NOUVELLE STRATEGIE

D'où l'idée de faire se rencontrer l'offre traditionnelle du réseau - l'accueil à la ferme - avec la notion de production et de commercialisation locales, les fameux circuits courts. Pendant les trois jours du congrès, on parlera donc d'une nouvelle stratégie, de nouveaux outils et de nouvelles offres visant à remettre la production et le producteur au cœur de l'offre de « Bienvenue à la ferme ». D'où également l'idée que la marque « Marchés des producteurs de pays » (29 départements adhérents, 2 000 marchés organisés chaque année dans 370 lieux et 2 500 producteurs, fermiers ou encore artisans concernés) participe, pour la première fois, au congrès du réseau « Bienvenue à la ferme ». Les « Marchés de producteurs de pays » apporteront toute leur connaissance de la vente directe de leurs propres produits et productions, sans intermédiaire, sur des lieux de ventes de proximité et conviviaux. « *L'union fait la force. C'est pourquoi nous rejoignons cette année les adhérents du réseau Bienvenue à la ferme à l'occasion de ce congrès afin que les deux marques, dans le respect de l'identité de chacun, puissent conquérir ensemble de nouveaux clients* », déclarait récemment Claudine Etevenon, Responsable nationale des marchés des producteurs de pays. Les deux structures vont donc proposer une offre de prestations et de produits locaux qui doit permettre de relocaliser l'économie, de contribuer à l'enrichissement de l'offre et au lissage des flux touristiques sur tout le territoire. Cette offre permettra aussi de maintenir le tissu rural et de permettre la création d'emplois et la construction d'une dynamique locale.


APCA

Les visites de fermes constituent le temps fort des congrès de Bienvenue à la ferme. Elles permettent d'échanger et de comparer différentes expériences et manières de faire.

VISITES DE FERMES

La deuxième journée (le mardi 27 mars) sera incontestablement le temps fort pour le millier de congressistes attendu. Comme chaque année, cette journée-découverte est dédiée aux visites de fermes, avec forum d'échanges pour partager les expériences. En fin d'après-midi, des regards extérieurs sur la nouvelle stratégie, notamment à travers le témoignage d'agriculteurs anglais appartenant au réseau Farm Shops, viendront compléter les visites de terrain. Parmi les seize thèmes qui constituent le programme de ces visites de fermes, on peut noter les notions de diversification de la gamme de produits pour augmenter la fréquentation d'un point de vente (en l'occurrence une charcuterie à la ferme), développer des partenariats locaux (fromagerie locale, parrainage de vaches…), s'installer en agriculture en développant une production atypique, créer une activité de diversification comme la restauration de patrimoine, l'accueil des enfants, le séjour thématique…

Ces trois jours seront un bon moyen pour échanger autour « *des nouveaux défis des circuits courts et de l'agritourisme* » et pour remettre la production agricole au centre de l'offre.

THIERRY MICHEL

Première fois

Pour la première fois, les deux marques des Chambres d'agriculture (Bienvenue à la ferme et Marchés de producteurs de pays) feront congrès commun. L'idée est bien évidemment de créer des synergies entre les deux réseaux.

PRATIQUE

Le 4e congrès se tiendra les 26, 27 et 28 mars 2012 au Havre (Seine Maritime). Le 26 : ouverture par Guy Vasseur, président de l'APCA, avec présentation de la nouvelle stratégie du réseau ainsi que des nouveaux outils et offres pour mieux vendre ; le 27 : visites de fermes, forum d'échanges, partage des expériences et regards extérieurs (témoignages anglais) ; le 28 : retour sur la nouvelle stratégie avec le plan national de communication, les déclinaisons en régions et des témoignages à partir d'expériences pilotes.

Pour plus de renseignements : Eugénie Hardouin - 02 35 59 47 70, eugenie.hardouin@seine-maritime.chambagri.fr et www.congres2012.com

LE MOT DU PRESIDENT

« Remettre la production et le producteur au centre de l'offre »


APCA

Que peut-on attendre de la participation commune au congrès du Havre des deux marques Bienvenue à la ferme et Marchés des producteurs de pays ?

L'idée est de rassembler, de faire bénéficier aux deux marques de nos forces complémentaires. Bienvenue à la ferme possède une notoriété nationale, Marchés des producteurs de pays voit la sienne progresser sans cesse. Il est donc temps de proposer des communications communes, des services communs aux adhérents ou encore de mettre en place une réflexion commune pour développer les circuits courts et de proximité de demain. Nous voulons être la filière de référence dans ce domaine. La petite fleur (NDLR : le logo du réseau Bienvenue à la ferme) doit sortir du seul cadre de l'accueil, par exemple en créant des magasins ou des boutiques à son nom.

Vous parlez aussi de nouvelle stratégie. Qu'en est-il ?

Il s'agit de maintenir l'activité historique du réseau - l'accueil - tout en recentrant sur le produit, la production agricole. Une ferme qui accueille est une ferme qui produit, ce n'est pas un « musée ». Nous devons faire connaître le savoir-faire des exploitants des territoires. Il ne faut pas avoir peur de l'innovation, il faut donc encore accomplir un gros travail sur les technologies internet. C'est avec elles que nous continuerons à développer les deux marques.

PROPOS RECUEILLIS PAR T. MICHEL